

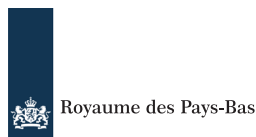


**Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique
et au Développement Économique Local II**

Capitalisation

des initiatives associatives
soutenues par le CILG-VNG International

Avec l'appui de



Capitalisation

des initiatives associatives

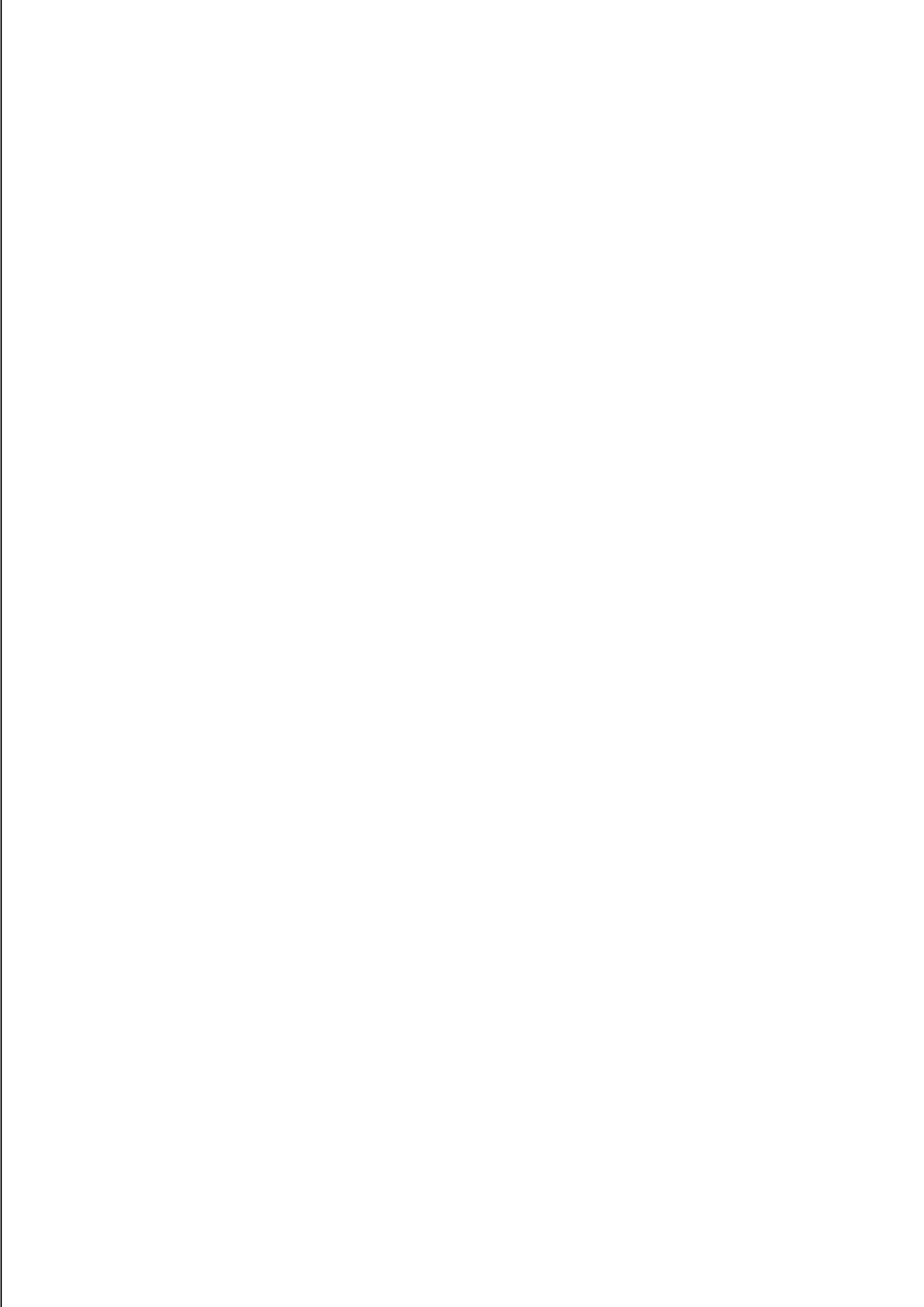
soutenues par le CLG-VNG International

Table des matières

PRÉFACE.....	8
AVERTISSEMENT.....	10
INTRODUCTION.....	11
I. CONTEXTE ET MISE AU POINT.....	14
I.1. CONTEXTUALISATION DU TRAVAIL	14
DYNAMISME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	14
EGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES	14
PARTICIPATION DES JEUNES	15
I.2. APPUI DU CILG-VNG INTERNATIONAL À DES MICRO-PROJETS ASSOCIATIFS LOCAUX	15
II. OBJECTIFS DU TRAVAIL	24
III. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE	25
III.1. LE TRAVAIL DOCUMENTAIRE	25
III.2. LES ENTRETIENS	25
III.3. LES OUTILS D'ANALYSE	25
IV. LA CAPITALISATION : UNE MISE EN MÉMOIRE D'EXPÉRIENCES PLURIELLES	27
IV.1. DÉCRIRE L'APPUI DU PAGUDEL II À LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR RACONTER DES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES	28
IV.1.1. LE PAGUDEL II : POUR UN PARTENARIAT TRIPARTITE	28
IV.1.2. LA CONTEXTUALISATION : DES HISTOIRES ANCRÉES DANS LE TERRITOIRE	31
IV.2. CATÉGORISATION DES ACTIVITÉS DES PROJETS	31
IV.2.1. JEUNES DES DEUX SEXES : UNE IMPLICATION PARTICIPATIVE DANS LA GOUVERNANCE LOCALE	32
IV.2.1.1. Les deux projets de la commune de Benguerdane	32
IV.2.1.1.1. Benguerdane une ville frontalière avec un potentiel jeune	32
Le projet « Jeunes solidaires, jeunes actifs »	33
Le projet « Pour une citoyenneté active des jeunes »	35
IV.2.1.2. Le projet de la commune de Regueb	36
IV.2.1.2.1. Regueb, ville culturelle, ville inclusive	36
Le projet « Jeunes acteurs dans le travail municipal » : J'aime & Je partage II	37
IV.2.1.3. Le projet de la commune de Kasserine	39
IV.2.1.3.1. Kasserine : pour la promotion de la citoyenneté chez les jeunes	39
Le projet « Forum du jeu éducatif «Raed» pour le renforcement de la participation démocratique des jeunes à l'échelle locale »	40
IV.2.1.4. Le projet de la commune de Thibar	41

IV.2.1.4.1. Thibar : pour un urbanisme participatif	42
Le projet « L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens »	42
IV.2.1.4. Le projet de la commune de Méklaoui	45
Le projet « Méklaoui, pour une ville plus propre et plus belle »	46
IV.2.2. GOUVERNANCE LOCALE INCLUSIVE ET ÉGALITÉ DES CHANCES	46
IV.2.2.1. Le projet de la commune Médenine	47
IV.2.2.1.1. Médenine une ville tournée vers l'égalité femme-homme	47
Le projet « Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement 2017 de la commune de Médenine »	48
IV.2.2.2. Le projet de la commune de Sidi Bouzid	50
IV.2.2.2.1. Sidi Bouzid, pour une meilleure capacitation des femmes et des jeunes	50
Le projet « Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale »	52
IV.2.2.3. Le projet de la commune de Kasserine	54
IV.2.2.3.1. Kasserine : encourager la participation des femmes dans la gestion des affaires locales	54
Le projet « Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive »	54
IV.2.2.3. Le projet de la commune de Béja	56
IV.2.2.3.1. Béja : soutenir la jeunesse citoyenne et active	56
Le projet « La culture au service du développement du leadership chez les jeunes »	57
IV.2.3. RÉSEAUX DES FEMMES ARTISANES : UNE SOLIDARITÉ POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ	57
IV.2.3.1. Le projet de la commune de Béja	57
IV.2.3.1.1. Béja chef de file pour des femmes artisanes de la région du Nord-Ouest solidaires	58
Le projet « Réseau des artisanes du Nord-Ouest »	59
V. PRATIQUES SIGNIFICATIVES : DONNER DU SENS À L'EXPÉRIENCE	61
V.1. LE PARTENARIAT ET LE RÉSEAUTAGE : DES PROCESSUS DIFFICILES À METTRE EN PLACE	62
V.2. BUREAUCRATIE, PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET NON-RESPECT DES RÈGLES : UNE ENTRAVE À LA VIE ASSOCIATIVE ?	65
V.3. UN TISSU ASSOCIATIF ÉLITISTE ?	68
V.4. RÉGIONALISME ET TRAVAIL ASSOCIATIF : UNE DISCRIMINATION POSITIVE EN FAVEUR DE LA GOUVERNANCE LOCALE	69
VI. LES OUT PUT DES PROJETS : DÉFIS RELEVÉS ET SOURCE DE FIERTÉ	72
VI.1. LES CHARTES DES VILLES : PÉRENNISATION DU CONSENSUS NON DISCRIMINATOIRE ET CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE LOCALE	72
VI.2. AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : AGIR POUR UN BIEN-ÊTRE COLLECTIF	77
VI.3. LES PLANS ANNUELS D'INVESTISSEMENT : POUR UNE MEILLEURE INCLUSION DES FEMMES ET DES JEUNES	81
VI.4. L'ARTISANAT FÉMININ EN RÉSEAU ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : CONSTRUCTION DU LIEN SOCIAL ET AMÉLIORATION DE L'IMAGE DE SOI	82
VI.5. USAGES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE LOCALE	83

VI.5.1. LES SPOTS : UNE MEILLEURE VISIBILITÉ POUR UN MEILLEUR IMPACT	84
VI.5.2. LES JEUX NUMÉRIQUES INTERACTIF : ATTIRER LES JEUNES POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DANS LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE	88
VI.6. LE THÉÂTRE COMME MOYEN D’AFFIRMATION DE SOI	90
VI.7. L’APPUI AUX POPULATIONS MARGINALISÉES : UN ACCOMPAGNEMENT À LA RÉINSERTION SOCIALE	90
VI. MISE EN MOTS DES EXPÉRIENCES : ENTRE ÉMOTIONS ET CONSTRUCTION DE L’ESTIME DE SOI...	92
VI.1. LES PROJETS À TRAVERS LE PRISME DES ÉMOTIONS	92
VI.2. LES PROJETS EN TERME D’APPORT SYMBOLIQUE DE L’ESTIME DE SOI : SE SENTIR UTILE À LA COMMUNAUTÉ LOCALE	94
ÉPILOGUE	98
LISTE DES ABRÉVIATIONS	99
BIBLIOGRAPHIE.....	100
ARTICLES SCIENTIFIQUES	100
RAPPORTS	102
OUVRAGES	105
ARTICLES	105
DIVERS.....	106
ANNEXE	107



Préface



Au cours des dernières années, la société civile tunisienne a connu une évolution importante. Elle est passée d'une situation de contrôle par les pouvoirs publics à une situation d'émancipation. Le contexte post décembre 2010 - janvier 2011 a permis la naissance d'une nouvelle société civile qui joue un rôle de plus en plus important dans le processus de transition démocratique. Bien entendu, les capacités des structures de la société civile varient en fonction de plusieurs variables (ancienneté, vocation, financement). Certaines grandes organisations nationales sont devenues incontournables dans l'espace public. Le Prix Nobel de la Paix en 2015 a été décerné au Quartet parrainant le dialogue national en Tunisie. Le Quartet, composé par l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens, l'Union

Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, l'Ordre National des Avocats Tunisiens et la Ligue Tunisiennes des Droits de l'Homme, a été formé en 2013 alors que le processus de démocratisation était en danger dans le pays.

En 2018, le nombre des associations est estimé à 21 406. La Tunisie comptait moins de 10 000 associations avant le 14 janvier 2011. Si le phénomène touche l'ensemble du pays, les gouvernorats, qui varient en nombre d'habitants, connaissent une action associative inégale. Aujourd'hui, il est difficile d'estimer le nombre des associations véritablement actives en Tunisie. En effet, nombreuses associations ont cessé leurs activités en raison du manque d'accès aux financements, du manque de ressources humaines et de moyens techniques... Par ailleurs, le champ d'intervention des associations est assez large : la citoyenneté, la promotion de la démocratie, la gouvernance, l'accès aux droits, le développement, l'observation des processus électoraux, la protection de l'environnement, l'égalité entre les femmes et les hommes, la jeunesse, etc.

CILG-VNG International appuie la Tunisie dans la consolidation de la gouvernance locale démocratique et du développement économique local, contribuant à la transition démocratique du pays. Son Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Economique Local II en Tunisie, qui s'étale sur deux ans et demi (2016-2018), concernent notamment les communes de Béja, de Benguedane, de Dehiba, de Layoune, de Jendouba, de Kasserine, du Kef, du Krib, de Médenine, de Mélaoui, de Raouad, de Regueb, du Sers, de Sidi Bouzid, de Sidi Makhoulouf, de Siliana, de Thala et de Thibar. L'objectif global du PAGUDEL II est de consolider une gouvernance locale démocratique favorisant le développement économique local inclusif et l'insertion des chômeurs notamment les femmes et les jeunes dans le marché de l'emploi.

L'engagement du CILG-VNG International en faveur de la société civile ne cesse de s'affirmer. Cet investissement constitue une expertise précieuse en matière d'accompagnement des associations locales. Conscient de l'importance de la société civile dans le renforcement de la démocratie, notamment locale, CILG-VNG International accorde une attention particulière à l'appui aux

associations œuvrant dans les domaines de la consolidation de la citoyenneté, de la garantie de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et de la promotion de la participation des jeunes, des deux sexes, dans la vie publique. En effet, la question de la citoyenneté et de la participation à la prise de décision chez les femmes et les jeunes suscite aujourd'hui un intérêt croissant. Les voix défendant la bonne gouvernance insistent, non seulement, sur la nécessité d'impliquer davantage les femmes dans la prise de décision et d'œuvrer pour développer leur autonomisation, mais également sur l'inclusion des jeunes dans les structures associatives, politiques et syndicales.

À partir de 2016, CILG-VNG International a soutenu 11 initiatives associatives locales couvrant des domaines diversifiés, tels que le renforcement de la participation des citoyens, des deux sexes, dans les processus de la prise de décision, le développement des formes de participation par le biais de la production médiatique, la promotion du bénévolat, l'implication des citoyens, des deux sexes, dans la protection de l'environnement, le renforcement du partenariat entre les acteurs locaux, la promotion de la participation des femmes et des jeunes, des deux sexes, dans la vie publique locale...

Dans ce contexte, CILG-VNG International a réalisé un travail de documentation et de capitalisation des projets associatifs soutenus par le PAGUDEL II, objet de cette publication, et ce en vue de mettre en exergue les changements entraînés par ces initiatives associatives. Ce travail de documentation et de capitalisation s'est articulé autour de deux volets : démarche adoptée et actions menées, d'une part, et pratiques significatives, d'autre part.

Dans l'évolution d'une institution, le processus de capitalisation constitue une démarche, voire une condition, sine qua non pour la pérennisation et l'ancrage des actions initiées. En effet, un exercice de capitalisation est susceptible de restituer les différentes situations vécues et les différentes mutations entraînées au cours d'une action en vue d'optimiser les expériences et d'identifier les pratiques les plus idoines à un contexte donné.

Pour l'appui des 11 initiatives associatives, portées par 50 associations dans 12 communes partenaires, et la réalisation de cette publication, CILG-VNG International a bénéficié du soutien de la coopération danoise et de la coopération néerlandaise. Qu'elles trouvent ici l'expression de nos remerciements.

Dr. Neila Akrimi

*Directrice Générale
du Centre International de Développement
pour la Gouvernance Locale Innovante*

Avertissement

Le lecteur de cet exercice de capitalisation pourrait être étonné de ne pas trouver à la fin du document des recommandations : il ne s'agit ni d'un oubli, ni d'une omission car le travail de capitalisation à la différence du travail d'évaluation, consiste à raconter, à restituer des expériences plurielles et des émotions singulières liées à un projet donné afin d'en faire une source d'enseignement, et non pas à émettre des jugements de valeur. Le rapport d'évaluation commence souvent par les recommandations, elles permettent de décrire de manière concise et brève ce qu'il faudrait et ne faudrait pas faire, les points forts et les points faibles, alors que la capitalisation, elle, se préoccupe de présenter de manière accessible par le biais d'une information adéquate un processus de mise en œuvre d'un projet pour comprendre et non pour convaincre. Pour être accessible, la capitalisation cherche à s'adapter à son public, c'est pour cela qu'elle s'essaie à raconter. Le récit n'est pas enfermé dans une structure logique préétablie, il peut jouer sur des registres suivant les besoins des destinataires, la teneur des acquis à partager, la sensibilité des auteurs, les caractéristiques du support de diffusion. Dans la capitalisation, les recommandations dispersent les réflexions et les récits, elles sont de ce fait, contraire à l'objectif de partage et d'échange qui guident cet exercice¹.

¹ P. de Zutter, (1994), Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital, Editions-Diffusion Charles Léopold Mayer, p. 7-8, URL : http://docs.eclm.fr/pdf_livre/60DesHistoiresDesSavoirsEtDesHommes.pdf, consulté le 18 mars 2018.

Introduction

La Tunisie traverse une période de son histoire marquée par la nécessité de préserver et de consolider les acquis démocratiques issus des soulèvements de décembre 2010 - janvier 2011. Malgré l'adoption de la nouvelle constitution de 2014, instaurant la deuxième république, le passage du régime dictatorial vers la mise en place de la démocratie semble être lent et difficile : il s'agit d'un processus marqué par une redéfinition et une redistribution des rôles des acteurs politiques, sociaux et économiques où la participation effective des principaux partis politiques et des syndicats, ainsi que des organisations de la société civile à la prise de décision semble encore avoir du mal à s'imposer. La transition est souvent entendue comme intervalle d'un régime politique à un autre, secouée par des conflits portant sur la nature et la forme des procédures et des normes à adopter dont les effets pourraient avoir un impact sur les conduites des différents acteurs impliqués dans ce processus². Dans ce contexte à l'issue incertaine, les efforts de tous ces acteurs doivent converger afin d'encourager l'initiative citoyenne dans la gestion des affaires de la Cité en vue d'asseoir et de consolider la démocratie naissante. En effet, la consolidation de la démocratie ne peut être viable en dehors de l'ouverture de la prise de décision à l'ensemble des citoyens par le biais de la société civile.

« La société civile et les organisations qui la composent, sont d'abord une émanation de la citoyenneté, des citoyens qui prennent des initiatives indépendamment des pouvoirs politiques, des gouvernements et même des partis politiques, aussi bien ceux qui gouvernent que ceux qui sont dans l'opposition, [...] ; ils sont donc dans l'antichambre du pouvoir »³. Leur implication dans la prise de décision constitue un indicateur en ce qui concerne le renforcement et la consolidation de la démocratie, d'autant plus que les régimes autoritaires accordent peu, voire pas du tout de place à la société civile dans l'exercice du pouvoir qui devient de ce fait, exclusif. Le rôle de l'État s'avère, dans cette perspective, primordial pour encourager ou pour bloquer le développement de la société civile. C'est pourquoi la phase de consolidation de la démocratie est à la fois délicate et importante : elle se rapporte davantage à la question de l'institutionnalisation des nouvelles règles du jeu politique qu'au changement de la nature des régimes politiques. Il s'agit alors de privilégier le consensus social qui se forme autour des nouvelles ressources institutionnelles et procédurales - d'abord au niveau de l'élite politique, et ensuite au niveau de l'ensemble des citoyens⁴. Ce qui signifie qu'en période de consolidation de la démocratie, les partis politiques sont loin d'être les seuls acteurs concernés : les mouvements sociaux, les associations, les communautés locales⁵ jouent souvent un rôle crucial lors de cette phase.

Dans ce contexte, il est important pour la Tunisie de renforcer le rôle de la société civile en vue de dynamiser la démocratie : les organisations non gouvernementales constituant une garantie pour l'exercice de la citoyenneté par l'implication des citoyens dans les décisions les concernant ou pour lesquelles ils militent (idéaux auxquels ils aspirent, défense de

² Cf. N. Guilhot, Philippe C. Schmitter, (2000), « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des *democratization studies* », *Revue française de science politique*, Année 2000, Volume 50, Numéro 4, pp. 615-632, p. 618, URL : http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395500, consulté le 12 novembre 2017.

³ T. Baccouche, (2008), « Persistance de la culture non-démocratique », *Rôle de la société civile dans la bonne gouvernance*, Table ronde organisée par DEFI médias, p. 4, URL : http://festunis.org/media/portail/08_Tableronde_Gouvernance_1003.pdf, consulté le 10 novembre 2017.

⁴ Cf. N. Guilhot, Philippe C. Schmitter, (2000), *Op. Cit.*, p. 619.

⁵ Cf. Ph. C. Schmitter, (1997), « Intermediaries in the Consolidation of Neo-Democracies the Role of Parties Associations and Movements », European University Institute, Working Paper n.130 Barcelona 1997, URL : <http://www.corteidh.or.cr/tablas/15066.pdf>, consulté le 12 novembre 2017.

projets d'intérêt général, mobilisation générale pour alerter l'opinion publique...) et par conséquent, d'en faire des acteurs à part entière et non de simples sujets gouvernés. À travers les associations les citoyens contribuent à la construction et à la consolidation de la démocratie où tout un chacun, sans distinction de sexe, d'âge, de revenu, peut se porter volontaire pour jouer un rôle répondant aux valeurs universelles des droits humains. C'est ainsi qu'il est communément admis que la société civile a essentiellement sept fonctions⁶ :

- Fonction de protection : procurer la liberté aux citoyens et les protéger de l'arbitraire étatique
- Fonction de contrôle : observation et contrôle du pouvoir politique. Une des obligations fondamentales dans le cadre de la fonction de contrôle est, par exemple, le contrôle des élections, pour en garantir le déroulement équitable, dans le respect des règles fondamentales de la démocratie
- Fonction de participation : socialisation démocratique et participative des citoyens : l'intérêt général pour la politique, c'est à dire, une augmentation de la motivation et de la capacité à participer à l'événement politique
- Fonction d'allègement (de l'État) : alléger, dans le sens strict du terme, l'État, le gouvernement et le monde politique (allègement financier effectif : les citoyens endossent volontairement, et souvent sans rémunération, des obligations sociales), par exemple, les groupes d'entraide et mutuelles qui remplacent généralement des structures familiales déficientes ou l'État, qui reste sans ressources devant ce type de problèmes privés.
- Fonction d'articulation : contribuer à ouvrir des voies efficaces de production, de rassemblement et d'articulation de valeurs communautaires et d'intérêts sociaux, en-dehors des partis politiques et des parlements. La société civile agit ainsi comme intermédiaire entre les citoyens et l'État. Les initiatives de citoyens constituent un exemple de fonction d'articulation de la société civile.
- Fonction de démocratisation : contribution de la société civile au processus de formation de l'opinion publique et de la volonté populaire. La société civile a une fonction importante dans la démocratisation, surtout au niveau local. Dans les jeunes démocraties, cette fonction reste souvent tributaire de l'évolution de la démocratie au niveau national où les initiatives de citoyens constituent également un exemple concret. D'autres groupements (locaux), qui organisent par exemple une séance de discussion hebdomadaire ou mensuelle, appartenant à la société civile, produisent également un travail actif au service de ce processus de formation de l'opinion et de la volonté publiques.
- Fonction de règlement ou gestion de conflits sociaux : grâce à ses réseaux d'associations, d'initiatives et de mouvements, la société civile admet des superpositions au niveau de l'adhésion des membres. Ces adhésions croisées dans des groupes multiples peuvent contribuer à construire des ponts entre les positions conflictuelles les plus profondément ancrées dans la vie de la société : elles peuvent ainsi aider à adoucir les conflits sociaux. Par ailleurs, l'émergence d'une solidarité sociale et le renforcement de la cohésion sociale, grâce à la réalisation commune d'objectifs communs, constituent un effet secondaire positif au sein des organisations de la société civile.

6 N. Cvetek, F. Daiber, (2009), Qu'est-ce que la société civile ? KMF-CNOE, URL : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/madagascar/06890.pdf>, consulté le 16 novembre 2017.

En Tunisie, le passage du régime dictatorial vers l'institution d'une démocratie est sous-tendu par une reconfiguration des rôles de la société civile dans un pays où ces organismes ont été considérés pendant longtemps « plutôt un alibi dans le discours officiel, plus qu'une réalité tangible, parce qu'il [...] paraît très difficile, dans des sociétés où la liberté d'expression et d'association est objet à une dérogation, de voir éclore une société civile cohérente et vertébrée »⁷. Dans ce sens, il est opportun de s'intéresser aux rôles, missions et fonctions joués par la société civile pendant la mise en place du processus démocratique, où des besoins nouveaux tels la garantie des libertés publiques et la protection des droits individuels ont émergés, et la demande de changement des règles de la pratique du pouvoir s'est renforcée. Cet état de fait, a ainsi favorisé l'apparition de diverses revendications et expressions civiles aboutissant aux changements du rapport au pouvoir et des manières dont sont gérés la chose publique et les nouveaux rapports sociaux⁸.

Dans cette situation, l'idée de démocratie acquiert des sens nouveaux impliquant désormais une redéfinition de la gouvernance qui s'ouvre à la prise de décision participative et locale renvoyant à de nouvelles formes de l'action citoyenne. L'idée de la société civile en tant que contre-pouvoir devient alors obsolète pour donner lieu à une nouvelle forme de gouvernance : « La gouvernance ne se contente pas d'associer les différentes parties prenantes à la décision. Elle modifie le rôle qu'ils jouent dans la décision publique. La gouvernance substitue à la coercition un cadre général de *self-directed human interaction*. L'acteur n'est plus seulement le destinataire de la norme ni sa docile cheville ouvrière. Il s'agit maintenant de l'associer d'une manière ou d'une autre à la formation de la norme, le convaincre de participer à l'élaboration de celle-ci parce qu'il peut contribuer à la rendre plus désirable et efficace. [...] Le discours de la gouvernance va accompagner - parmi d'autres facteurs - l'émergence d'une nouvelle définition, plus opérationnelle, de la société civile. La société civile ne désigne plus un mode de contrôle public ou l'espace de formation de l'opinion. Elle devient partie intégrante de la représentation politique et du processus de décision »⁹. Il est ainsi possible de constater une redistribution de rôles : la société civile se réapproprie de la prise de décision là où l'État en est dessaisi. Dans ce sens, la gouvernance renvoie à un exercice du pouvoir plus souple basé sur l'idée de décentralisation en vue de permettre une meilleure participation au processus de décision des différents acteurs.

Cette ouverture aux citoyens à la prise de décision afin de consolider la démocratie en Tunisie n'est possible qu'avec la participation des jeunes et des femmes. Le degré d'implication de ces groupes de populations constitue en effet, un indicateur majeur de la culture démocratique d'un pays donné.

7 G. Graïri, (2008), « L'idée de société civile est trustée par les États », *Rôle de la société civile dans la bonne gouvernance*, Op. Cit., p. 5, URL : http://festunis.org/media/portail/08_Table ronde_Gouvernance_1003.pdf, consulté le 17 novembre, 2017.

8 Cf. La société civile et la transition démocratique, expériences comparées, (janvier 2017), appel à contribution du colloque international en sociologie, organisé par le CAREP, 12-13-14 octobre 2017, à Tunis, URL : <http://calenda.org/389696>, consulté le 17 novembre 2017.

9 J. Pitseys, (2010), « Le concept de gouvernance », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2010/2 (Volume 65), p. 207-228, URL : <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2010-2-page-207.htm>, consulté le 17 novembre 2017.

I. Contexte et mise au point

La mise en place de la démocratie dans la Tunisie post décembre 2010 - janvier 2011 implique la prise en compte aussi bien des femmes que des jeunes, sans quoi, le processus démocratique serait biaisé. « Il ne peut pas y avoir de gouvernance démocratique digne de ce nom sans égalité des sexes. Promouvoir les deux simultanément, c'est non seulement œuvrer en faveur de l'égalité des droits des femmes et des hommes, mais accélérer les progrès en matière de développement »¹⁰. Cette idée peut sans aucun doute être transposée aux jeunes qui représentent les adultes de demain et par conséquent la force vivante sur laquelle reposent le présent et l'avenir de toute Nation.

Lors de la phase de consolidation démocratique, les questions de la dynamique de société civile, la garantie de l'égalité entre hommes et femmes et la promotion de la participation des jeunes, des deux sexes, devraient occuper une place privilégiée.

I.1. Contextualisation du travail

Dynamisme de la société civile

La création de plusieurs associations, au cours des dernières années, témoigne du dynamisme qui traverse la société civile en Tunisie. Selon le Centre d'Information, de Formation, d'Études et de Documentation sur les Associations, le nombre des associations est estimé à 21 406 en 2018.

L'adoption des principes fondateurs de la décentralisation par la Constitution du 27 janvier 2014 marque une avancée historique, tant pour le processus de transition démocratique de la Tunisie que pour son organisation politique et territoriale. Dans ce contexte de mutations, les associations se multiplient et se positionnent, témoignant du dynamisme de la société civile en Tunisie. Néanmoins, les associations, notamment locales, rencontrent de nombreuses difficultés dans la mobilisation des fonds, ainsi que dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre des actions adaptées aux besoins des populations ciblées.

Egalité entre femmes et hommes

Depuis quelques décennies, la société tunisienne connaît une redéfinition notoire de la construction socioculturelle des rapports sociaux de sexe. Les valeurs patriarcales et la domination masculine perdent du terrain. Les différentes mesures, en particulier celles relatives aux textes de loi, ont touché tous les milieux sociaux. Néanmoins, des disparités entre les Tunisiennes et les Tunisiens persistent dans plusieurs domaines. Des distances séparant les textes de loi des représentations et des pratiques sociales entravent encore l'égalité entre femmes et hommes. En Tunisie, le processus de transformation du statut et des rôles selon le sexe est sélectif. Il a touché certaines sphères plus que d'autres, notamment celles liées à la formation scolaire, et certaines catégories de femmes plus que d'autres, en particulier celles possédant un capital scolaire.

Aujourd'hui, il faut reconnaître que le respect des droits humains et le développement ne peuvent pas se faire au détriment de l'un ou l'autre sexe. Mais, le chemin semble être long pour une garantie de l'égalité entre les sexes et le combat pour la sauvegarde des acquis dans ce domaine, pour faire face à la remise en question des droits des femmes tunisiennes semble être encore à l'ordre du jour.

10 H. Clark, (2013), Démocratie et égalité des sexes : le rôle de l'ONU, document directif, sous la dir. M. Tommasoli, IDEA, PNUD, ONUfemmes, p. 11, URL : <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/democratie-et-egalite-des-sexes-le-role-de-ONU.pdf>, consulté le 17 novembre 2017.

Au cours de la fin de l'année 2010 et du début de l'année 2011, les femmes tunisiennes ont joué un rôle important dans l'expression de leur refus du totalitarisme et de leur aspiration à la démocratie. Néanmoins, cette évolution semble connaître divers obstacles en raison de la domination masculine, de la remise en question des acquis des droits des femmes, notamment par les mouvements fondamentalistes, du manque d'engagement de plusieurs acteurs politiques dans la garantie de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, y compris celle dans la vie publique.

Aujourd'hui, la question de la citoyenneté et de la participation à la prise de décision chez les femmes suscite un intérêt croissant. Les voix défendant la bonne gouvernance insistent sur la nécessité d'impliquer davantage les femmes dans la prise de décision et d'œuvrer pour développer leur autonomisation. Toutefois, contrairement à l'accès à l'éducation, les femmes tunisiennes se trouvent confrontées à diverses difficultés pour s'insérer dans le marché du travail et pour participer dans la vie publique et politique, aux échelles nationale, régionale et locale.

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les sexes, la présence des femmes dans la vie publique reste faible, notamment à l'échelle locale. Ainsi, leurs besoins et attentes ne sont pas toujours pris en compte dans les politiques et les programmes initiés.

Participation des jeunes

En Tunisie, les jeunes, au cours de la période couvrant la fin de l'année 2010 et le début de l'année 2011 ont occupé une place d'avant-garde sur la scène publique. Néanmoins, cette évolution semble connaître certains obstacles en raison du manque de rajeunissement des élites politiques, des difficultés des politiques d'être à l'écoute des jeunes, de la montée du fondamentalisme.

L'adhésion des jeunes tunisiens dans les structures associatives, politiques et syndicales demeure faible. L'absence de stratégie de communication, de mobilisation et d'encadrement de la part de ces structures explique, entre autres, cet état de fait. D'après l'enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie, 6% des jeunes interrogés seraient des membres actifs ou des responsables associatifs. Il ressort également de cette enquête que seul 5,5% des jeunes interrogés sont des militants actifs ou des responsables au sein d'un parti politique¹¹.

En Tunisie, les lieux d'apprentissage de la participation et de la gestion de la Cité ne s'ouvriraient pas facilement aux jeunes, malgré leur poids démographique important. La précarité des conditions juvéniles, les difficultés des jeunes à accéder aux ressources, leur autonomisation peu développée et l'absence de traditions de l'exercice de la citoyenneté chez les jeunes et les adolescents, le manque d'expérience des maîtres d'œuvre des programmes et des projets dans l'accompagnement des jeunes et adolescents en matière d'accès à la citoyenneté... ont entravé l'apparition de formes de participation « formelles » chez les adultes de demain. De même, ces derniers ont encore du mal à saisir le rôle important des organisations à la base dans la défense des intérêts collectifs.

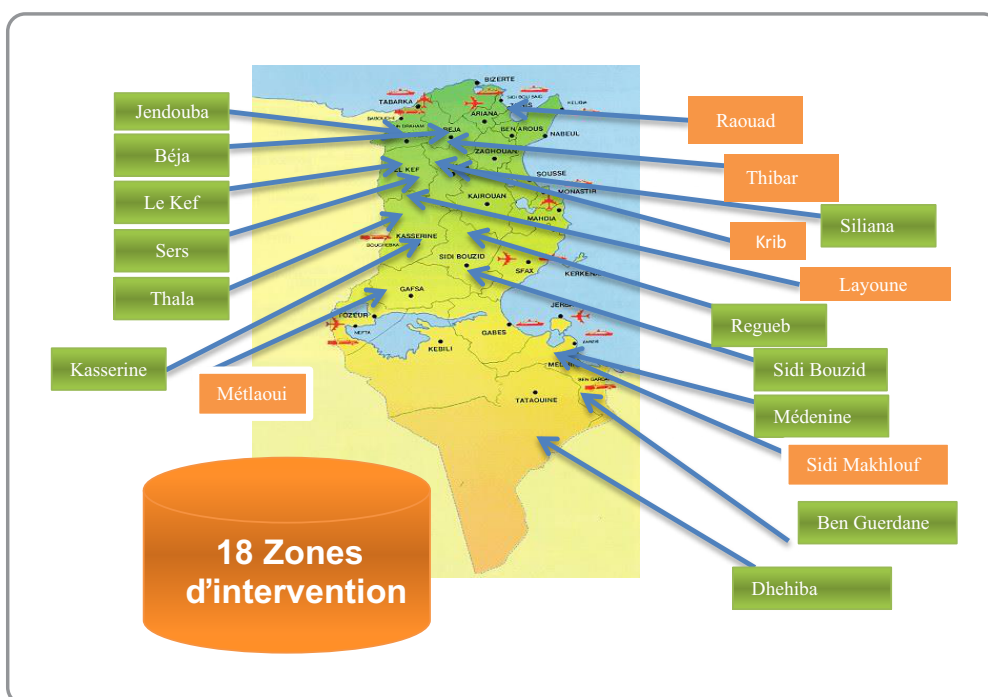
I.2. Appui du CILG-VNG International à des micro-projets associatifs locaux

La consolidation de la gouvernance locale et du développement économique local est une étape incontournable pour permettre à la Tunisie d'asseoir son processus démocratique. C'est

11 PNUD, (2013), Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition des processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie, rapport de synthèse, Tunis, p.29

dans cette optique que CILG-VNG International se donne pour mission, entre autres, l'appui à la société civile pour favoriser l'engagement citoyen, la garantie de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et la promotion de la participation des jeunes, des deux sexes, dans la vie publique, à travers son Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Economique Local (PAGUDEL) II¹². Ce programme intervient dans les communes de Béja, de Benguerdane, de Dehiba, de Layoune, de Jendouba, de Kasserine, du Kef, du Krib, de Médenine, de Méthlaoui, de Raouad, de Regueb, du Sers, de Sidi Bouzid, de Sidi Makhlouf, de Siliana, de Thala et de Thibar.

Zones d'intervention du PAGUDEL II



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2016, trois ateliers régionaux (Nord-Ouest, Centre-Ouest et Méthlaoui, Sud-Est) et un atelier local (Raouad) : « Le partenariat et le réseautage dans la gouvernance locale : Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la participation des jeunes » ont été organisés. Ces ateliers ont permis :

- d'échanger autour du partenariat et du réseautage entre les acteurs locaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, dans la gouvernance locale ;
- de débattre les enjeux relatifs à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la participation des jeunes, des deux sexes ;
- d'identifier les pistes de collaboration entre CILG-VNG International et les acteurs locaux, gouvernementaux et non gouvernementaux.

12 L'objectif global du PAGUDEL II, qui s'étale sur deux ans et demi (2016-2018), est de consolider une gouvernance locale démocratique favorisant le développement économique local inclusif et l'insertion des chômeurs notamment les femmes et les jeunes dans le marché de l'emploi.

Nombre des participants aux ateliers d'information sur l'appui du PAGUDEL II à la société civile

	Lieu	Date	Femmes	Hommes	Total
Atelier régional du Sud-Est	Djerba	7 avril 2016	4	25	29
Atelier régional du Nord-Ouest	Le Kef	21 avril 2016	12	24	36
Atelier régional du Centre-Ouest et de Mélaoui	Sbeitla	28 avril 2016	10	25	35
Atelier local de Raoued	Tunis	24 mai 2016	7	5	12
	Total		33	79	112



Atelier régional d'information sur l'appui du PAGUDEL II à la société civile, Djerba, 7 avril 2016



Atelier régional d'information sur l'appui du PAGUDEL II à la société civile, Le Kef, 21 avril 2016



Atelier régional d'information sur l'appui du PAGUDEL II à la société civile, Sbeitla, 28 avril 2016

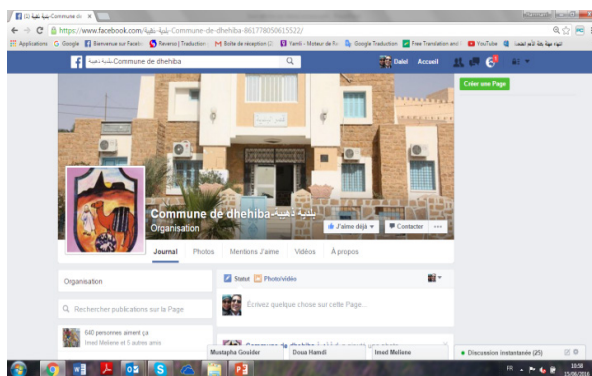
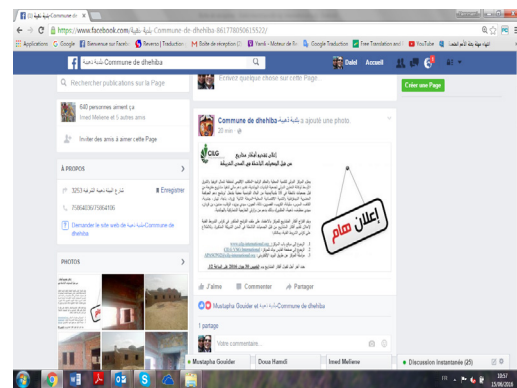


Atelier d'information sur l'appui du PAGUDEL II à la société civile, Tunis, 24 mai 2016

Suite à l'élaboration du cahier de charges, le concours d'idées au profit des associations locales œuvrant dans les domaines de la gouvernance locale démocratique et du développement économique local dans les 18 communes partenaires du PAGUDEL II (Béja, Benguerdane, Dehiba, Layoune, Jendouba, Kasserine, Le Kef, Le Krib, Le Sers, Médenine, Métlaoui, Raoued, Regueb, Sidi Bouzid, Sidi Makhoulouf, Siliana, Thala et Thibar) a été lancé au cours du mois de juin 2016.



Affichage du concours d'idées des projets dans les communes partenaires, juin 2016



Publication de l'annonce du concours d'idées des projets sur le net, juin 2016

L'appui du CILG-VNG International à la société civile s'est concrétisé dans le cadre du PAGUDEL II à travers le soutien de onze initiatives associatives dans douze communes partenaires. À cet effet, des actions novatrices locales ont été mises en œuvre visant, entre autres, le renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires locales.

Répartition des projets associatifs sélectionnés et soutenus par le PAGUDEL II par commune d'intervention et selon le nombre des associations partenaires

Intitulé du projet	Commune(s) d'intervention	Nombre des associations partenaires
1. « Développement du leadership chez les jeunes, des deux sexes, dans la vie locale »	Béja et Siliana	4
2. « Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive »	Layoune, Kasserine	4
3. « Forum du jeu éducatif "Raed" pour le renforcement de la participation démocratique des jeunes à l'échelle locale »	Kasserine	4
4. « J'aime & Je partage II "Stations" »	Regueb	4
5. « Jeunes solidaires, jeunes actifs »	Benguerdane	10
6. « L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens »	Thibar	4
7. « Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale »	Sidi Bouzid	4
8. « Métlaoui, pour une ville plus propre et plus belle »	Métlaoui	4
9. « Pour une citoyenneté active des jeunes »	Médenine, Benguerdane, Sidi Makhlouf	4
10. « Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) de la commune de Médenine 2017 »	Médenine	4
11. « Réseau des artisanes du Nord-Ouest »	Béja, Jendouba, Thibar	4
	Total	50

La collaboration entre les communes et les acteurs associatifs partenaires s'est améliorée : validation des communes partenaires des initiatives associatives locales à soutenir par le PAGUDEL II, signature de conventions entre les associations bénéficiaires du soutien du PAGUDEL II et les communes concernées, plusieurs actions conjointes entre les associations partenaires et les communes concernées réalisées (ateliers autour des PAI sensibles au genre et à la jeunesse, rencontres autour des chartes de ville relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la jeunesse).

Les projets associatifs soutenus ont contribué au renforcement de coopération entre les acteurs locaux, notamment entre les communes et les organismes non gouvernementaux. Un dialogue constructif et fructueux s'est développé dans les 12 communes concernées par les initiatives associatives soutenues. Les rapports entre ces acteurs s'appuient de plus en plus sur l'approche participative. Des actions novatrices locales ont été réalisées visant le renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires locales.

Répartition du nombre de projets associatifs soutenus par le PAGUDEL II selon les communes partenaires

Commune	Nombre de projets associatifs intervenant dans chaque commune
1. Béja	2
2. Benguerdane	2
3. Layoune	1
4. Jendouba	1
5. Kasserine	2
6. Médenine	2
7. Mélaoui	1
8. Regueb	1
9. Sidi Bouzid	1
10. Sidi Makhlouf	1
11. Siliana	1
12. Thibar	1

L'appui technique que le CILG-VNG International apporte aux différentes institutions associatives pourrait être entendu comme un dispositif de diagnostic orienté vers l'action. Il s'agit en réalité d'un « contrat » entre les parties, basé sur une approche globale spécifique qui prend en considération les ressources humaines des différents partenaires : l'État, le secteur privé et la société civile.

L'appui technique renvoie à une l'idée de prospection. En effet, les pré-requis de l'appui technique - dans le contexte de la bonne gouvernance - se fondent sur une volonté d'anticiper les changements et d'orienter les décisions en matière de gouvernance locale et démocratique et les compétences liées à cette question. Le travail de prospection consiste en la réalisation

d'études en vue d'établir un diagnostic de la situation non seulement concernant le tissu associatif en Tunisie, mais également de la manière dont il participe à la prise de décision.

Par ailleurs, l'appui technique présuppose également un développement des capacités des différents acteurs impliqués dans la question de la gouvernance locale et démocratique. La notion de capacité pourrait être définie comme l'aptitude à exécuter des tâches et à obtenir des résultats, à recenser les problèmes et à les régler, et à faire des choix en toute connaissance de cause. Il s'agit de la faculté des individus, des organisations et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires efficacement¹³.

Ici, l'idée de développement des capacités sous-entend le processus par lequel les individus et les organisations créent et renforcent leurs capacités au fil des années. Le soutien au développement des capacités réside dans les ressources (inputs) et les processus que des acteurs externes – nationaux ou étrangers – peuvent mettre en œuvre afin de catalyser ou de soutenir le développement des capacités d'individus, d'une organisation, ou d'un réseau d'organisations (par ex. dans un secteur, ou même au niveau du secteur public)¹⁴.

L'approche par les capacités en ce qui concerne les stratégies de développement du territoire au niveau local est intéressante dans la mesure où elle permet d'appréhender les interactions existant entre les acteurs du territoire, ses institutions et ses ressources, et la possibilité, pour les acteurs du territoire, de choisir le mode de vie qu'ils valorisent par l'élargissement de leurs capacités. À partir d'un ensemble large de capacités individuelles, les capacités qui ne peuvent être acquises qu'à l'échelle du territoire sont l'objet d'un intérêt particulier¹⁵.

Dans ce sens, l'idée serait de renforcer le développement local grâce au développement des capacités des différents acteurs impliqués dans la prise de décision participative en augmentant l'efficacité de l'appui à l'échelle du pays. Dans le contexte de gouvernance locale et démocratique, il s'agit notamment de miser sur les ressources humaines en tant que vecteur d'actions et de mesures en faveur de la consolidation du processus démocratique. Dans cette optique, une attention particulière est vouée à la formation et à la mise à niveau des individus et des équipes œuvrant dans ce domaine pour un meilleur ciblage des actions grâce à l'appui technique du CILG-VNG International.

L'appui technique consiste à répondre en temps utile et selon la demande, aux besoins en capacité des différentes communes retenues. L'intérêt de l'appui technique est qu'il cherche à renforcer les capacités aussi bien des particuliers en vue de les aider à se perfectionner dans leurs domaines de spécialisation que ceux des différents organismes afin de leur permettre de devenir plus performants, mais aussi d'améliorer l'engagement citoyen au niveau régional. Pour ce faire, le développement de réseaux permettant un échange des informations stratégiques et une meilleure collaboration entre les différentes parties est indispensable. Il s'agit donc de mettre en place une coopération intersectorielle, avec une meilleure participation de la société civile, qui converge vers les attentes des jeunes et des femmes en matière de développement et de gouvernance locale.

13 Commission Européenne, (2005), Analyse institutionnelle et développement des capacités. Pourquoi et Comment ?, Collection outils et méthodes, p. 6 ; URL : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-tools-and-methods-series-institutional-assessment-capacity-development-200509_fr_2.pdf, consulté le 18 novembre 2017.

14 Idem, *Op. cit.*

15 Fr. Loubet et al., (2011), « Contribution de l'approche par les capacités à l'évaluation du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2011/4 (octobre), p. 681-703, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-4-page-681.htm#re1no55>, consulté le 18 novembre 2017.



Atelier de capitalisation, Benguerdane, 28 août 2017

Les actions à mener en matière de développement du partenariat et du réseautage et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la participation des jeunes, des deux sexes, devraient s'appuyer sur les fondements et les principes directeurs suivants :

- L'approche des droits humains est un cadre conceptuel pour le processus du développement humain. Elle est basée sur les normes internationales des droits humains. Cette approche œuvre pour la promotion et la protection de ces droits. Elle incite à tenir compte consciemment et systématiquement des droits humains dans tous les aspects du développement des politiques et programmes.
- La planification basée sur les résultats a pour objectif l'amélioration de l'efficacité et de la redevabilité. Elle est orientée vers l'obtention de résultats : elle utilise les résultats comme base pour la planification, la gestion et le reporting, et vise à améliorer les performances en comparant et en analysant les résultats réels aux résultats prévus grâce à un suivi, à une évaluation, à un reporting et à des ajustements réguliers.
- L'approche participative et le partenariat assurent l'implication des divers acteurs dans les différentes phases de planification, de la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des actions. L'approche participative et le partenariat augmentent la qualité, l'efficacité et la pertinence des actions, notamment par le renforcement des systèmes communautaires.
- L'approche genre se réfère aux différences sociales et aux rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Dans cette perspective, les rôles des femmes et des hommes sont des constructions sociopolitiques et culturelles qui varient d'une société, d'une culture, d'une époque à l'autre. Le gender mainstreaming (généralisation de l'analyse selon le genre), incite les gouvernements, la société civile, le secteur privé à placer les rapports de genre, au centre de toute planification, action ou évaluation.
- L'autonomisation des jeunes, des deux sexes, et des femmes implique le développement de différents moyens et de diverses capacités permettant la prise de décisions et l'assomption de la responsabilité de ces décisions.
- La gouvernance locale favorise une intervention plus appropriée aux contextes régionaux et locaux. Il est primordial de laisser une liberté de manœuvre aux acteurs responsables régionaux et locaux afin qu'ils puissent répondre aux besoins spécifiques de la région, tout en respectant les grandes lignes nationales.



Ateliers de formation en matière de planification stratégique au profit des acteurs publics et associatifs dans le cadre de l'élaboration de la « Stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja », Béja, 2^{ème} semestre 2016.



Ateliers de formation en matière de planification stratégique au profit des acteurs publics et associatifs, dans le cadre de l'élaboration du « Plan stratégique intersectoriel d'inclusion des jeunes dans la vie locale à Siliana », Siliana, 2^{ème} semestre 2016.

II. Objectifs du travail

Le document présent a pour objectif d'élaborer un travail de capitalisation des projets associatifs soutenus par le PAGUDEL II et ce, en vue de mettre en exergue les changements entraînés par ces initiatives associatives. Dans l'évolution d'une institution, le processus de capitalisation constitue une démarche, voire une condition, sine qua non pour la pérennisation et l'ancrage des actions initiées. En effet, un exercice de capitalisation est susceptible de décrire différentes situations vécues et mutations entraînées au cours d'une action en vue d'optimiser les expériences et d'identifier les pratiques les plus idoines à un contexte donné.

Ce travail de capitalisation s'articule donc autour de deux volets : démarche adoptée et actions menées, d'une part, et pratiques significatives, d'autre part. Il s'agit de faciliter la construction d'une vision du futur en matière d'appui à la société civile à l'échelle locale en :

- Documentant les actions du CILG-VNG International pour et avec les associations locales dans le cadre du PAGUDEL II ;
- Présentant et analysant les principales pratiques significatives identifiées dans le cadre de l'appui du CILG-VNG International aux partenaires associatifs ;
- Favorisant le partage des leçons apprises en matière d'appui à la société civile avec les partenaires.

Le travail de capitalisation c'est donner les moyens de valoriser ce que l'on sait faire et éviter de perdre son savoir. Le savoir capitalisé permet alors de donner des clés, d'être outillé, pour aborder les activités à venir. C'est donc faire passer des savoirs implicites à une forme explicite. Ce savoir sert d'abord à ceux qui l'ont produit. Il peut être ensuite diffusé à des tiers si cela est souhaité. La capitalisation est sous-tendue par trois logiques : (i) logique d'expérience : le savoir capitalisé est issu d'un travail de mémoire basé sur qui s'est fait ; (ii) logique de méthode facilitant le repérage des savoir-faire, leur sélection et leur modélisation ; (iii) logique de fonction permettant d'une part d'apprendre à partir des pratiques en vue de progresser, et d'autre part d'appliquer ces savoir-faire acquis en interne et le cas échéant en assurer leur diffusion. La capitalisation ne peut pas se limiter à la description des faits ou à la compilation des actions. Elle doit permettre d'identifier, de comprendre et de rendre reproductible et transposable les savoir-faire mis en œuvre dans le passé qui ont permis d'atteindre les objectifs que l'on s'était fixés¹⁶.

16 Cf. G. Graugnard, V. Quiblier, (2006), Note de synthèse du module de formation : « Introduction à la capitalisation d'expériences », F3E, Groupe Initiatives, URL : http://www.skillpass-game.com/sites/default/files/2017-02/note_de_synthese_formation_capitalisation_2006_2.pdf, consulté le 17 novembre 2017.

III. Méthodologie adoptée

Le corpus du travail de capitalisation est constitué de deux sources d'informations complémentaires, à savoir la documentation et les témoignages des parties prenantes.

III.1. Le travail documentaire

Le travail documentaire permet de décrire et d'analyser le processus initié dans le cadre du PAGUDEL II dans l'appui à la société civile. Ce travail s'est appuyé sur divers types de documents ayant trait aux projets initiés. Il s'agit des rapports d'activités, des conventions entre CILG-VNG International et ses partenaires associatifs, des plans d'action et des plans financiers des projets associatifs, des rapports narratifs des projets associatifs, des produits réalisés...

III.2. Les entretiens

Dans le cadre du travail de capitalisation, des entretiens auprès des coordinateurs locaux ont été réalisés afin d'appréhender le processus initié par CILG-VNG International dans l'appui à la société civile, de cerner les changements entraînés par ces initiatives associatives mises en œuvre et présenter et analyser les principales pratiques significatives identifiées dans le cadre de l'appui du PAGUDEL II aux initiatives des associations locales. La parole des responsables des associations chef de file a été également recueillie à travers des entrevues filmées, réalisées dans le cadre de cet exercice et diffusées par la suite sur des supports numériques. Riche en informations aussi bien en ce qui concerne les différents projets retenus que les contextes dans lesquels ces projets ont vu le jour et ont été menés à terme, le témoignage des acteurs de la société civile a permis de saisir le processus du PAGUDEL II et son ancrage dans la commune retenue.

III.3. Les outils d'analyse

Pour interpréter les données qualitatives, les techniques de l'analyse du discours et de l'analyse sémiotique peuvent être pertinentes d'autant plus qu'il s'agit de saisir les sens que les interviewés donnent au travail associatif dans le cadre du développement local démocratique. Le récit que chacun d'entre eux fait, produit des sens particuliers, une perception personnelle qui relève aussi bien d'expériences diverses vécues en première personne ou rapportées, que de l'éducation et de l'environnement desquels sont issus ces derniers.

Il est de plus en plus admis à la suite de Erving Goffman que la vie sociale¹⁷ est envisagée comme une scène où les acteurs en représentation construisent une définition commune de la situation, mais également que l'expérience personnelle de tout un chacun est primordiale dans l'étude des attitudes et des perceptions : son ouvrage « Les Cadres de l'expérience »¹⁸ ne se limite pas aux interactions, mais traite aussi de l'expérience. Toute expérience, toute activité sociale, se prête, selon lui, à plusieurs versions, ou cadrages. Ceux-ci entretiennent

17 Cf. E. Goffman, (1973), La présentation de soi, La mise en scène de la vie quotidienne I, Le sens commun, Éd. de Minuit, Paris.

18 Cf. E. Goffman, (1991), Les cadres de l'expérience, Le sens commun, Éd. de Minuit, Paris.

des rapports les uns avec les autres. Ils fixent la représentation de la réalité, orientant les perceptions, et influencent l'engagement et les conduites. C'est ainsi que les récits livrés au cours des entretiens peuvent se révéler une mine d'informations permettant d'appréhender les opinions et les représentations des membres du tissu associatif en ce qui concerne le développement local démocratique.

Analyser les récits, signifie essentiellement dégager les sens cachés, les non-dits afin de travailler sur les différentes connotations attribuées au travail associatif et à l'exercice de la citoyenneté. Il s'agit alors de dépasser les dénnotations et pour se situer au-delà de l'intention du locuteur. L'intérêt de ces outils d'analyse est alors d'opposer l'intentionnalité du locuteur à celui de son discours : la narration porte en soi des marqueurs de subjectivité qui peuvent suggérer des pistes interprétatives alternatives à la signification linéaire du premier degré.

Deux outils d'analyse s'avèrent être adéquats pour dégager les sens pluriels qui émanent des corpus retenus, il s'agit de l'analyse du discours et l'analyse sémiotique.

- L'analyse du discours permet de mettre en relation les différents matériaux recueillis et le contexte dans lesquels ils sont produits, il s'agit de s'attacher à l'articulation entre toute manifestation verbale permettant aux enquêtés d'exprimer différentes situations de leur vécu concernant la question de l'engagement citoyen dans le processus démocratique et le lieu social de leur prise de parole.
- L'analyse sémiotique est une méthode d'analyse des données (discours, récits...) qui permet d'en faire ressortir le véritable contenu à partir de leur structure. C'est une technique permettant de décrire et d'analyser des systèmes de signification, et d'étudier comment un matériau dit ce qu'il dit en essayant de remplir de sens l'implicite, le non-dit. Il s'agit d'un travail d'interprétation des récits et des discours tels qu'ils se livrent à l'interlocuteur pour chercher à en dégager un contenu exprimant des sens latents.

IV. La capitalisation : une mise en mémoire d'expériences plurielles

« Narrer ce que l'on ne peut théoriser »¹⁹ pour rendre compte d'expériences plurielles et innovantes dans le cadre de la gouvernance et du développement local. L'exercice de capitalisation des initiatives associatives soutenues par le CILG-VNG International privilégie ici une approche capable de restituer la dimension humaine du travail associatif et libérer la parole autour de la participation citoyenne dans un contexte particulier de l'histoire du pays. Au-delà d'une lecture analytique des actions des associations locales, des principales pratiques significatives, de la vision future en matière d'appui à la société civile à l'échelle locale et des leçons apprises en matière d'appui à la société civile, il s'agit surtout de raconter des expériences de jeunes femmes et de jeunes hommes qui ont cru à l'action citoyenne et se sont investis dans la gouvernance locale et participative afin de contribuer à la consolidation de la démocratie dans le pays.

La capitalisation des expériences est riche, plurivoque et plurielle. Les expériences sont uniques, partiellement transposables et difficilement duplicables. Dans le domaine de la vie associative, chaque contexte révèle une situation particulière où les méthodes pourraient constituer un frein à la transmission des expériences significatives : « Ils n'osaient exprimer ce qu'ils pensaient vraiment de peur d'être jugés, ridiculisés, parce que leurs mots et leurs concepts n'entraient pas dans la norme. D'autres, par lassitude, avaient cessé de réfléchir et se limitaient à agir, avec leurs « trucs » qui contredisaient les préceptes appris et les méthodes proposées, tout en répétant devant leurs supérieurs le discours officiel. Nous avons tous vécu ou constaté à un moment ou un autre ce genre de divorce. Il est révoltant parce que trop injuste. Mais il est également un des principaux freins à l'amélioration du savoir et du savoir-faire. Comment aider à ce que l'expérience débouche en connaissance, comment l'élaborer et la formuler pour qu'elle devienne un capital au service de tous, pour qu'elle puisse être partagée et enrichir théorie et pratique ? [...] Qu'est-ce que la capitalisation de l'expérience, alors ? Il peut suffire de dire : c'est le passage de l'expérience à la connaissance partageable »²⁰.

Dans le présent document, la capitalisation est abordée à travers le prisme de la mise en valeur du capital humain, des émotions, des rencontres, des vécus et des expériences des différents acteurs impliqués dans les initiatives associatives des communes partenaires du PAGUDEL II. Le choix de cet angle d'attaque permet de dégager les différents sens que les divers acteurs des initiatives associatives donnent à l'instauration de nouvelles pratiques relatives à la citoyenneté, à la gouvernance locale et au développement durable. Il s'agit d'une mise en mots susceptible de restituer l'appropriation des bonnes pratiques en matière de garantie de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et de promotion de la participation des jeunes, des deux sexes, dans la vie publique et leur application dans un contexte particulier qui requiert dans la plupart des cas une capacité de « bricolage »²¹ pour une meilleure adéquation entre la théorie et le terrain. En effet, les expériences de ces femmes et de ces hommes qui œuvrent sur le terrain se heurtent souvent aux théories « normalisantes » élaborées dans les think tanks qui alimentent les préceptes et les méthodes adoptées par l'institution de la société civile : « si ces nouveaux acteurs de la société civile prétendent contribuer à la fabrique de la

19 L'idée a été développée par U. Eco dans la quatrième page de couverture de son roman *Il nome della rosa*, Milano, Bompiani, 1980.

20 P. De Zutter, (1994), *Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital*, Editions-Diffusion Charles Leopold Mayer, p. 7-8, URL : http://docs.eclm.fr/pdf_livre/60DesHistoiresDesSavoirsEtDesHommes.pdf, consulté le 20 décembre 2017.

21 Cf. la métaphore du « bricolage » avancée par C. Lévi-Strauss dans son ouvrage *La pensée sauvage*, Plon, 1962.

décision publique, ces think thanks n'oublient pas de travailler pour eux. Il s'agit en effet pour ces entités de se faire connaître, de se faire reconnaître et d'arriver à des positions identifiables comme proches des décideurs politiques et pertinentes. Leur contribution à l'intérêt général doit donc être repensé à l'épreuve d'une stratégie autocentrée »²². Il y aurait alors comme un télescopage entre le terrain, l'expérience qui débouche sur l'action et les recommandations et approches théoriques émanant des décideurs encadrant la société civile, d'autant plus que « la richesse de l'expérience est d'abord dans ses acteurs, dans ses sujets, et non dans les objets eux-mêmes »²³.

Cette partie se propose de retracer les différentes expériences vécues, assimilées et restituées par les coordinateurs locaux dans le cadre du PAGUDEL II. Il s'agit ici de poser un regard d'ensemble afin de dresser un parcours récapitulatif des différents projets associatifs menés dans le cadre du PAGUDEL II en mettant l'accent sur les récits relatifs au vécu des différents acteurs afin de favoriser l'expression du terrain à travers leurs voix souvent en décalage avec le langage institutionnel des rapports. La difficulté du travail de capitalisation est donc de laisser le terrain parler son propre langage. Ce langage vivant et polyphonique renvoie à autant de dialogues, de discussions, d'échanges entre les membres du tissu associatif des différentes communes et les décideurs locaux, il retrace la vie des divers projets soutenus par le PAGUDEL II.

IV.1. Décrire l'appui du PAGUDEL II à la société civile pour raconter des initiatives communautaires

Le contexte particulier que traverse la Tunisie depuis 2011 appelle une redéfinition du rôle des acteurs locaux dans le développement durable des différentes communes retenues. Dans cette optique, l'intervention des associations dans le processus de développement local s'avère être incontournable : c'est à travers la participation de jeunes femmes et de jeunes hommes qu'une dynamique locale va être amorcée, d'autant plus que le développement local est l'expression même de « la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »²⁴.

Cette partie se présente comme une vitrine permettant l'exposition des différentes initiatives associatives soutenues par le PAGUDEL II. Elle a pour rôle de souligner que la participation dans la prise de décision permet non seulement de créer une dynamique communautaire autour de projets fédérateurs, mais également de montrer l'importance des initiatives du tissu associatif dans le développement durable.

IV.1.1. Le PAGUDEL II : pour un partenariat tripartite

L'axe 4 du programme PAGUDEL II consiste en l'appui à des initiatives associatives locales en partenariat avec les communes. Le programme a démarré avec l'élaboration du cahier des charges du concours d'idées des projets communs destiné aux associations œuvrant dans les 18 communes partenaires. Les idées des projets soutenus par CILG-VNG International doivent

22 S. Mappa., sous la dir., (2009), Les impensés de la gouvernance : la société civile, réponse à la crise, Ed. Karthala.

23 P. De Zutter, (1994), *Op. Cit.*, p. 18, consulté le 25 décembre 2017.

24 J. L. Guigou, (1984), Le développement local : espoirs et freins, revue Correspondance Municipale, n°246, mars 1984.

s'articuler autour de la gouvernance locale démocratique et du développement économique local. Une publication de l'annonce du concours d'idées des projets a été diffusée, notamment, sur le site web et la page Facebook du Centre et dans toutes les communes partenaires.

Fin juin 2016, a eu lieu la réception de 29 idées de projets associatifs, une présélection de 13 idées de projets associatifs s'est déroulée en août 2016. À l'issue de cette présélection, une visite de terrain (Béja, Médenine, Benguerdane, Métaloui, Kasserine, Sidi Bouzid, Regueb, Thibar) a eu lieu entre août-octobre 2016, en vue d'échanger avec les communes partenaires et les associations concernées autour des projets présélectionnés. La finalisation et la signature des conventions de 11 projets associatifs ont eu lieu avant la fin de l'année 2016 autour des thèmes suivants :

1. « *Développement du leadership chez les jeunes, des deux sexes, dans la vie locale* » (Béja, Siliana) : Association Créativité et Art, Association Jeunesse de Développement, Association Sofia, Association Esprit
2. « *Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive* » (Layoune, Kasserine) : Association Tigar Citoyenneté Paritaire, Association Thala Solidaire, Association du Centre d'Innovation des Projets Sociaux, Association de la Charité-Layoune
3. « *Forum du jeu éducatif «Raed» pour le renforcement de la participation démocratique des jeunes à l'échelle locale* » (Kasserine) : Forum des Jeunes pour la Culture de la Citoyenneté, Association Tunisienne pour la Défense des Elèves, Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction - section de Kasserine, Association de Développement de la Cité Elbratlia
4. « *J'aime & Je partage II, «Stations»* » (Regueb) : Association Tunisienne de l'Action Culturelle, Association Passage Théâtrale, Association de Soutien des Personnes Agées, Association Cinéma Itinérant Roadmovie
5. « *Jeunes solidaires, jeunes actifs* » (Benguerdane) : Association Irada Benguerdane, Association Benguerdane Futur d'Investissement et Développement, Association Ain de Développement Benguerdane, Association UDC Benguerdane, Coalition des associations de la société civile Benguerdane
6. « *L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens* » (Thibar) : Association des Anciens Elèves du Lycée Agricole de Thibar, Association Lam Echaml, Association de la Société Civile de Thibar, Association Al Yosser
7. « *Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale* » (Sidi Bouzid) : Association Solidarité Emploi Mohamed Bouazizi, Association Montada Motafakiroun, Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction, Local Développement Watch
8. « *Métlaoui, pour une ville plus propre et plus belle* » (Métlaoui) : Association des Amis de L'Enfant, Association du Chemin de la Réforme, Association Tunisie Notre Maison, Organisation Mondiale de l'Environnement, du Développement et des Droits de l'Homme - section Métlaoui
9. « *Pour une citoyenneté active des jeunes* » (Médenine, Benguerdane, Sidi Makhlof) : Association Afakouna Benguerdane, Association Culture et Développement Benguerdane, Association Afak pour la Promotion du Travail Social de Médenine, Association Amel du Développement Benguerdane
10. « *Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) de la commune de Médenine 2017* » (Médenine) : Associations de Développement et des Etudes Stratégiques de Médenine, Club Unesco Alecso de Médenine, Association Zahraa, Association des Amis de la Maison des jeunes à Hassi Amor
11. « *Réseau des artisanes du Nord-Ouest* » (Béja, Jendouba, Thibar) : ANCIA Béja, Association de Cordialité Conjugale-Thibar, TANIT Béja, GDA Kounouz Djebba, Association Rayhana Jendouba

Le démarrage de la mise en œuvre des activités des projets associatifs soutenus a eu lieu en octobre 2016 après l'examen des projets associatifs présélectionnés et en concertation avec les parties prenantes, notamment les municipalités : dans cet esprit, les projets présentés par les associations sont tenus d'avoir l'aval de la municipalité en question afin qu'une tradition s'instaure pour que les associations travaillent en partenariat avec les représentants municipaux, avec les autres associations de la commune/du gouvernorat/de région et avec le CILG-VNG International.

L'esprit de ce programme est donc avant tout un appui au partenariat pour encourager le tissu associatif tunisien à intégrer dans son travail le système de convention avec les différents acteurs locaux, voire nationaux, notamment le CREDIF et l'ONJ, afin de renforcer la démocratie participative locale grâce à la mise en place d'une plateforme d'échanges basés sur le dialogue et la concertation entre les différentes parties (les associations, les acteurs municipaux, le secteur privé). C'est ainsi qu'il a été donné le choix aux associations retenues de sélectionner leurs partenaires en fonction de leur champ d'action.



Logos CREDIF et ONJ

Les 11 projets associatifs appuyés par le PAGUDEL II sont l'expression de besoins liés à des contextes locaux à un moment où la Tunisie s'achemine vers la démocratie. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la consolidation de la gouvernance locale démocratique favorisant le développement économique local inclusif et l'insertion des chômeurs, notamment, les femmes et les jeunes des deux sexes dans le marché de l'emploi, mais aussi la démocratie participative locale. L'idée étant d'impliquer les zones et groupes sociaux les plus défavorisés et les plus menacés par les phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociale dans la vie de la Cité.

En matière de développement, le partenariat et le réseautage sont une dimension indispensable dans l'identification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions. En effet, dans le traitement des différentes questions relatives au développement humain et l'accompagnement des divers groupes sociaux, la coordination et la concertation entre intervenants s'imposent de plus en plus pour un meilleur ciblage des actions et une meilleure utilisation des ressources disponibles. Il s'agit ainsi de renforcer le rôle des organisations de la société civile en ce qui concerne le partenariat et le réseautage dans la gouvernance locale.

Ces projets renvoient à la détermination et la volonté de femmes et d'hommes de promouvoir la participation des citoyens pour redynamiser leur commune connaissant des difficultés économiques : mobiliser des concitoyens en vue de les inciter à prendre part au processus de reconversion économique de leur région en participant à des projets collectifs. Il s'agit de promouvoir une place pour le point de vue des habitants dans la mise en œuvre de diverses politiques publiques, essentiellement sur le terrain de l'implantation d'équipements collectifs, de l'aménagement du cadre de vie en identifiant les besoins locaux par et auprès des habitants²⁵.

25 Cf. E. Baillergeau, J.W. Duyvendak, (2006), « Les enjeux du travail social d'intermédiation d'après l'exemple des Pays-Bas », *Espaces et sociétés* 2006/1 (n° 124-125), p. 223-241, URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-223.htm>, consulté le 25 décembre 2017.

IV.1.2. La contextualisation : des histoires ancrées dans le territoire

« La cohérence d'un projet réside dans les liens qu'il va tisser avec son contexte. [...] Comprendre l'environnement d'un projet, consiste à reconstituer des réalités de manière à en déterminer leurs évolutions »²⁶. Les projets émanant des initiatives associatives soutenues par le PAGUDEL II retracent le cheminement parfois semé d'embûches qui les a vu naître : du diagnostic participatif afin d'identifier les besoins de certains groupes de population aux échanges entre les membres des associations et le coordinateur local, les bénéficiaires des projets et les acteurs locaux. « Le diagnostic est un état des lieux établi à un moment donné. Il vise à rechercher des écarts entre les représentations des différents acteurs, mettre en évidence des forces et faiblesses, menaces et opportunités, mettre au jour les points de convergence et de divergences afin d'en faire advenir des axes de progrès. [...] Il a pour but d'éclairer la réalité locale afin de mieux positionner le projet en regard des spécificités territoriales »²⁷.

Chaque commune a sa propre histoire, son identité propre, des besoins spécifiques liés au climat, à l'emplacement géographique, à l'infrastructure, à la démographie... Les communes concernées par le PAGUDEL II connaissent des spécificités territoriales, malgré certains points communs. Si la gouvernance locale et la participation à la prise de la décision en vue de consolider la démocratie est l'idée maîtresse qui sous-tend tous les projets issus des initiatives associatives, chaque projet exprime différemment la vision de chaque commune en ce qui concerne la redynamisation de la vie de la Cité. En effet, « c'est à travers des effets de prolongement et redéploiement, de singularisation et de pluralisation, que le projet accède à sa propre historicité, aucunement par la survivance d'un énoncé originaire ou la répétition d'une expérience fondatrice »²⁸. Les réalités de vie diffèrent et dans ce sens, les projets font écho aux besoins de la communauté.

IV.2. Catégorisation des activités des projets

Les projets soutenus par le CILG-VNG International dans le cadre du PAGUDEL II sont le fruit d'histoires, de vécus et d'expériences particulières que les jeunes femmes et jeunes hommes des communes retenues ont tenus à réaliser en vue d'amorcer un changement dans leur manière d'appréhender leur avenir, d'autant plus que l'exercice de la démocratie commence par un apprentissage : « La démocratie n'est pas un comprimé qu'on dissout dans l'eau ; c'est une culture qui demande du temps et de la pédagogie »²⁹. C'est ainsi que les composantes de la société civile s'engagent dans le défi de s'approprier et d'encourager l'exercice de la démocratie, constituant ainsi le premier lieu de cet apprentissage, le trait d'union entre le moi et l'État³⁰.

26 D. Paturel., A. Simon., (2011), « Projets de développement des territoires et participation des habitants : le diagnostic partagé, outil méthodologique via l'intermédiation sociale », *Pensée plurielle* 2011/3 (n° 28), p. 79-92, URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2011-3-page-79.html>, consulté le 25 décembre 2017.

27 D. Paturel., A. Simon, (2011), *Op. Cit.*

28 D. Paturel, A. Simon, (2011), *Op. Cit.*

29 T. Ben Jelloun, (2011), La révolte est un poème, propos recueillis par Mélissa Guillemette, *Le Devoir* du 30/07/2011, URL : <http://www.ledevoir.com/lire/328398/tahar-ben-jelloun-la-revolte-est-un-poeme>, consulté le 30 décembre 2017.

30 J. H. Guay, (2011), « L'apprentissage de la démocratie », *Éthique publique*, vol. 13, n° 2 | 2011, URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/526>, consulté le 04 janvier 2018.

IV.2.1. Jeunes des deux sexes : une implication participative dans la gouvernance locale

Nombre de projets retenus dans le cadre du PAGUDEL II misent avant tout sur le potentiel de la jeunesse en tant que moteur de la mise en œuvre des principes de la démocratie participative telle qu'elle est énoncée dans la constitution Tunisienne (chapitre VII l'article 139). L'idée du projet est de renforcer la participation des jeunes citoyens à la prise de décision dans les affaires locales avec une perspective mettant en valeur les besoins spécifiques des jeunes sans discrimination ni exclusion de cette tranche d'âge.

IV.2.1.1. Les deux projets de la commune de Benguerdane

Les deux projets de la commune de Benguerdane portent leur attention sur la jeunesse des deux sexes ; leur idée directrice étant le refus de l'exclusion et de la discrimination des jeunes de la région au niveau de la prise de décision. Il s'agit pour ces projets d'améliorer les relations entre les municipalités et la société civile, de manière à ce qu'elles soient plus structurées et opérationnelles. Pour ce faire, les projets ont démarré leurs activités en organisant des débats, des forums associatifs et des actions solidaires rassemblant nombre de jeunes de Benguerdane afin de valoriser les initiatives de ces jeunes engagés et de susciter l'envie d'agir chez leurs pairs. Les deux projets sont porteurs du profond engagement de la jeunesse de la commune et encouragent le maintien du service civil volontaire. L'intégration des jeunes, des deux sexes, dans la gestion de la Cité que prônent ces deux projets s'est par ailleurs concrétisée par la contribution d'une partie de cette population à la préparation du plan annuel d'investissement de la municipalité de Benguerdane.

IV.2.1.1.1. Benguerdane une ville frontalière avec un potentiel jeune

Le contexte géographique : Le gouvernorat de Médenine est situé au Sud-Est de la Tunisie. Il est délimité par les gouvernorats de Gabès, de Tataouine et de Kébili et la frontière Libyenne à l'Est. Le gouvernorat est découpé en 9 délégations et 10 municipalités, dont les communes de Benguerdane (dernière grande ville avant la frontière Libyenne dont elle est distante 32 kilomètres) qui comprend 66 567 habitants, de Médenine qui compte 71 406 habitants et de Sidi Makhlouf qui arbrite 3 070 habitants³¹.

Le contexte sécuritaire : Sa proximité avec la Libye, pays qui connaît depuis la chute de l'ancien régime de Kadhafi des difficultés économiques, sociales, et sécuritaires, lui confère un statut de plaque tournante de la contrebande et des réseaux terroristes (groupes radicaux et terroristes, du trafic d'armes et de migrants) : nombre de volontaires franchissent la frontière pour rejoindre des groupes extrémistes en Libye ou d'autres groupes djihadistes³². L'attaque de Benguerdane du 7 mars 2016 par des terroristes jihadistes a montré aussi bien la vulnérabilité de la région que la détermination de ses habitants à soutenir les forces de l'ordre dans le combat contre ces groupes extrémistes.

Le contexte socio-économique : Selon un travail de recherche collective mené par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs et de jeunes enquêteurs de terrain, dirigé par Olfa Lamoum, le sentiment qui semble caractériser les habitants de Benguerdane est celui d'être délaissés de la part des pouvoirs publics. Pour l'auteure, lorsque l'on interroge les habitants de Dehiba et

31 INS, (2015), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, version en langue arabe, URL : <http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/vol%201%20rgph%202014%20site%20%281%29.pdf>, consulté le 15 mars 2018.

32 F. Bobin, (2016), « La frontière entre la Tunisie et la Libye, une poudrière stratégique », Le Monde, 7 mars 2016, URL : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/07/la-frontiere-entre-la-tunisie-et-la-libye-une-poudriere-strategique_4877960_3212.html, consulté le 31 décembre 2017.

Benguerdane sur leur perception du Sud tunisien, région à laquelle ils revendiquent appartenir, c'est la « marginalisation » (tahnich) qu'ils évoquent en premier lieu (respectivement 97,7% et 88,5%). Le sentiment de marginalisation s'accompagne d'un autre, qui lui est indissociable : celui de la « punition ». Car pour la plupart des habitants, la « marginalisation » est un « destin social » qui prend tout son sens dans la « punition » infligée par « l'État central » à tout le territoire du Sud tunisien³³.

Dans ce contexte, il est possible de remarquer une intensification du phénomène de la migration clandestine : à titre d'exemple, entre 2011 et 2017, plus de 20 mille clandestins tunisiens sont arrivés sur le sol italien ; les raisons qui poussent les jeunes à l'immigration clandestine sont essentiellement l'abandon scolaire précoce et le chômage³⁴. En effet, les jeunes diplômés rencontrent des difficultés majeures pour s'insérer dans la vie active. En absence d'espaces où les jeunes peuvent être actifs, créatifs ou exploiter leurs potentiels et exprimer leurs attitudes et opinions, nombre de ces derniers s'adonnent à des activités et à des comportements à risque : de la contrebande avec voitures sans matricules, conduite chaotique pour s'assurer un profit rapide, à l'usage d'alcools et de drogues.

L'économie de la commune est donc largement basée sur le commerce, aussi bien formel, qu'informel (contrebande) : « Dans les années 1980, Benguerdane devient un marché transfrontalier lié à la contrebande et au commerce illégal de produits subventionnés en Libye, approvisionnant en Tunisie le réseau des *souks Libya* (marchés libyens), jusqu'à structurer dans cette ville le plus important pôle du « commerce parallèle » tunisien et, au rythme de la mondialisation des années 1990 et 2000, l'une des ramifications de la route globale qui alimente la Tunisie *via* la Libye en importations asiatiques notamment »³⁵.

En ce qui concerne le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, il est de 37,87% dans la délégation de Benguerdane (18,43% pour les hommes contre 58,57% pour les femmes), de 32,99% dans la délégation de Médenine Nord (18,2% pour les hommes contre 47,45% pour les femmes), de 34,55% dans la délégation de Médenine Sud (17,16% pour les hommes contre 50,48% pour les femmes) et de 48,72% dans la délégation de Sidi Makhlouf (30,02% pour hommes contre 66,61% pour les femmes)³⁶.

D'une manière générale, le potentiel des jeunes est inexploité dans le gouvernorat de Médenine : ils s'impliquent peu dans la gestion des affaires locales et leur participation à la vie politique reste très discrète. Dans ce sens, cette population n'a pas beaucoup d'opportunités pour exprimer ses besoins et ses attentes et reste souvent marginalisée, précaire et vulnérable.

Le projet « Jeunes solidaires, jeunes actifs »

Ce projet est porté par la coalition des associations « *Irada de Benguerdane* », « *Benguerdane Futur d'Investissement et Développement* », « *Ain Développement Benguerdane* », « *UDC Benguerdane* » et « *Coalition des associations de la société civile Benguerdane* » en partenariat

33 O. Lamoum, (2016), Marginalisation, insecurity and uncertainty on the Tunisian-Libyan border Benguerdane and Dehiba from the perspective of their inhabitants, URL : http://www.international-alert.org/sites/default/files/TunisiaLibya_MarginalisationInsecurityUncertaintyBorder_EN_2016.pdf, consulté le 30 décembre 2017.

34 ITES, (2017), Le phénomène de l'immigration clandestine, URL : <http://www.ites.tn/wp-content/uploads/2017/11/immigration-résumé.pdf>, consulté le 30 décembre 2017.

35 A. Doron. (2015), « De la marge au monde : la structuration mouvementée d'une place marchande transnationale à Ben Gardane (Tunisie) », Les Cahiers d'EMAM, 26 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/emam/1065>, consulté le 04 janvier 2018.

36 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2017), Gouvernorat de Médenine en chiffres 2016, URL : <http://www.ods.nat.tn/upload/CHIFMEDE-NINE.pdf>, consulté le 13 mars 2018.

avec la municipalité de Benguerdane et la direction locale du ministère de l'équipement et de l'habitat de Benguerdane. Il vise avant tout à identifier les problèmes des jeunes de la commune grâce à des débats entre les principaux pôles, mais également à organiser des rassemblements entre les jeunes, les cadres municipaux, le gouverneur et des ateliers entre les jeunes et les acteurs municipaux pour orienter le budget vers les projets administratifs, les projets structureaux et des projets de proximité. En effet, ce projet vise essentiellement à impliquer les jeunes dans la participation dans la gestion de la Cité en s'appropriant l'espace public³⁷ local et régional.

Il s'agit donc de focaliser sur l'engagement des jeunes dans la mise en œuvre d'initiatives dont la participation au développement local est valorisée par ce projet, qui se donne pour but de refléter les aspirations d'agir de cette population. Les jeunes, des deux sexes, se sont mobilisés pour apporter leur contribution dans la préparation du plan annuel d'investissement de 2017 de la municipalité du Benguerdane susceptible d'intégrer leurs besoins et attentes : il s'agit d'une action avec et pour les jeunes.



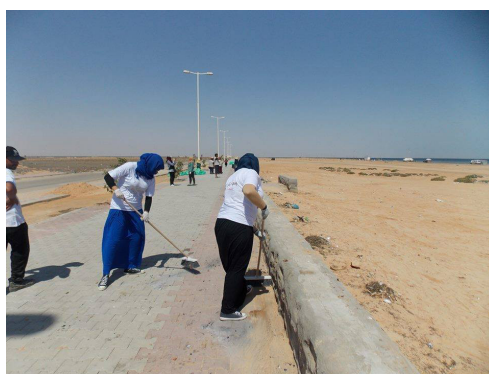
Atelier de formation sur l'intégration des besoins des jeunes des deux sexes dans l'élaboration du PAI de la commune de Benguerdane 2017, 23 octobre 2016

Pour ce faire, l'élaboration d'une activité pilote entre les associations de la société civile, les citoyens et la municipalité a été initiée en vue de mettre en place une dynamique d'échanges entre les différents pôles aboutissant à des ateliers réunissant les jeunes de la commune de Benguerdane, initiateurs des projets qui ont été réalisés. Ces ateliers ont permis d'éditer un manuel relatif aux attentes et aux besoins des jeunes et leur intégration dans le plan annuel d'investissement de la commune.

En outre le projet a permis d'apporter une contribution non négligeable dans le domaine de l'environnement grâce à la plantation d'arbres (*ficus australis*) et à la mise en place de poubelles au niveau de la plage de la Marsa Ksiba Benguerdane. Ce qui a abouti à une participation des

37 Cf. T. Paquot, (2009), L'espace public, Introduction, Éd. La Découverte, URL : <https://www.cairn.info/l-espace-public--9782707154897-page-3.htm>, consulté le 10 janvier 2018, « L'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ».

citoyens et de la société civile dans cette activité pilote en partenariat avec la commune (à travers la pépinière de la municipalité qui a participé à ce projet en fournissant la main d'œuvre, des spécialistes arboristes et des plants d'arbres) avec le commissariat régional du développement agricole (à travers la main d'œuvre et des spécialistes) et l'institut des régions arides (à travers l'expertise et le conseil).



Aménagement de la plage de la Marsa Ksiba Benguerdane, août 2017

Le projet « Pour une citoyenneté active des jeunes »

Le projet de la coalition des associations « Afakouna Benguerdane », « Amel du Développement Benguerdane », « Afak pour la Promotion du Travail Social de Médenine » et « Culture et Développement » qui a été retenu dans le cadre du PAGUDEL II représente un exemple de partenariat à travers une coalition d'associations appartenant à des communes différentes. Ce projet a donc favorisé l'intercommunalité et la mobilité entre les associations. Il est profondément ancré dans le contexte et l'histoire de la région dans lesquels il puise son sens. Les jeunes acteurs des associations retenues de Benguerdane conscients des spécificités de leur région ont tenu à élargir leur champ d'action à deux autres communes voisines : Médenine et Sidi Makhlouf, afin de créer une dynamique intercommunale entre associations et de tisser un ensemble de réseautage capable de mobiliser leurs homologues dans la participation des affaires de la Cité. C'est ainsi que le projet associatif de Benguerdane « Pour une citoyenneté active des jeunes » s'est enrichi en intégrant l'association « Afak pour la Promotion du Travail Social de Médenine » et l'association « Culture et Développement » de Sidi Makhlouf.

Il s'agit pour les jeunes, des deux sexes, d'intégrer l'importance de la gouvernance locale, de la décentralisation, et de développer ainsi leur esprit participatif. L'idée étant de réunir les jeunes autour de l'élaboration de trois chartes de ville (Benguerdane, Médenine, Sidi Makhlouf) et de les impliquer dans leur réalisation : les participants ont donc eu l'opportunité de s'exprimer et de partager leurs défis, besoins et attentes, qui ont été par la suite traduits dans les contenus de des chartes de villes. La rédaction des chartes a, sans aucun doute, permis aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences en améliorant leurs capacités à la préparation et l'exécution du projet. Ceci a permis de créer une dynamique participative des jeunes qui a montré leur engagement au niveau des trois villes concernées. D'où le développement d'une forte interaction entre les différents acteurs qui s'est traduite par un échange d'expérience et d'expertise entre les jeunes de la même commune ainsi qu'entre les jeunes des trois communes différentes. Cet échange intercommunal a été l'occasion pour ces jeunes de mieux se connaître et d'avoir une meilleure vue d'ensemble de leur région leur permettant de mieux appréhender les défis à relever au niveau local et régional. Cette démarche a également permis d'améliorer l'interaction entre les associations partenaires du projet, les autres composantes de la société civile, les citoyens, notamment, jeunes marginalisés.



Un atelier pour la rédaction de la charte de la ville de Médenine autour de la jeunesse, Médenine, 8 avril 2017



Un atelier pour la rédaction de la charte de la ville de Sidi Makhlouf autour de la jeunesse, Sidi Makhlouf, 14 avril 2017

IV.2.1.2. Le projet de la commune de Regueb

Ce projet vise à favoriser la participation des femmes et des jeunes, des deux sexes, et les personnes ayant des besoins spécifiques dans la vie publique locale et l'action municipale en vue de promouvoir la gouvernance démocratique locale au sein de la municipalité de Regueb. Il s'agit à travers ce projet de contribuer au renforcement de l'exercice de la citoyenneté, en particulier chez les femmes et les jeunes, des deux sexes, et ceux ayant des besoins spécifiques, mais également de favoriser les liens de coopération entre la municipalité de Regueb et la société civile locale afin d'instaurer une gouvernance locale. L'idée étant d'œuvrer pour un environnement plus accueillant et plus agréable susceptible d'apporter aux habitants de la ville confort et détente, notamment lors de leurs déplacements en transports en commun.

IV.2.1.2.1. Regueb, ville culturelle, ville inclusive

Le contexte géographique : Regueb est une ville du centre de la Tunisie située à 37 kilomètres au Sud-Est de Sidi Bouzid. Elle est aussi le chef-lieu d'une délégation de 58 776 habitants. La municipalité de Regueb comprend 11 420 habitants³⁸.

38 INS, (2015), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, version en langue arabe URL : <http://census.ins.tn/sites/default/files/vol%201%20rgph%202014%20site%20%281%29.pdf>, consulté le 12 février 2018.

Le contexte socio-économique: Regueb est essentiellement une région agricole avec des terres fertiles et une diversification de la production à travers les fruits, les produits maraîchers et l'élevage... Malgré cette dynamique agricole, force est de constater que la délégation de Regueb connaît un indicateur de développement régional assez faible (0,21 en 2012. À titre de comparaison l'indicateur de Tunis est de 0,76³⁹). La jeunesse de Regueb connaît des difficultés en ce qui concerne son insertion dans le marché du travail : le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur dans la délégation de Regueb est de 10,7% (8,64% pour les hommes contre 14,47% pour les femmes) pour l'année 2014⁴⁰. De ce fait, un mouvement de chômeurs est né dans la ville de Regueb en 2017 : il s'est concrétisé par le sit-in « Al-Hasm » regroupant les chômeurs diplômés autour d'un collectif (l'Union des Chômeurs Diplômés) adressant des revendications au gouvernement, notamment, en ce qui concerne le droit au travail et à la dignité. La jeunesse de la commune de Regueb comme dans la plupart des communes tunisiennes a été exclue pendant longtemps de la vie politique et de la Cité et reste, malgré la chute de l'ancien régime, mise à l'écart de la prise de décision : « The exclusion of the young from politics has continued into the current political transition [...]. Those impoverished and remote regions perceive the current democratic transition to be a closed, elite-led process that is taking place mainly in the capital. The political transition is widely seen as lacking in transparency. Abidi, a 37-year-old man from Regueb, shared his views : " We don't know what is going on in Tunis. These people are now playing politics and political parties... but here we want jobs and bread, not politicking " »⁴¹.

La jeunesse de la commune de Regueb, malgré les difficultés qu'elle traverse, est active en matière de revendications : elle aspire à l'emploi et à la dignité, mais également à la promotion de la culture et à l'amélioration du cadre de vie de la Cité. Dans ce sens, les jeunes de cette commune s'inscrivent dans une dynamique de développement local.

Le projet « J'aime & Je partage II, "Stations" »

Le projet de la coalition des associations « Association Tunisienne de l'Action Culturelle », « Association Passage Théâtrale », « Association de Soutien des Personnes Âgées » et « Association Cinéma Itinérant Roadmovie » sélectionné dans le cadre du PAGUDEL II met l'accent sur la capacité des jeunes de la ville de Regueb de saisir les enjeux de la gouvernance démocratique locale. Il s'agit à travers ce projet de renforcer la coopération entre la municipalité de Regueb et la société civile locale en matière de gouvernance locale et, de ce fait de promouvoir la citoyenneté, en particulier chez les femmes et les jeunes ayant des besoins spécifiques. Pour ce faire, l'idée a été d'impliquer les différents acteurs (la commune de Regueb, le commissariat régional de la jeunesse et des sports à Sidi Bouzid, la société civile, le secteur privé) à s'engager dans l'amélioration des espaces publics de la municipalité de Regueb, notamment à travers l'élaboration et la réalisation d'une « station culturelle » (abri pour l'attente des différents

39 Ministère du Développement Régional et de la Planification, (2012), Indicateurs de développement Régional, URL : <http://docplayer.fr/-3398423Republique-tunisienne-ministere-du-developpement-regional-et-de-la-planification-indicateurs-de-developpement-regional.html>, p. 12, consulté le 12 février 2018.

40 INS, (2014), Sidi Bouzid à travers le Recensement général de la population et de l'habitat 2014, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/18_SIDI%20BOUZID.pdf, consulté le 13 mars 2018.

41 A. Honwana (2013), Youth and Revolution in Tunisia, Zed Books Ltd
L'exclusion des jeunes de la politique se poursuit même actuellement au moment de la transition politique [...]. Ces régions appauvries et éloignées perçoivent la transition démocratique actuelle comme un processus fermé, mené par les élites, qui se déroule principalement dans la capitale. La transition politique est largement considérée comme manquant de transparence. Abidi, un homme de Regueb âgé de 37 ans, partage son point de vue : « Nous ne savons pas ce qui se passe à Tunis. Ces gens jouent maintenant à la politique et aux partis politiques ... mais ici nous voulons des emplois et du pain, pas de politique ».

moyens de transport en commun) équipée d'une bibliothèque et d'une transmission radio par panneaux solaires, mais aussi dans la rédaction de la charte de la ville de Regueb. Cette action qui s'articule en deux volets, vise essentiellement, la promotion du dialogue entre les acteurs publics et la société civile (i) par le biais d'organisation d'ateliers autour de la préparation, la mise en œuvre et le suivi du projet participatif de la « station culturelle », (ii) à travers la rédaction de la charte de la ville. C'est ainsi que le projet de la commune de Regueb a permis d'un côté l'intégration de plus de 300 jeunes dans les politiques locales et les travaux municipaux grâce à une campagne de communication pour la préparation et l'organisation d'une consultation dans la commune autour du concept, de l'emplacement, de la structure et de la fonctionnalité de la « station culturelle », et de l'autre la réalisation de la charte de ville autour de la participation à la prise de décision dans les affaires locales, notamment chez la population jeune des deux sexes et les personnes ayant des besoins spécifiques. Ce projet révèle les aspirations de la jeunesse de cette commune, telle que l'amélioration du quotidien des voyageurs : en leur permettant de s'abriter en attendant les transports en commun tout en leur donnant la possibilité de lire et de s'informer à travers la radio et les panneaux d'affichage, mais aussi telle que la prise en compte de cette tranche d'âge dans la prise de décision dans la gouvernance locale.



Construction d'un abri pour différents moyens de transport en commun, Regueb, 12 août 2017



Atelier pour la rédaction de la charte de la ville de Regueb, 6 octobre 2017

IV.2.1.3. Le projet de la commune de Kasserine

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la participation des jeunes à la gestion des affaires de la Cité. Il a pour but la promotion de l'exercice de la citoyenneté auprès des populations jeunes, vu que la participation de ce groupe d'âge dans la société civile est encore limitée dans cette commune. C'est pourquoi, ces formes de participation pourraient être prises en compte en tant que moyen pour promouvoir une plus grande inclusion sociale, en particulier au niveau local et parmi les jeunes défavorisés, qui sont actuellement les moins engagés. Le bénévolat devrait également inclure les moins instruits, les jeunes inactifs y compris les jeunes femmes, les jeunes des régions marginalisées et des zones péri-urbaines. Par ailleurs, même si les jeunes Tunisiens doutent que leur voix soit entendue au niveau local, il est primordial de les encourager à participer à la gestion des affaires de la Cité. En effet, le manque de confiance que cette tranche d'âge a dans les institutions étatiques peut les dissuader de s'impliquer en tant que citoyens dans le processus de la gouvernance locale. À titre d'exemple, à la question de savoir si le maire ou le gouverneur sont à l'écoute des préoccupations locales, seulement 1 jeune Tunisien sur 8 en zone rurale répond par l'affirmative. Seulement 11,5% des jeunes hommes et 12,4% des jeunes femmes en Tunisie rurale disent qu'ils sentent que les politiciens locaux sont à l'écoute. L'influence de la jeunesse perçue sur le développement local est trois fois plus élevée dans les zones urbaines, où 38% des jeunes hommes et 38,9% des jeunes femmes ont répondu que les préoccupations locales sont importantes pour le maire ou le gouverneur. Ces disparités régionales soulignent l'intensité de l'exclusion des jeunes, notamment en Tunisie rurale⁴².

IV.2.1.3.1. Kasserine : pour la promotion de la citoyenneté chez les jeunes

Le contexte géographique : Le gouvernorat de Kasserine comprend 10 communes et 13 délégations. La commune de Kasserine se trouve dans le gouvernorat du même nom situé au Centre-Ouest du pays, longé par la frontière algérienne à l'Ouest et limité par les gouvernorats du Kef et de Siliana au Nord, de Sidi Bouzid à l'Est et de Gafsa au Sud. En 2014, la population de la commune de Kasserine est 62 546 habitants⁴³. La région comprend d'importantes richesses naturelles et archéologiques : nombre de monuments classés par l'institut national du patrimoine. Ses sites et ses monuments sont le témoignage des civilisations qui se sont succédé sur ces terres depuis les périodes préhistoriques, de l'Antiquité et jusqu'au Moyen-âge.

Le contexte socio-économique : La population des délégations de Kasserine est jeune. Au sein de la délégation de Kasserine Nord 8,34% de la population appartient à la classe d'âge des 15-19 ans et 18,30% à la classe d'âge des 20-29 ans. En ce qui concerne Kasserine Sud, 9,06% de la population est comprise entre 15 et 19 ans et 18,23% entre 20 et 29 ans⁴⁴. Sur le plan de l'instruction, 18,59% (11,01% des garçons contre 26,03% des filles) de la population des 10 ans et plus de la délégation de Kasserine Nord et 32,22% (22,71 des garçons contre 41,79% des filles) de la population des 10 ans et plus de la délégation de Kasserine Sud n'ont pas eu accès à l'éducation. À titre indicatif, il est à signaler que le gouvernorat de Kasserine

42 Banque Mondiale (2014), Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes, Chapitre 2 Participation, voix et citoyenneté active de la jeunesse, p. 15, URL : http://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre_chap2.pdf, consulté le 26 février 2018.

43 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2014), Gouvernorat de Kasserine 2014, URL : <http://www.de.odco.nat.tn/upload/pdf/2016/odco-brochure-kasserine-2014.pdf>, consulté le 15 mars 2018.

44 INS, (2014), Kasserine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/17_Kasserine.pdf, consulté le 26 février 2018.

connaît en 2012, l'indice du savoir le plus bas de la Tunisie : 0,03⁴⁵. Le taux de chômage de la tranche d'âge 25-29 est de 28,82% pour la délégation de Kasserine Nord et de 34,76% pour celle de Kasserine Sud. Chez les diplômés du supérieur le taux de chômage est de 32,10 (22,05% pour les hommes contre 43,10% pour les femmes) pour la délégation de Kasserine Nord et de 34,71% (24,78% pour les hommes contre 46,23% pour les femmes) pour celle de Kasserine Sud⁴⁶. « Mes cousins, à Kasserine, eux, eux sont dans une autre galère. Eux aussi diplômés, ils n'ont apparemment pas connu d'autre activité depuis la sortie de l'université que des emplois informels dans la restauration. [...] La frustration que suscite ce chômage [...] est d'autant plus forte que le diplôme, présenté comme le sésame pour l'emploi, se révèle souvent constituer une barrière à l'entrée sur le marché du travail. La structure de l'économie tunisienne n'ayant pas suivi les progrès fulgurant de son système éducatif, sa main d'œuvre qualifiée se trouve exclue du marché de l'emploi faute d'offre. Les jeunes issus des formations universitaires restent paradoxalement sans emploi pendant plus longtemps que les moins diplômés »⁴⁷. Dans ce contexte de climat social tendu, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption s'avèrent nécessaire pour instaurer un climat de confiance entre les jeunes et les acteurs publics en œuvrant pour un développement humain et une inclusion sociale basés le renforcement de l'esprit de citoyenneté chez les jeunes.⁴⁸

Le projet « Forum du jeu éducatif «Raed» pour le renforcement de la participation démocratique des jeunes à l'échelle locale »

Le projet de la coalition des associations « *Forum des Jeunes pour la Culture et la Citoyenneté* », « *Association Tunisienne pour la Défense des Elèves* », « *Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction - section Kasserine* » et « *Association de Développement de la Cité Elbratlia* » en partenariat avec la commune de Kasserine présente un double objectif. D'une part, habiliter les jeunes et développer leur participation démocratique dans la vie locale en veillant à renforcer les capacités des associations de jeunesse pour une meilleure participation active dans le développement local. Il s'agit de promouvoir la démocratie, la culture de la citoyenneté et les principes de comportement civique chez les jeunes, mais également au sein des institutions et organisations locales. Dans cette perspective, l'idée de ce projet est de renforcer la capacité des organisations et associations à contribuer activement à la planification, la gestion et l'évaluation des politiques publiques locales et régionales et le développement des qualifications relatives à la participation démocratique des jeunes dans le développement local. D'autre part, élargir et développer la coordination, la coopération, le dialogue et le partenariat entre les organisations et les associations locales et les acteurs locaux de la commune. Pour ce faire, ce projet s'est assigné pour mission de s'adresser aux jeunes à travers un jeu éducatif (version numérique via une application téléchargeable et version papier) ayant trait à la gouvernance locale. Un atelier de réflexion autour de la conception et de la production du jeu a été organisé, il a réuni des jeunes, des deux sexes, de la commune de Kasserine dont nombre d'entre eux sont affiliés au club de citoyenneté et de droits de l'Homme du lycée 2 mars 1934.

45 Ministère du développement régional et de la planification, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, Indicateur de développement régional, p. 11, URL : <https://www.fichier-pdf.fr/2013/03/23/tunisie-indicateur-developpement-regional/tunisie-indicateur-developpement-regional.pdf>, consulté le 26 février 2018.

46 INS, (2014), Kasserine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, *Op. Cit.*

47 J.-M. Severino, O. Ray (2011), *Le grand basculement, La question sociale à l'échelle mondiale*, Odile Jacob, pp. 88-89.

48 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (2016), *Le plan de développement 2016-2020*, URL : http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:UN4mvL7Vw4YJ:www.tunisie.gov.tn/uploads/Document/02/978_445_Plan-developpement_2016_2020.pptx+&cd=30&hl=fr&ct=clnk&gl=tn, consulté le 26 février 2018.



Atelier de l'élaboration du contenu du jeu éducatif « Raed », Kasserine, 20 novembre 2016



Atelier de présentation du jeu éducatif « Raed », Kasserine, 12 août 2017

Par ailleurs, le projet a également abouti à la rédaction d'une charte de la ville de Kasserine visant l'amélioration de la situation des jeunes des deux sexes, à l'issue d'un atelier de rédaction de la charte. La version de la charte a été validée par les associations partenaires et les acteurs locaux.



Atelier de validation de charte de la ville de Kasserine autour de la jeunesse, Kasserine, 30 août 2017

IV.2.1.4. Le projet de la commune de Thibar

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'urbanisme participatif où il s'agit d'aménager la ville avec les citoyens pour créer des milieux de vie plus humains qui répondent aux besoins de la population. De ce fait, le projet de la commune de Thibar s'intègre pleinement à l'idée

de démocratie participative locale dans la mesure où « urbanisme et participation peuvent même sembler deux pratiques antinomiques si l'on considère la façon dont s'est constitué un champ scientifique et technique spécifique autour de la fabrication et de l'aménagement des villes. En effet, on peut dire que les premières réflexions et expériences visant à maîtriser la croissance des villes [...] et donnant naissance au terme urbanisme, ont été l'expression de modalités dominantes d'exercice du pouvoir, politique, économique et technique, fondées sur des postures scientistes et autoritaires »⁴⁹. Dans cette perspective, faire participer les citoyens dans l'aménagement du territoire relève non seulement d'une pratique de l'exercice de la démocratie, mais également de l'idée de la réappropriation du territoire par les citoyens autour d'une expérience communautaire partagée.

IV.2.1.4.1. Thibar : pour un urbanisme participatif

Le contexte géographique : Thibar est une ville située à une trentaine de kilomètres de Béja, dans le gouvernorat de Béja. Elle devient une municipalité en septembre 2015. La ville de Thibar compte en 2014, 3 868 habitants⁵⁰.

Le contexte socio-économique : La délégation de Thibar comprend 6 écoles en milieu rural dont 3 sont raccordées au réseau de l'eau potable de la SONEDE. L'enseignement de base dans cette délégation concerne 479 élèves (245 garçons, contre 234 filles), et l'enseignement secondaire d'adresse à 381 élèves (135 garçons, contre 246 filles) regroupés dans un seul lycée. Le taux d'abandon scolaire au secondaire est de 8,7% (11,5% pour les garçons contre 7,3% pour les filles). Le taux de réussite au Baccalauréat dans cette délégation pour l'année 2015 est de 30,2% pour les filles contre 16,2% pour les garçons. Thibar comporte un centre de formation professionnelle en mécanique automobile, maçonnerie et installation électrique dans le bâtiment qui forme 92 garçons et 2 filles.

Une maison des jeunes est opérationnelle dans la délégation de Thibar : sa capacité est de 250 adhérents, mais seuls 100 adhérents sont recensés en 2015, répartis en 5 clubs. Pour ce qui est de la culture, la délégation comprend une seule bibliothèque de 64 places, aucune salle de cinéma, et aucun théâtre et aucune association culturelle. En ce qui concerne le sport, la délégation ne compte qu'un seul terrain de quartier, aucune salle de sport, aucune association sportive et aucun terrain de sport. Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, la commune de Thibar ne compte qu'un seul parc naturel d'environ 10 ha, aucun parc urbain, aucune zone verte et aucun jardin public⁵¹.

Le projet « L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens »

Le projet est porté par la coalition des associations « Association des Anciens Elèves du Lycée Agricole de Thibar », « Association Lam Echaml de Thibar », « Association de la Société Civile de Thibar » et « Association de Soutien aux Handicapés Al Yosser de Thibar » en partenariat avec la commune de Thibar. Son objectif est de renforcer l'urbanisme participatif grâce à l'aménagement d'un espace en jardin public afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune, mais aussi de renforcer la relation entre la municipalité, le tissu associatif et les

49 J. Zetlaoui-Léger, (2013), « Urbanisme participatif », Casillo I., Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J.-M., Lefèbre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/en/dico/urbanisme-participatif>, consulté le 15 mars 2018.

50 INS, (2015), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, version en langue arabe URL : <http://census.ins.tn/sites/default/files/vol%201%20rgph%202014%20site%20%281%29.pdf>, consulté le 12 mars 2018,

51 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Béja en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Beja%20en%20chiffres%202015%20.pdf>, consulté le 27 février 2018.

citoyens de la région. Pour ce faire, à l'issu des réunions du comité de pilotage, un dépliant a été réalisé dans le but de présenter le projet de l'aménagement du jardin public. Un atelier de concertation intitulé « *Imaginons ensemble le futur jardin de Thibar* » a été organisé. Il a réuni le tissu associatif, les acteurs communaux et les habitants vivant à proximité du jardin public à aménager (30 participants) pour préciser le fonctionnement et les usages de l'espace dans le but de proposer des actions concrètes pour son aménagement.



L'aménagement d'un espace en jardin public à Thibar

Par ailleurs, ce projet a permis la réalisation d'un vidéo-clip illustrant la chanson « *Ne7lem dima* » interprétée par l'artiste Artmasta feat. Ghada Maatouk, dont le texte a une vocation fédératrice, à savoir la participation des citoyens dans la gestion des affaires de la Cité. Le clip aborde le thème du bénévolat à Thibar en mettant l'accent sur l'implication de la population locale qui avec peu de moyens peut contribuer à entretenir et embellir les espaces publics locaux. Dans ce sens, l'aménagement du jardin de Thibar a occupé la place centrale du clip permettant ainsi une meilleure promotion pour l'exercice de la citoyenneté de tous les Tunisiens et toutes les Tunisiennes, notamment en ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie. Finalement, le clip a abouti à une action de sensibilisation pour l'aménagement des espaces publics en se basant sur des modèles fédérateurs pour toutes les catégories de populations quel que soit leur âge et sexe.



Ghada Maatouk et Artmasta lors du tournage du clip à Thibar, janvier 2018

Par la suite des spots ont été extraits du clip afin de sensibiliser les citoyens, notamment les femmes et les jeunes, des deux sexes, à participer dans la vie publique locale et aux élections municipales.



Spot pour la participation de tous les citoyens, des deux sexes, au processus électoral municipal, avril 2018



Spot pour la participation des jeunes au processus électoral municipal, avril 2018



Spot pour la participation des femmes au processus électoral municipal, avril 2018

IV.2.1.5. Le projet de la commune de Méthlaoui

Ce projet a pour objectif de créer une dynamique entre les citoyens et la commune de Méthlaoui afin de permettre aux citoyens de co-crée l'aménagement de leur territoire en partenariat avec les acteurs municipaux locaux. Dans ce sens, la participation à l'amélioration du cadre de vie s'inscrit de plain-pied dans la démocratie participative et le développement local : il s'agit d'amorcer à travers ce projet une transformation en ce qui concerne les modes de gouvernance à l'échelle communale où le citoyen devient un co-décideur dans l'aménagement des espaces de vie collective.

Le contexte géographique : Méthlaoui est une ville rattachée au gouvernorat de Gafsa au Sud-Ouest de la Tunisie. En 2014, la délégation de Méthlaoui comprend 38 634 habitants⁵². Il s'agit d'une ville minière pour l'extraction du phosphate.

Le contexte socio-économique : La ville de Méthlaoui est liée au bassin minier aussi bien sur le plan économique que social ou environnemental. Dès les débuts de l'exploitation du phosphate, force est de constater que les conditions de vie à Méthlaoui sont tributaires des modes d'extraction du minerai : si pendant la période coloniale se sont les « indigènes » qui fournissent quasi exclusivement la main d'œuvre⁵³ scellant de ce fait la vie des populations à la mine, d'autant plus que « de 1936 à 1956, les mineurs jouèrent un rôle fondamental dans la lutte revendicative »⁵⁴ pour la libération du pays. Après l'indépendance, les mines de phosphates nationalisées continuent à faire vivre les populations de la région qui reste pourtant l'une des plus pauvres de la Tunisie et qui en 2008 a été secouée par des émeutes et des mouvements sociaux réprimés dans le sang par l'ancien régime. En 2014, la compagnie des phosphates de Gafsa fait appel à 7 036 employés en plus des 1 600 emplois créés pour le transport minier et les quelques 4 700 agents recrutés par les sociétés d'environnement affiliées à la CGP. La valeur ajoutée du secteur des phosphates représente 70% de l'activité économique du gouvernorat

52 INS, (2014), Gafsa à travers le recensement général de la population et de l'habitat, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/22_GAFSA.pdf, consulté le 15 mars 2018.

53 Cf. R. Brunet, (1958), Un centre minier de Tunisie : Redeyef, *Annales de Géographie*, t. 67, n°363, 1958. pp. 430-446, URL : http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1958_num_67_363_16985, consulté le 15 mars 2018.

54 Cf. P.-R. Baduel, (1981), « Gafsa comme enjeu », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) (éds.), Paris, Editions du CNRS, 1981, pp. 485-511, URL : http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1980-19_57.pdf, consulté le 15 mars 2018.

de Gafsa⁵⁵. Cependant le taux de chômage dans la délégation de Métlaoui (un des principaux sites du bassin minier) est de 35,9%, il atteint les 52,10% pour les diplômés de l'enseignement supérieur (37,81 pour les hommes contre 64,25% pour les femmes)⁵⁶.

En plus du chômage et des conditions précaires la commune de Métlaoui, comme les autres communes de la région du bassin minier, connaît une importante pollution due à l'intensification des activités liées aux phosphates, avec un impact considérable sur l'environnement et les conditions de vie et d'hygiène des populations avoisinant les sites miniers. Par exemple, une production de 8 M tonnes par an de phosphate marchand consomme, dans les laveries, environ 16 millions de m³ d'eau qui provient en grande partie de la nappe fossile non renouvelable du continental intercalaire qui couvre tout le Sud tunisien et où une baisse importante du niveau de l'eau s'est déjà manifestée. En plus, le secteur minier contribue de façon significative à la pollution de l'eau, de l'air et des sols. La première séparation des phosphates est effectuée par un concassage à sec provoquant de la poussière polluant les plantations et la population⁵⁷.

Le projet « Métlaoui, pour une ville plus propre et plus belle »

Ce projet est porté par la coalition des associations « Association Chemin de Reforme », « Tunisie Notre Maison », « Association des Amis d'Enfant » et « Organisation Mondiale de l'Environnement, Développement et Droits de l'Homme de Métlaoui » en partenariat avec la commune de Métlaoui. Il s'inscrit dans une action citoyenne mobilisant les citoyens du quartier de Nouhoudh, les membres du tissu associatif de la délégation et les acteurs municipaux de Métlaoui en vue valoriser la participation citoyenne et la responsabilité des habitants dans la préservation de l'environnement, notamment, en ce qui concerne la propreté de la commune. Pour ce faire, plusieurs actions ont eu lieu : une table ronde, qui a réuni les différents acteurs impliqués, a été organisée afin de discuter des étapes du projet et de l'intervention de chaque partenaire ainsi que de la responsabilité des citoyens dans la préservation de l'environnement à Métlaoui et de leur participation durant toutes les étapes du projet. Dans un deuxième temps, une campagne de sensibilisation sur la préservation de l'environnement et sur la propreté dans le quartier de Nouhoudh au sein de la commune de Métlaoui avec et pour les habitants du quartier a été organisée. Cette campagne a également été une occasion pour amorcer le nettoyage de la zone d'intervention du projet. À l'issue de ces deux actions, un dépliant a été publié : il s'agit d'un outil de communication supportant la campagne de sensibilisation relative d'une part, au nettoyage du quartier de Nouhoudh, et d'autre part, à la participation des habitants à la mise en œuvre du projet.

IV.2.2. Gouvernance locale inclusive et égalité des chances

« L'administration locale est présentée comme un espace important pour les femmes : on la considère comme le niveau administratif le plus accessible pour elles, où l'on traite des questions de reproduction et de gestion communautaire, questions qui représentent leurs préoccupations principales. Les représentants locaux, plus proches de la réalité auraient

55 IACE, (2016), La compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) : État des lieux de la gouvernance et recommandations, URL : <https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/la-compagnie-des-phosphates-de-gafsa.pdf>, consulté le 14 mars 2018.

56 INS, (2014), Gafsa à travers le recensement général de la population et de l'habitat, *Op. Cit.*, consulté le 15 mars 2018.

57 IACE, (2016), La compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) : État des lieux de la gouvernance et recommandations, *Op. Cit.*

probablement plus de chances de défendre ces intérêts. La décentralisation devrait donc profiter aux femmes en leur octroyant d'importantes opportunités d'exprimer leurs points de vue, et d'user de leur influence sur le processus de prise de décision au niveau local. Par extension, elle est supposée favoriser l'autonomisation des femmes et encourager l'égalité des sexes⁵⁸. La participation des femmes dans l'administration locale et la prise en compte du genre dans le processus de planification du développement local est une étape primordiale dans la consolidation du processus démocratique.

IV.2.2.1. Le projet de la commune Médenine

Ce projet met en avant la perspective du genre au niveau de l'action municipale et de la gouvernance locale, notamment, en vue de renforcer l'intégration des femmes dans les affaires locales en développant le partenariat entre la commune de Médenine et la société civile. Il s'agit donc d'un projet qui plonge ses racines dans le contexte de la commune où les femmes sont peu présentes dans l'espace public et dans la prise de décision. Leur exclusion de l'administration locale implique par ricochet leur exclusion des réseaux informels qui reproduisent les pratiques sociales admises⁵⁹ (contrôle social autour des jeunes femmes, notamment). Par le biais de ce projet, une restructuration de l'espace public selon le genre est amorcée par la prise en compte de la dimension genre dans l'action municipale et la gouvernance locale.

IV.2.2.1.1. Médenine une ville tournée vers l'égalité femme-homme

Le contexte géographique : Le gouvernorat de Médenine où se trouve la ville du même nom est une région aride située au Sud-Est de la Tunisie qui occupe une position stratégique au milieu du bassin méditerranéen. Ses frontières sont : au Nord : le gouvernorat de Gabès et la Méditerranée, au Sud : le gouvernorat de Tataouine, à l'Est : la Libye et la Méditerranée et à l'Ouest : le gouvernorat de Kébili. Son relief est caractérisé par 3 zones naturelles : une zone montagneuse, la plaine de Djefara et une zone côtière. Le gouvernorat de Médenine couvre une superficie totale de 9 167 km² et comprend 9 délégations, 10 communes dont celle de Médenine. La ville de Médenine compte 71 406 habitants⁶⁰.

Le contexte socio-économique : Le gouvernorat de Médenine occupe l'avant dernière place, en termes de développement, comparé aux autres gouvernorats du littoral. La majorité de ses délégations enregistre de faibles indicateurs de développement et de forts taux de pauvreté.

Le taux d'analphabétisme pour la population des 10 ans et plus au sein des délégations de Médenine (Nord et Sud) est de 15,5%. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 32,99% (18,26% pour les hommes contre 47,45% pour les femmes) pour Médenine Nord et de 34,55% (17,16% pour les hommes contre 50,48% pour les femmes) pour Médenine Sud⁶¹. D'une manière générale, dans les délégations de Médenine, l'écart, entre les femmes et les hommes, notamment, la participation dans la vie active et au niveau du

58 A. Williamson, et al., (2007), « Décentralisation et participation des femmes aux plans de développement intégré (PDI) en Afrique du Sud », *Afrique contemporaine* 2007/1 (n° 221), p. 107-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-africaine-contemporaine-2007-1-page-107.html>, consulté le 8 janvier 2018.

59 Cf. A. Williamson, et al., (2007), *Op. Cit.*

60 INS, (2015), Recensement général de la population et de l'habitat de 2014, version en langue arabe, URL : <http://census.ins.tn/sites/default/files/vol%201%20rgph%202014%20site%20%281%29.pdf>, consulté le 29 décembre 2017

61 INS, (2014), Médenine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, p. 20, URL : http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/20_MEDNINE.pdf, consulté le 29 décembre 2017.

développement de la région révèle que le chômage se conjugue au féminin : pour Médenine Nord 37,48% des femmes contre 11,54% des hommes et pour Médenine Sud 44,40% des femmes contre 11,61% des hommes. Les femmes représentent 24,12% des actifs de Médenine Nord (contre 67,79% des hommes) et 24,31% des actifs de Médenine Sud (contre 68,53% des hommes)⁶². De ce fait, la position économique et sociale des femmes à Médenine est vulnérable, travaillant plus dans les secteurs informels et non protégés (petit commerce, artisanat), dans l'agriculture comme aide à leur famille sans percevoir de rémunérations ; les femmes instruites sont concentrées plus dans le secteur public (enseignement, santé...) et elles sont faiblement représentées dans les postes et les instances décisionnelles : à titre indicatif, dans le gouvernorat de Médenine, seul 5% des femmes sont présentement dans les postes de décision contre 14% au niveau national)⁶³.

Le projet « Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement 2017 de la commune de Médenine »

Le projet est initié par « l'Association de Développement et des Études Stratégiques de Médenine », « Association des Amis de la Maison des Jeunes à Hassi Amor », « le Club Unesco Alecso de Médenine » et « l'Association Zahraa » en partenariat avec la commune de Médenine, le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors, et la Maison des Jeunes Itinérante 1 de Médenine. Son objectif principal est de développer un partenariat entre la commune de Médenine et la société civile dans l'élaboration du Plan Annuel d'Investissement 2017, sensible au genre.



Atelier de formation sur l'intégration du genre dans l'action municipale et la gouvernance locale, Médenine, 13 octobre 2016

62 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Sud (2017), Gouvernorat de Médenine en chiffres 2016, URL : <http://www.ods.nat.tn/upload/CHIFMEDENINE.pdf>, consulté le 14 mars 2018.

63 République Tunisienne, Nations Unies Tunisie, (2016), Les lignes directrices de la région de Médenine pour la localisation des ODD 2016-2020, URL : <http://localizingthesdgs.org/library/334/Medenine-region-guidelines-for-the-location-of-MDGs.pdf>, consulté le 8 janvier 2018.



Guide d'intégration du genre dans le processus d'élaboration des plans d'investissements communaux annuels, 2017

Les différentes activités liées aux projets de la commune de Médenine se déclinent en : (i) la conception, l'élaboration, l'impression et la présentation de la charte de ville de Médenine visant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ; (ii) la conception, la finalisation, et l'impression du document relatif au Plan Annuel d'Investissement de 2017 prenant en compte la dimension genre et (iii) l'appui économique à une ex-prisonnière de la prison de Harboub – Médenine grâce à la création d'un projet d'atelier de couture. Pour ce faire un atelier de formation sur l'élaboration d'un Plan Annuel d'Investissement sensible au genre a été organisé, ainsi que des ateliers de travail liés à la question du genre dans l'action municipale et la gouvernance locale.



Atelier de rédaction de la charte de la ville de Médenine pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Médenine, 21 avril 2017

L'idée de ce projet est de soutenir et d'accompagner les femmes pour leur permettre d'accéder au processus participatif de développement local et régional. L'intégration du genre dans le Plan Annuel d'Investissement montre l'importance de la prise en compte des intérêts des femmes de la commune de Médenine et la portée de leur influence dans les structures de la municipalité.



Atelier régional sur la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique locale, Médenine, 29 août 2017

IV.2.2.2. Le projet de la commune de Sidi Bouzid

Ce projet s'inscrit dans le cadre gouvernance locale démocratique, il vise à favoriser le développement de l'esprit d'initiative chez les femmes et les jeunes des deux sexes, en matière de participation à la vie publique locale et à la gestion municipale démocratique et décentralisée.

Il s'agit de contribuer au renforcement des capacités des communes en matière de développement économique local favorisant l'emploi et l'attractivité économique des villes. Pour ce faire, le projet s'est donné pour objectif de promouvoir le renforcement de l'exercice de la citoyenneté chez les jeunes en privilégiant un regard « genré » dans la participation à la vie locale et l'action municipale et de veiller à l'intégration de l'approche genre dans les processus de décentralisation et des élections locales.

IV.2.2.2.1. Sidi Bouzid, pour une meilleure capacitation des femmes et des jeunes

Le contexte géographique : Sidi Bouzid est une ville du centre de la Tunisie, chef-lieu du gouvernorat du même nom. La commune de Sidi Bouzid compte en 2016, 49 345 habitants. Située à 265 kilomètres au Sud de la capitale et à 135 kilomètres à l'Ouest de Sfax, la ville est cernée par des montagnes : son enclavement serait, entre autres, un des facteurs ayant contribué à limiter son développement, même si la région est connue pour ses ressources hydriques et ses potentialités agricoles. Le gouvernorat de Sidi Bouzid comprend 17 communes et 13 délégations⁶⁴.

Le contexte socio-économique : La structure économique du gouvernorat de Sidi Bouzid est peu diversifiée : les activités agricoles et d'élevage y sont toujours largement prédominantes, tandis que les emplois dans l'industrie, l'artisanat et le tertiaire y demeurent faibles. Les conditions de vie de la population ne s'y sont améliorées que bien plus lentement que dans la plupart des autres régions du pays.

Dans les délégations (Ouest et Est) de Sidi Bouzid, la situation des personnes au chômage perdure même après le changement du régime de 2011, notamment à cause de la faiblesse

64 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Centre-Ouest (2016), Gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffres, URL : <http://www.odco.nat.tn/upload/pdf/2017/sidibouzid2016.pdf>, consulté le 14 mars 2018.

du tissu économique. De ce fait, le marché de l'emploi local reste peu actif : en 2014, 31,70% de la classe d'âge des 25-29 ans est en situation de chômage (30,79% des hommes contre 32,57% des femmes) au sein de la délégation de Sidi Bouzid Ouest et 25,48% (22,67% des hommes contre 28,20% des femmes) au sein de la délégation de Sidi Bouzid Est⁶⁵. Les jeunes diplômés trouvent difficilement des opportunités pour s'insérer dans le marché de l'emploi. Comme pour l'ensemble du territoire tunisien, le chômage des diplômés du supérieur dans les délégations Ouest et Est de Sidi Bouzid touche particulièrement les femmes : dans la délégation de Sidi Bouzid Ouest, elles sont 39,76% (contre 18,21% des hommes) des diplômées de l'enseignement supérieur sont en situation de chômage et dans la délégation de Sidi Bouzid Est, elles sont de 51,95% (contre 25,00% des hommes). À ce titre en juillet 2017, nombre de femmes du gouvernorat de Sidi Bouzid ont participé à des mouvements de protestation pour revendiquer l'emploi et le développement de leur région⁶⁶. Depuis la chute de l'ancien régime, les sit-in, les mouvements de revendication pour l'emploi et la dignité se sont succédés, laissant un goût amer aux demandeurs d'emploi : « Pour nous, le chômage est une sorte de malédiction, un chômeur n'est pas une personne, la société elle-même ne peut pas l'accepter, il ne fait pas partie du cercle de la société. C'est le vrai sens de « sans emploi » : une personne qui n'est pas active dans le cœur de la société. Dis-moi à quoi sert cette personne ? (Chômeur diplômé, Sidi Bouzid) »⁶⁷.

Dans les délégations de Sidi Bouzid (Ouest et Est), la participation des femmes à la vie publique, reste assez confidentielle. À titre d'exemple, un sondage sur la perception des Tunisiens de la participation de la femme à la vie politique en Tunisie, mené en 2013 par le PNUD, montre que 49% des habitants du gouvernorat de Sidi Bouzid interrogés sont favorables à ce que la femme assure plus de responsabilités politiques et que 33% d'entre eux sont favorables à l'application de la parité hommes-femmes sur les listes électorales tandis que 53% n'y sont pas favorables⁶⁸. De plus, d'autres études plus récentes, relatives à la participation des femmes rurales aux prochaines élections municipales, ont mis l'accent sur le fait que nombre de femmes rurales enquêtées ont déclaré ne pas avoir l'intention de voter aux municipales de 2018⁶⁹.

65 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Centre-Ouest (2014), Gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffres, p. 8, URL : <http://www.odco.nat.tn/upload/pdf/2016/odco-brochure-sidibouzid-2014.pdf>, consulté le 20 février 2018.

66 Soutien aux mouvements de protestation des femmes sans emploi, journal Le Temps du 16 juillet 2017, URL : <http://www.letemps.com.tn/article/103915/soutien-aux-mouvements-de-protestation-des-femmes-sans-emploi>

67 Banque Mondiale (2014), Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes, Inactivité et chômage des jeunes, chapitre 3, p. 24, URL : http://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre_chap3.pdf, consulté le 24 février 2018.

68 PNUD, (2013), Sondage sur la perception des Tunisiens de la participation de la femme à la vie politique en Tunisie, Partie 3, Rapport d'analyse, p. 103, URL : <http://www.undp.org/content/dam/tunisia/docs/Publications/Rapport%20fr%20web%20partie%203.pdf>, consulté le 14 mars 2018.

69 À titre d'exemple selon un article en ligne paru sur le site Huffpost Tunisie, en date du 18/11/2016, l'enquête menée par I Watch révèle que 53% des femmes rurales interrogées dans huit gouvernorats (Sidi Bouzid, Gabes, Tozeur, Kairouan, Jendouba, Sfax, Sousse et Nabeul) ne comptent pas voter lors des prochaines élections municipales (URL : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/18/femmes-rurales-tunisie_n_13072590.html, consulté le 24 février 2018). Dans la même veine, une autre étude réalisée par le centre Tuniso-méditerranéen sur la participation de la femme rurale analphabète aux prochaines élections municipales a révélé qu'environ 60% des femmes rurales enquêtées, réparties sur les régions de Jendouba, Béja, Siliana et Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid et inscrites au registre électoral ne comptent pas voter, 79% d'entre elles estiment, selon le rapport, que les organisations de la société civile et les partis politiques profitent de leurs voix pour arriver au pouvoir, 93% des femmes questionnées ont indiqué que les promesses électorales n'ont jamais été tenues, tandis que 35% d'entre elles ont expliqué qu'elles ne comptent pas participer aux élections car elles sont convaincues que rien ne va changer (cf. le site d'informations Directinfo du 10/11/2018, URL : <https://directinfo.webmanagercenter.com/2018/01/10/tunisie-environ-60-des-femmes-rurales-analphanes-inscrites-aux-elections-municipales/>, consulté le 24 février 2018).

Le projet « Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale »

Le projet de la coalition des associations « Association Solidarité Emploi Mohamed Bouazizi (ASEMB) », « Association Montada Motafakiroun (AMM) », « Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) » et « Local développement Watch (LDW) » en partenariat avec la commune de Sidi Bouzid vise essentiellement la capacitation des acteurs locaux en matière d'égalité entre les sexes dans la gouvernance locale. Il s'agit à travers des ateliers de formation et de consultation auprès des jeunes des deux sexes de réfléchir à l'élaboration d'un Plan Annuel d'Investissement de la municipalité de 2017 intégrant les besoins et les attentes des jeunes, des deux sexes.

Par ailleurs, un atelier de formation pour les jeunes sur l'action municipale et la gouvernance locale a été organisé afin d'initier les participants aux concepts liés à la centralisation du pouvoir, la décentralisation, la démocratie, la gouvernance locale et d'identifier les domaines de participation des jeunes dans la vie publique, ainsi que les « blocages » liés à cette participation. Dans cette perspective, l'idée de cet atelier est de dégager les actions pouvant améliorer la participation de cette population dans les affaires de la Cité tout en clarifiant et valorisant leur implication dans le processus de la prise de décision au niveau régional en conformité au modèle de gouvernance lié à la décentralisation.

Afin d'intégrer le genre au niveau de la participation des jeunes, des deux sexes dans la vie publique locale, un atelier de formation a eu lieu autour de la thématique du genre et de la gouvernance locale au niveau municipal en vue de sensibiliser et de promouvoir les capacités des acteurs locaux en matière d'égalité entre les sexes dans la gouvernance locale.



Atelier de formation autour de la thématique du genre et de la gouvernance locale au niveau municipal, Sidi Bouzid, 16 novembre 2016

Pour sensibiliser les jeunes, des deux sexes à participer à la vie locale, deux spots ont été produits à l'issue d'un atelier de formation en écriture des scénarios et de production des spots : il s'agit, à travers cette action, de fournir aux jeunes les techniques et les savoir-faire liés à conception et à la réalisation de spots. C'est ainsi que deux spots ont été réalisés (« Soura nkamlouha » et « Wassim »).



Atelier de formation en écriture des scénarios et de production des spots, Sidi Bouzid, 12 août 2017

Le projet comprend également la rédaction de la charte de la ville de Sidi Bouzid autour du thème du leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale. Pour une meilleure visibilité et diffusion de ce document, un livret a été imprimé, un panneau publicitaire lumineux contenant la synthèse de la charte de la ville a été installé sur la façade principale de la municipalité en harmonie avec son architecture, et une vidéo-motion a été conçue afin de valoriser ce produit par une illustration de qualité traduisant les diverses étapes et les différents thèmes ayant servi à l'élaboration de la charte.



Atelier de rédaction de la charte de la ville de Sidi Bouzid, 4 novembre 2017

IV.2.2.3. Le projet de la commune de Kasserine

Ce projet a pour objectif de renforcer la participation des femmes dans les affaires de la Cité. Pour ce faire, il s'agit d'identifier des femmes leaders dans la délégation de Layoune et de Kasserine afin de les encourager à participer activement à la prise de décision et la gestion des affaires locales.

IV.2.2.3.1. Kasserine : encourager la participation des femmes dans la gestion des affaires locales

Les conditions de vie des ménages révèlent que dans la délégation de Kasserine Nord 99,56% des ménages sont raccordés au réseau de l'eau potable, dans la délégation de Kasserine Sud, ils sont 67,48%, et dans la délégation de Layoune, ils sont 36,88%⁷⁰. L'approvisionnement en eau potable pour les ménages du milieu rural non raccordés au réseau a d'abord consisté en l'installation de robinets publics au milieu des agglomérations : les habitants se procurent l'eau à l'aide de citernes ou par des bidons en plastique portés par les femmes ou des animaux domestiques (surtout des ânes)⁷¹. Dans ce contexte, l'implication des populations dans la gestion des affaires locales s'impose pour une meilleure gouvernance de l'eau dans le but d'améliorer l'efficacité économique et sociale de l'eau⁷². Dans les délégations de Kasserine Sud et de Layoune les logements ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement (contre 82,71% des logements dans la délégation de Kasserine Nord⁷³. À titre indicatif, il est opportun de souligner que le gouvernorat de Kasserine figure parmi les plus défavorisés de Tunisie en ce qui concerne l'accès aux soins : l'accès géographique à un hôpital régional est relativement difficile avec une distance moyenne d'accès supérieure à 50 km⁷⁴. Dans ce contexte, les femmes enceintes et les enfants n'ont pas toujours la possibilité d'être suivis par des spécialistes, et les personnes vivant avec des pathologies chroniques (insuffisance rénale, diabète, hypertension...) ne bénéficient pas d'un suivi spécifique.

Le projet « Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive »

Ce projet est porté par la coalition des associations « Association Tigar Citoyenneté Paritaire », « Association Thala Solidaire », « Association Charité à Layoune » et le « Centre d'Innovation et d'Entreprenariat Social » en partenariat avec les communes de Kasserine et de Layoune. Dans le gouvernorat de Kasserine les femmes sont quasi absentes dans la gestion des affaires de la Cité : aussi bien à Kasserine qu'à Layoune, elles sont généralement exclues de la prise de décision et ne semblent pas être conscientes de l'importance du rôle qu'elles peuvent jouer au sein de leur communauté. Il s'agit donc à travers ce projet de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau de la participation à la prise de décision grâce à une approche participative sensible au genre selon laquelle les femmes peuvent décider, communiquer, imposer leur présence à côté des hommes. Ce projet permet donc de saisir les problèmes

70 INS (2014), Kasserine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, p. 56, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/17_Kasserine.pdf, consulté le 28 février 2018.

71 Cf. Ces GDA qui assoiffent les ruraux, Nawaat du 13/04/2015, URL : <https://nawaat.org/portail/2015/04/13/ces-gda-qui-assoiffent-les-ruraux/>, consulté le 26 février 2018.

72 Cf. Partenariat Union Européenne-Tunisie, Le développement agricole en Tunisie à travers deux projets européens, URL : http://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/more_info/192791.pdf, consulté le 26 février 2018.

73 INS (2014), Kasserine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, *Op. Cit.*, p. 84.

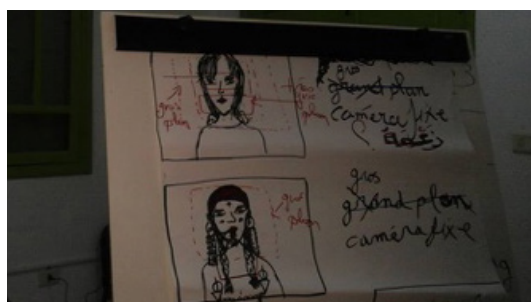
74 Ministère de la santé (2016), Carte sanitaire 2015, p. 53, URL : <http://www.santetunisie.rns.tn/images/docs/anis/stat/cartesanitaire2015.pdf>, consulté le 12 mars 2018

auxquels les femmes sont confrontées au sein de leur famille et de leur communauté, et qui les empêcheraient de jouir pleinement de leurs droits. Pour ce faire, des ateliers et des rencontres ont été organisés en matière d'éducation par les paires pour les femmes afin d'identifier des femmes leaders et les coacher pour une meilleure optimisation de leur capacité à communiquer à Kasserine et à Layoune. Par ailleurs, les rencontres avec les femmes dans les deux villes ont également permis de concevoir et d'élaborer les chartes de la ville de Kasserine et de la ville de Layoune. Ces chartes visent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, elles ont été rédigées et par la suite validées par les différentes parties de la coalition et de ses partenaires.



Atelier de rédaction de la charte de la ville de Layoune pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Layoune, 17 février 2017

Par ailleurs, afin d'apporter une meilleure visibilité à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de participation à la prise de décision dans les affaires de la Cité, et de sensibiliser les populations concernées par cette thématique, le projet a permis la réalisation d'une campagne web à l'issue d'un atelier de travail impliquant les acteurs du tissu associatif de la ville de Kasserine et de Layoune. Pour ce faire, des sessions de formation en rédaction de scénario et en tournage ont eu lieu au sein de la maison des associations à Kasserine.



Atelier de formation en rédaction de scénario et en tournage, Kasserine, 2 et 3 décembre 2017

IV.2.2.3. Le projet de la commune de Béja

Ce projet a pour but d'aider les jeunes à croire en leurs capacités en tant qu'acteurs actifs dans la gestion des affaires de la vie locale. L'idée est donc de pousser les jeunes, des deux sexes, à avoir plus de confiance en eux-mêmes en optimisant leurs compétences en matière de communication afin de les aider à réaliser une meilleure insertion dans la vie active et un meilleur exercice de leur citoyenneté.

IV.2.2.3.1. Béja : soutenir la jeunesse citoyenne et active

Le contexte géographique : La ville Béja se situe au Nord-Ouest de la Tunisie à une centaine de kilomètres de Tunis et à une cinquantaine de kilomètres de la frontière algérienne. Elle est également le chef-lieu du gouvernorat de même nom. En 2014, la municipalité de Béja compte 62 303 habitants.

Le contexte socio-économique : Le taux d'urbanisation du gouvernorat est de 44,3%⁷⁵. Le taux de chômage des 25-29 ans dans la délégation de Béja Nord est de 25,64% (23,90% des hommes contre 27,42% des femmes) et dans la délégation de Béja Sud il est de 26,96% (23,95% des hommes contre 29,94% des femmes). Le taux de chômeurs des diplômés du supérieur est de 25,15% dans la délégation de Béja Nord (15,93% pour les hommes contre 33,40% pour les femmes) et de 24,40% dans la délégation de Béja Sud (15,43% des hommes contre 32,97% pour les femmes)⁷⁶.

Le Nord-Ouest semble être déserté sa force vive et sa jeunesse : le taux d'accroissement démographique est -36% pour la période 2009-2014⁷⁷, et le solde migratoire au sein du gouvernorat de Béja est de -7 964 habitants. Le taux d'analphabétisme des migrants est de 10,8% dans ce gouvernorat (8,7% des hommes contre 12,7% des femmes)⁷⁸.

D'une manière générale, force est de constater un appauvrissement culturel des jeunes en Tunisie dû essentiellement à l'insuffisance voire l'absence d'espaces de loisirs et d'encadrements culturels et à l'inefficacité des structures culturelles existantes⁷⁹. Même si le gouvernorat de Béja compte en 2015, 12 maisons de jeunes (dont 2 à Béja Nord qui n'ont aucun adhérent, plus un centre pour les jeunes dans cette même délégation qui compte 238 adhérents, et deux autres maisons de jeunes à Béja Sud, dont l'une a été incendiée et l'autre compte 250 adhérents)⁸⁰ ces structures ont souvent du mal à s'adapter aux évolutions de la jeunesse. Dans ce contexte, lors du « forum de dialogue avec les jeunes sur la diffusion du discours alternatif et la lutte contre l'extrémisme » organisé par l'Observatoire National de la Jeunesse le 14 juin 2017, l'accent a été mis sur la dynamisation du rôle des maisons des jeunes dans les différentes régions, à travers, l'accroissement des moyens et le renouvellement des équipements nécessaires pour

75 INS (2014), La Tunisie à travers les recensements généraux de la population et de l'habitat 2014, http://census.ins.tn/sites/default/files/pdf_actualites/depliant-rgph2014_v2_0_0.pdf, consulté le 28 février 2018.

76 INS, (2014), Béja à travers le recensement général de la population et de l'habitat, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/8_BEJA-1.pdf, consulté le 14 mars 2018.

77 INS (2014), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Caractéristiques démographiques et fécondité, <http://census.ins.tn/sites/default/files/RGPH-national-cract-popul-CD3.pdf>, consulté le 14 mars 2018.

78 INS (2014), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Caractéristiques migratoires, URL : <http://census.ins.tn/sites/default/files/RGPH-national-migration-CD5.pdf>, consulté le 27 février 2018.

79 PNUD (2015), Les priorités du développement en Tunisie, p. 18, URL : <http://www.onu-tn.org/uploads/actualites/14284886680.pdf>, consulté le 28 février 2018.

80 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Béja en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Beja%20en%20chiffres%202015%20.pdf>, consulté le 27 février 2018.

assurer le fonctionnement de ces structures en tant que pôles culturels, sportifs et artistiques, mais également en tant qu'espaces de socialisation des jeunes.

Le projet « La culture au service du développement du leadership chez les jeunes »

Ce projet porté par la coalition des associations « Association Jeunesse de Développement », « Association Créativité et Art », « Association Sofia » et « Association Esprit » en partenariat avec la municipalité de Béja vise à accompagner les jeunes, des deux sexes afin de développer leur leadership dans la vie locale. Pour ce faire, des séances de travail ont été organisées par le club de théâtre des jeunes en vue de les aider à développer leurs capacités en matière de communication : encourager la spontanéité et le sens de la répartie du jeune en situation de chômage, à travers des exercices dynamiques d'improvisation théâtrale orientés vers le monde du travail et la recherche d'emploi. Le projet a également pour objectif d'accompagner les jeunes dans la rédaction de deux chartes : une charte de la ville de Béja et une charte de la ville de Siliana faisant la promotion de la condition des jeunes.



Atelier de rédaction de la charte de la ville de Béja autour de la jeunesse, Béja, 27 février 2017



Atelier de validation de la charte de la ville de Béja autour de la jeunesse, Béja, 27 octobre 2017

IV.2.3. Réseaux des femmes artisanes : une solidarité pour une meilleure visibilité

Les femmes artisanes maîtrisent certaines activités (tissage, poterie, etc.) qu'elles ont apprises dans le cadre familial sans pour autant maîtriser la mise en vente des produits qu'elles créent. En apprenant à commercialiser leurs créations, les femmes artisanes peuvent s'imposer en tant que relais professionnel et financier au sein de la famille⁸¹. Cette place sociale et économique des femmes artisanes les met en situation privilégiée et institutionnelle pour assumer un rôle moteur dans cette mutation à condition d'en prendre bien conscience et de mettre en œuvre les moyens les plus appropriés⁸².

IV.2.3.1. Le projet de la commune de Béja

Ce projet a pour objectif de réunir les artisanes de la région du Nord-Ouest dans un réseau afin de leur conférer plus de visibilité en ce qui concerne la mise en vente de leur production, mais également d'encourager un travail de partenariat entre les différentes municipalités et le tissu associatif de la région.

81 H. Laroussi, (2009), Micro crédit et lien social en Tunisie La solidarité instituée, Éd. Karthala, p. 115.

82 G. Barthélémy, (1999), Renforcement et mise en place d'un suivi appui au sein du PDUI. Évaluation à mi-parcours de la composante : Aide à l'installation d'artisans, Agence Française de Développement, CGDR de Tunis/université Paris VII, p. 36.

IV.2.3.1.1. Béja chef de file pour des femmes artisanes de la région du Nord-Ouest solidaires

Le contexte géographique : La région du Nord-Ouest s'étend sur quatre gouvernorats, Béja, Jendouba, Siliana et le Kef, qui couvrent 10,8% de la superficie du territoire national. Elle est limitée du Nord par la mer Méditerranée, avec Tabarka comme unique ville littorale, à l'Ouest par l'Algérie, au Sud par les gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid, à l'Est par les gouvernorats de Zaghouan, de Manouba et de Bizerte⁸³.

Le contexte socio-économique : Les gouvernorats de Béja et de Jendouba sont centrés sur l'activité agricole : le gouvernorat de Béja comprend 49 cellules de rayonnement agricole pour superficie totale des terres agricoles utiles de 339 630 ha. La population occupée dans ce gouvernorat travaille à hauteur de 24,4% dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (26,5% des hommes occupés contre 17,4% des femmes occupées). Les femmes qui travaillent sont présentes à hauteur de 28% dans l'industrie manufacturière contre 9,1% des hommes⁸⁴. Le gouvernorat de Jendouba quant à lui, comprend 66 cellules de rayonnement agricole pour superficie totale des terres agricoles utiles de 299 350 ha. La population active travaille à hauteur de 15,17% dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (13,79% des femmes contre 15,5% des hommes) et à hauteur de 6,71% dans l'industrie manufacturière (10,25% des femmes contre 5,8% des hommes)⁸⁵.

La région du Nord-Ouest est riche en production artisanale. L'artisanat dans la région du Nord-Ouest reste un secteur essentiellement féminin. En effet, « les femmes ont depuis toujours joué un rôle essentiel, à la fois dans la sauvegarde des traditions, dans la transmission des rituels qui règlent la vie ainsi que dans la conservation des savoir-faire, ces éléments indispensables à la cohésion familiale et sociale. De nos jours, et notamment face aux difficultés économiques et au rétrécissement du marché de l'emploi que doivent affronter aussi bien les hommes que les femmes, les artisanes endossent de plus en plus, le rôle de chef de famille et donc de source principale des revenus pour répondre aux besoins quotidiens familiaux. Ce sont ainsi : les brodeuses aux fils de coton et de soie – ou, plus riches, aux fils d'or ou d'argent et aux canetilles – les tisseuses de tapis à haute laine, les Zarbiya, de tissages à poils ras, les Klim et les Mergoum, de tissages brodés ou de diverses couvertures, de même que les potières renommées pour leurs poteries modelées millénaires, qui toutes font la renommée de l'artisanat tunisien et, à ce titre, peuvent prétendre à être considérées comme partie importante de la mémoire collective d'une population jeune et moins jeune, à la recherche de son identité »⁸⁶. Entre 2014 et 2015, 374 cartes professionnelles d'artisans ont été délivrées dans le gouvernorat de Béja (dont 104 dans la délégation de Béja Nord). L'artisanat féminin dans ce gouvernorat a permis d'investir à hauteur de 233,5 mille dinars en 2015 dans l'extension de projets ayant trait à ce secteur,

83 Ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Direction générale de l'aménagement du territoire (2010), Schéma directeur d'aménagement de la région économique du Nord-Ouest, p. 6, URL : <http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user1/doc/Contenus/DGAT/RapportSDARENO.pdf>, consulté le 28 février 2018.

84 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Béja en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Beja%20en%20chiffres%202015%20.pdf>, consulté le 27 février 2018.

85 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Jendouba en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Jendouba%20en%20chiffres%202015.pdf>, consulté le 27 février 2018.

86 N. Sekik, (2010), À propos du patrimoine immatériel : réflexion autour des savoir-faire des femmes en Tunisie, Quaderns de la Mediterrània, n°13, 2010, pp. 32-33, URL : http://www.iemed.org/publicacions/quaderns/13/qm13_pdf/4.pdf, consulté le 27 février 2018.

avec, entre autres, la production de 778,31m² de tapis tissés (166,81m² de tapis tissés dans la délégation de Béja Nord)⁸⁷. Dans le gouvernorat de Jendouba, 3 868 personnes détiennent une carte professionnelle d'artisan en 2015 (dont 1833 dans la délégation de Jendouba), réunissant une cinquantaine de petits métiers.

Le projet « Réseau des artisanes du Nord-Ouest »

Ce projet porté par la coalition des associations « ANCIA Béja », « Association de cordialité conjugale Thibar », « TANIT Béja », « GDA Kounouz Djebba » et « Association Rayhana Jendouba » en partenariat avec les municipalités de Béja, Thibar, Djebba et Jendouba vise le renforcement de la solidarité entre les artisanes œuvrant dans la région du Nord-Ouest en créant un réseau pour leur permettre d'instaurer une tradition d'entraide entre elles : le travail en réseautage est une dynamique qui facilite le partage des bonnes pratiques liées à l'expérience professionnelle de chacune des femmes. De ce fait, les artisanes connaissent une meilleure autonomie socio-économique grâce à la mise en place de partenariat avec les différentes communes et les associations, pouvant aller jusqu'à la création de coopératives. Pour ce faire, une formation réunissant 30 femmes artisanes (10 de chaque commune) a eu lieu pour leur permettre d'acquérir l'essentiel des outils de marketing, tels que l'emballage, la gestion de site web, et de réseaux sociaux dédiés à la vente des produits. À l'issue de cette formation, un catalogue des produits artisanaux du Nord-Ouest aurait dû être imprimé pour optimiser leur visibilité, mais cette action n'a pas abouti.



Atelier d'identification des besoins et des attentes des femmes artisanes, Thibar, 23 novembre 2016



Atelier de formation dans le domaine de l'emballage à Béja, 3 août 2017

⁸⁷ Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Béja en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Beja%20en%20chiffres%202015%20.pdf>, consulté le 27 février 2018.

En parallèle, les chartes des villes de Béja, de Thibar et de Jendouba, autour du thème de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique, ont été réalisées.



Atelier d'élaboration de la charte de la ville de Jendouba pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Jendouba, 2 novembre 2017

V. Pratiques significatives : donner du sens à l'expérience

Les entretiens menés avec les coordinateurs locaux ont apporté une plus-value non négligeable en ce qui concerne les pratiques significatives des projets retenus par le PAGUDEL II. Cinq coordinateurs locaux se sont exprimés sur la portée des projets qu'ils ont pilotés en insistant sur la dimension humaine. De plus, la restitution de l'expérience des acteurs du tissu associatif lors d'un exercice de capitalisation est souvent difficile car elle se situe entre la rédaction d'un rapport administratif et d'un récit de vie qui narre des histoires, des batailles et défis personnels porteurs d'aspirations communautaires : en général, la version finale du document vire plus vers un rapport institutionnel que vers un storytelling empreint d'émotions, de sentiments et d'impressions. Dans le processus de capitalisation, il s'agit donc de faire revivre le processus personnel afin d'être en condition de mieux sentir ou réfléchir l'expérience de travail sans pour autant se réfugier dans un style de thèse universitaire, de rapport aux financeurs ou de promotion de telle ou telle « réussite », avec des descriptions froides et ennuyeuses de « l'objet » d'étude, des chronologies sans éclat de l'action développée, des conclusions imaginables avant toute lecture. Il s'agit de débloquent ce traumatisme de la restitution de la parole qui amène des gens si passionnants dans le dialogue et le débat à devenir insipides sur une feuille de papier où il n'y a plus dialogue, et où les personnes-sujets sont obligées de disparaître derrière les faits-objets⁸⁸.

La parole des acteurs du tissu associatif impliqués dans la réalisation des différents projets retenus, mais également celle des coordinateurs locaux est donc une source d'informations riche permettant de rendre compte du vécu de ces femmes et de ces hommes dans la concrétisation des actions ayant trait aux différents projets des différentes communes. Les cinq coordinateurs locaux qui ont supervisé les différents projets retenus dans le cadre du PAGUDEL II sont : Said Chandoul qui a assuré la coordination des projets des communes de Benguedane, Sidi Makhoulouf et Médenine ; Sabrine Ben Hassen qui a coordonné le projet de la commune de Médenine ; Sawssen Rahmouni qui a coordonné les projets de la commune de Kasserine, de Layoune et de Métaloui ; Abdelbasset Khelifi qui a coordonné les projets des communes de Sidi Bouzid et de Regueb ; Imen Toujeni qui a coordonné les projets des communes de Béja et de Thibar.

La mise en mots de ces différentes expériences humaines menées à terme produit des sens pluriels où se nichent à la fois objectivité et subjectivité ; fierté et remise en cause ; distanciation et implication. Raconter la mise en œuvre d'un projet associatif est un exercice souvent difficile qui dégage des tensions liées à la réflexion autour des actions menées. En définitive, il est possible de dire que la capitalisation des expériences issues des entretiens avec les coordinateurs locaux met l'accent sur la relation action-réflexion et plus exactement sur la perception que chacun des acteurs a du choix, du déroulement et des résultats des actions qu'il a exécutées. Dans cette perspective, les entretiens permettent de stimuler les acteurs dans leur prise de parole et leurs efforts de narration ; de partager sur la base du vécu et des processus car c'est là que l'échange sera à son tour stimulé et enrichi⁸⁹. Le récit de vie devient alors un outil déclencheur de réflexion partagée, il s'inscrit dans un contexte particulier d'une région avec ses aspirations, besoins et attentes. Il met l'accent sur les activités mises en œuvre

88 P. De Zutter, (1994), *Op. Cit.*, consulté le 20 janvier 2018.

89 P. De Zutter, (1999), La capitalisation d'expérience et la relation action-réflexion : Analyse transversale et fiches d'entretiens, p. 14, https://f3e.asso.fr/media/transfert/doc/1999_12_capitalisation_et_action_reflexion_pdz_2.pdf, consulté le 18 janvier 2018.

et leur déroulement tout en soulignant les blocages ; dans ce cas, il est intéressant de valoriser les différents processus qui ont permis de dépasser les blocages. En effet, les activités se déroulent rarement de manière linéaire, elles connaissent des arrêts et des bonds. De même, les sauts sont pertinents car ils agissent comme des boosters d'action⁹⁰.

V.1. Le partenariat et le réseautage : des processus difficiles à mettre en place

« [...] la démocratie et la décentralisation [...] posent la question de la gestion du pouvoir et ce qu'il est convenu d'appeler la bonne gouvernance. [...] La responsabilité des acteurs à la base reste incomplète, voire inexistante, si elle ne génère pas par-ci et par-là de véritables compétitions susceptibles d'améliorer le fonctionnement des instances chargées de gérer l'autonomie administrative locale. [...] La déconcentration du pouvoir ne se résume pas seulement au transfert du pouvoir de décision, mais elle doit également engendrer l'affectation de compétences réelles aux collectivités locales. [...] les ONG, la société civile, les différents partenaires en développement doivent tous ensemble -selon leurs compétences respectives- réunir leurs forces et leur génie créateur afin qu'une réelle synergie pointe à l'horizon pour libérer -du coup- les énergies »⁹¹ et œuvrer pour le développement local.

Le principe directeur du PAGUDEL II est la création du partenariat comme condition sine qua non pour l'association chef de file pour être éligible afin d'obtenir l'appui du programme : l'octroi du financement des projets est donc soumis à la condition de constituer un partenariat entre au moins quatre associations œuvrant dans la commune ou dans le gouvernement et ou dans la grande région retenu(e).

« Le partenariat est une méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux, qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action – faire autrement ou faire mieux- sur un objet commun- de par sa complexité et/ou le fait qu'il transcende le cadre d'action de chacun des acteurs-, et élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre »⁹².

Le partenariat et le réseautage entre le tissu associatif sont avant tout une opportunité de porter l'engagement des différentes associations à plusieurs niveaux afin de leur permettre d'asseoir leur légitimité de représentation. La spécificité des projets retenus ici est de favoriser le travail entre associations travaillant sur les mêmes thématiques afin d'organiser et de faire vivre un projet collectif en impliquant les acteurs de la société civile, communaux et du secteur privé dans la prise de décision, condition même de la bonne gouvernance et du développement de la démocratie locale. Selon les coordinateurs locaux des différents projets retenus, le partenariat et la mise en réseau du travail associatif s'avèrent parfois être un processus lent et souvent difficile. La création de coalition d'associations issues d'une même région n'est pas toujours évident à gérer, elle demande du temps pour devenir opérationnelle : toutes les associations ne travaillent pas au même rythme, elles n'ont pas toujours les mêmes expériences en terme de travail de terrain, ni les mêmes moyens (logistiques, compétences, ressources humaines...). De plus, souvent la distance entre les municipalités entrave le travail de partenariat et de réseautage.

90 Outil de capitalisation d'expériences, URL : <https://www.fedevaco.ch/fileadmin/Fichiers/Capitalisation/Outils/storytelling.pdf>, consulté le 19 janvier 2018.

91 A. Diop, (2008), Développement local et gouvernance territoriale, Enjeux et perspectives, Éd. Karthalla, p. 7.

92 F. Dhume, (2001), Du travail social au travail ensemble, Le partenariat dans le champ des politiques sociales, Editions ASH, (2^{ème} édition), p. 108.

« Benguerdane a déjà une tradition de coalition de plusieurs associations, mais le problème, c'est le fait de travailler sur plusieurs zones ; il y a des problèmes de logistique, comme le transport entre les régions, par exemple. Avec une coalition de 10 associations, il faut 15 jours pour organiser une rencontre ! » (Saïd Chandoul, coordinateur local des projets de Benguerdane et de Sidi Makhoulouf).



Saïd Chandoul, coordinateur local des projets de Benguerdane et de Sidi Makhoulouf

Les structures associatives partenaires du PAGUDEL II sont parfois situées dans des zones à caractère rural, souvent isolées. À cause de leur enclavement géographique, il s'avère essentiel de créer un cadre de rencontres entre les associations, pour favoriser les échanges, la mise en commun d'expériences, de pratiques et de savoir-faire en vue de consolider leurs capacités. En effet, leur isolement et le manque d'infrastructures de transports freine les déplacements dans un contexte où l'accès aux moyens de communication est limité.

La coalition entre les organisations de la société civile permet aussi aux acteurs de s'unir afin de dépasser le manque de reconnaissance des structures associatives par les autorités locales. La force du partenariat permet aux associations de se placer en tant qu'interlocuteurs légitimes des pouvoirs publics dans l'identification des priorités du développement local. Pour les associations, la mise en partenariat régionale est un moyen de plaider et de pression sur les institutions. En se portant force de proposition, elles peuvent contribuer au changement de la société⁹³.

« Le problème c'est que la coalition des 4 associations est difficile à gérer, avant il y avait une seule association. La coalition a toujours été refusée, les associations sont en concurrence, une seule association travaille et les autres viennent mettre les cachets et c'est tout. Parfois cela retarde le travail. Le coordinateur local n'a pas toujours l'autorité suffisante pour fédérer les autres associations » (Imen Toujeni, Coordinatrice locale projet Béja).



Imen Toujeni, Coordinatrice locale projet Béja - Thibar

93 Développement local et mise en réseau, (2010), URL : <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats10/spip.php?article96>, consulté le 19 janvier 2018.

Force est de constater que le partenariat et le réseautage ont du mal à se mettre en place, il s'agit d'un apprentissage qui demande du temps et de l'énergie, d'autant plus que les associations qui ont plus d'expérience sur le terrain risquent de phagocyter les autres :

« La coalition pose problème ; une association gère le projet, les autres passent à la trappe, il faut laisser le choix, choisir ou pas de faire des coalitions, dans ce cas, il faut argumenter les montants. Il faut au maximum quatre associations sur des projets fédérateurs avec un chef de file, car les bénéficiaires principaux ne savent pas travailler en réseau : les associations se disputent et ont du mal à collaborer, cela a retardé le projet. Il n'y a pas de partenariat, pas de travail d'équipe, pas de meilleure utilisation des fonds, ni leur partage. C'est une constante qui peut varier » (Abdelbasset Khlifi, coordinateur local projet Sidi Bouzid - Regueb).



Abdelbasset Khlifi, coordinateur local des projets de Sidi Bouzid et de Regueb

Dans le contexte tunisien actuel, la constitution de partenariat et la mise en réseau de petites associations naissantes parrainées par des structures d'appui plus dynamiques ou par des associations plus expérimentées est une formule qui peut donner des chances de survie à plusieurs d'entre elles et leur permettre de surmonter la phase de naissance. De même, l'appartenance à un réseau international peut faciliter l'accès à la formation et à une information ciblée. Cependant, la grande majorité des associations ne fait partie d'aucun réseau. Les résultats du sondage de la BAD (2012)⁹⁴ montrent que seulement un quart des associations (25%) font partie d'un réseau ou d'une coalition locale, nationale ou internationale. Les associations reconnaissent l'utilité de travailler en réseau mais aussi la nécessité de surmonter plusieurs défis importants pour y parvenir. En effet, en plus d'un manque évident de moyens et de capacités, plusieurs facteurs complexifient les relations entre les associations⁹⁵.

Les témoignages des coordinateurs locaux soulignent dans certains cas, la difficulté pour les associations de travailler en partenariat sans pour autant adopter un ton accusateur : il s'agit d'un constat qu'ils décrivent tel qu'ils l'ont vécu et qui montre l'écart qui peut exister entre les bonnes pratiques en termes de travail associatif et « la réalité » du terrain telle qu'ils l'ont perçue. Ici, la mise en mots de cet état de faits permet de dégager des sens pluriels qui renvoient à des réels plurivoques sous-estimés tels qu'une infrastructure (moyens de transports, moyens de communications...) insuffisante, qu'une absence de tradition d'échange et de partage des

94 Cf. Banque Africaine de Développement (2012), La gouvernance participative en Tunisie : Améliorer la prestation des services publics à travers des partenariats entre les citoyens et l'État.

95 PNUD (2014), La société civile dans une Tunisie en mutation, URL : <http://touensa.org/wp-content/uploads/2014/07/La-société-civile-dans-une-Tunisie-en-mutation.pdf>, consulté le 20 janvier 2018.

informations et des compétences, qu'une optimisation de l'utilisation des fonds alloués... En définitive, c'est le manque de formation favorisant le travail en équipe qui est pointé du doigt, le tissu associatif tunisien ayant été pendant longtemps soumis à des pressions coercitives semble avoir encore du mal à s'en libérer.

V.2. Bureaucratie, procédures administratives et non-respect des règles : une entrave à la vie associative ?

« La simplification administrative suppose que l'on fasse des coupes claires dans la paperasserie. Cette paperasserie provient d'une réglementation excessive qui peut être superfétatoire ou bureaucratique et être ainsi un obstacle à l'action ou la prise de décisions. La paperasserie inclut généralement des documents inutiles à remplir et l'observation de procédures et normes excessives, comme les autorisations par exemple. [...] En d'autres termes, l'expression charge administrative désigne les coûts résultant de la réglementation : demandes d'autorisation, formulaires à remplir, rédaction de rapports et renseignements à fournir aux administrations. Ces charges peuvent être très nuisibles si en viennent à limiter inutilement l'innovation, les échanges, l'investissement et l'efficacité économique en général »⁹⁶

La vie associative tunisienne reproduit souvent dans son travail la lourdeur bureaucratique qui paralyse le système administratif du secteur public. Le plan de développement 2016-2020 préconise, pour accélérer la concrétisation de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, une réforme de l'administration avec essentiellement un renforcement des capacités des ressources humaines dans les régions, une administration électronique et une simplification des procédures en vue d'éliminer la bureaucratie⁹⁷. Même si le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 portant sur l'organisation des associations s'est assigné a pour objectif de libéraliser l'activité associative et de mettre en place un ensemble de garanties permettant aux associations de conduire leur mandat dans les meilleures conditions, en contrepartie de ces droits et libertés, le nouveau dispositif met à la charge des associations tunisiennes certaines obligations, en particulier administratives et comptables, et œuvre ainsi à la promotion des principes de transparence, tant à l'intérieur de l'association qu'envers les tiers⁹⁸.

Ces obligations sont souvent perçues par les acteurs du tissu associatif comme étant contraignantes, voire comme constituant des freins à la mise en œuvre des différentes activités. Sans peut être le vouloir, ces associations reproduisent le schéma classique de l'administration qui se distingue par sa tendance bureaucratique, technocratique et élitiste⁹⁹.

96 OCDE (2009), Surmonter les obstacles à la mise en œuvre des stratégies de simplification administrative : Orientations destinées aux décideurs Division de la politique de la réglementation Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, URL : <https://www.oecd.org/fr/gov/politique-reglementaire/42304258.pdf>, consulté le 21 janvier 2018.

97 Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (2016), Le plan de développement 2016-2020, URL : http://www.tunisie.gov.tn/uploads/Document/02/978_445_Plan-developpement_2016_2020.pptx, consulté le 22 janvier 2018.

98 ATG (2014), Gouvernance des associations en Tunisie, Rapport annuel, URL : <http://www.businessnews.com.tn/bnpdf/Gouvernancedes%20associationsTunisiennes.pdf>, consulté le 21 janvier 2018.

99 S. Ben Nafissa, (1998), Le secteur associatif dans le monde arabe entre les contraintes des systèmes politiques et les demandes sociétales, Communication à la Troisième conférence Internationale Society for Third-Sector Research, Genève.

« Les formalités et la bureaucratie retardent le projet. [...] Les points faibles ce sont les retards : les rendez-vous et les calendriers ne sont pas respectés, entre autres, à cause des retards du report des élections. Personne ne respecte les échéances. Il y a un problème des cachets pour la validation des chartes, un problème de calendriers dans l'organisation des événements : la programmation des événements les jours fériés n'est pas possible car pas de disponibilité des acteurs municipaux/publics ! Le versement des tranches est retardé à cause des dossiers remis en retard. Ce sont aussi les sit-in et grèves qui entravent le travail des associations » (Saïd Chandoul, coordinateur local du projet de Benguerdane et de Sidi Makhoul).

Le travail associatif en réseau tel qu'il est encouragé par le PAGUDEL II en vue de renforcer et de consolider la tradition de l'engagement citoyen dans les communes retenues semble, dans certains cas, au regard de la parole de coordinateurs locaux souffrir des obligations liées aussi bien à l'éligibilité des associations qu'à la validation des différentes activités réalisées dans ce cadre. Ce qui peut sembler une routine administrative telle que la présentation des cachets des différentes associations constituant une coalition pouvant être éligible dans le programme, ou la validation et le consensus autour du déroulement des activités devient une entrave à la bonne marche du projet.

Par exemple, selon certains coordinateurs locaux, pour pouvoir faire partie du PAGUDEL II, certaines associations se regroupent au sein de coalitions factices, juste pour bénéficier du programme.

« En ce qui concerne les 4 cachets, ils ne sont pas toujours disponibles : le chef de file prétend que c'est son projet et les autres associations sont factices juste pour obtenir le projet » (Imen Toujeni, Coordinatrice locale projet Béja - Thibar).

Dans la perception de certains coordinateurs locaux, la question de la validation des activités dans le cadre des différents projets par toutes les associations de la coalition semble poser problème dans le sens où, selon eux, tous les cachets des associations ne sont pas toujours disponibles : c'est ainsi que certains d'entre eux estiment qu'il résulte parfois une apposition factice des cachets manquants pour valider l'activité.

« Les 4 cachets pour valider les rapports narratifs, financiers retardent le travail, ce qui explique le faux et l'usage de faux pour pouvoir valider le travail mené » (Sawssen Rahmouni, coordinatrice projet Kasserine - Layoune - Métlaoui).



Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale des projets, Kasserine - Layoune - Métlaoui

À travers leurs récits des coordinateurs locaux expriment l'idée selon laquelle les procédures administratives sont des entraves à contourner pour faire avancer les projets. Cette pratique ne semble pas gêner les différents acteurs qui ont apporté leurs témoignages : dans leur regard, ce qui compte c'est de faire avancer le projet, les procédures sont vues comme secondaires et de ce fait, ne semblent pas faire partie d'une culture du travail associatif.

« On veille sur la véracité des actions, mais on valide de manière factice. Le chef de file gère le projet selon ses intérêts » (Sabrine Ben Hassen, coordinatrice locale Médenine).



Sabrine Ben Hassen, coordinatrice locale Médenine

Le non-respect du protocole du travail associatif ne concerne pas uniquement les acteurs de la société civile, il concerne également les acteurs des autres secteurs, privé et public partenaires du programme, notamment par le biais de l'absentéisme, et de la difficulté de la gestion de leur budget temps.

« Les municipalités et les différents partenaires ne sont pas toujours disponibles pour les comités de pilotage en plus de l'absence des différents acteurs du secteur public » (Sabrine Ben Hassen, coordinatrice locale projet Médenine).

Le non-respect des règles entrave souvent la bonne marche des projets. Les bénéficiaires des projets ont du mal à gérer les différents frais qui sont mis à leur disposition pour faciliter le déroulement des activités.

« Les frais téléphoniques sont mal gérées, la restitution des factures et des cartes téléphoniques grattées n'est pas toujours respectée, ce qui rend difficile l'élaboration du rapport financier ». (Saïd Chandoul, coordinateur local du projet de Benguerdane et de Sidi Makhoulouf).

La parole des coordinateurs locaux met l'accent sur la difficulté des acteurs œuvrant dans et avec la société civile de se conformer aux règles les plus élémentaires pour créer des traditions et une culture de travail dans ce domaine. Il se dégage de leur discours beaucoup de bonne volonté qui montre leur ambition de mener à terme leur projet quelles que soient les conditions, malgré les « cafouillages » et les « bricolages » de la part de nombre de bénéficiaires mais également de nombre des acteurs du secteur privé et public. Les récits montrent aussi comment les acteurs du tissu associatif ont développé des stratégies de contournement de certains manquements dû essentiellement à une absence de tradition dans la gestion des projets.

V.3. Un tissu associatif élitiste ?

Le travail associatif est souvent sous-tendu par des aspirations qui se traduisent en projets en vue de répondre à des besoins de groupes spécifiques. Si la vocation du travail associatif est, entre autres, de lutter contre l'exclusion et de porter la voix des populations exclues de la chose publique, force est de constater que la tendance actuelle chez le tissu associatif est de renforcer cette exclusion : les femmes et les jeunes, les groupes sociaux les plus défavorisés restent en marge du travail associatif et de la démocratie associative ; cet état de fait se trouve accentué par la professionnalisation du monde associatif qui demande des compétences et des savoir-faire avérés. « Les associations jouissent dans l'imaginaire collectif d'un capital de sympathie important. Cette image positive du monde associatif est parfaitement exploitée par divers *think tanks* et autres instituts, dont l'investissement réside davantage dans les dépenses de marketing et de communication que dans les méthodes de recherche, et qui en assurent la promotion idéologique en invoquant les valeurs consensuelles de générosité et de désintéressement. [...] Les données statistiques [...] mettent au contraire en évidence l'inertie des déterminants sociodémographiques de la participation associative comme la classe sociale, le niveau de diplôme ou encore l'âge, dont les effets se sont accrus au détriment des catégories qui participent déjà le moins à la vie des institutions politiques. Les jeunes et les classes populaires sont donc aussi éloignés de la démocratie associative que de formes de participation plus conventionnelles dont le secteur associatif se présente pourtant comme un envers »¹⁰⁰.

« Le projet Kasserine et Layoune a formé des éducatrices paires du tissu associatif suite à un atelier. C'est une action qui a du mal à démarrer : la formation a eu lieu sans impact, car il n'y a pas eu assez de sensibilisation par les éducatrices paires. Il s'agit de zones rurales sans dynamique associative. Il faut recruter des femmes pour le leadership, mais il n'y a aucune visibilité pour cela. Il faudrait mettre en place un atelier de formation en communication par le biais d'une personne locale pour aider les éducateurs pairs à communiquer » (Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Méthlaoui).

Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que les personnes peu/ou pas instruites manifestent une certaine indifférence vis-à-vis des associations. Le langage tenu par certains responsables associatifs est parfois abstrait et donne l'impression aux personnes dépourvues d'instruction qu'elles ont affaire à une question d'expert. Cette tendance ne fait qu'intimider leurs interlocuteurs et creuser le hiatus entre les associations et les couches populaires. Ce hiatus est à son tour renforcé par l'absence de ces associations dans les quartiers populaires. Faute de maîtriser le discours savant, et de peur d'être intimidées, les personnes dépourvues d'un capital scientifique et culturel font tout pour éviter le cercle associatif¹⁰¹.

« Les associations ont des problèmes pour rédiger les termes de référence, les notes méthodologique et conceptuelle ; elles sont incapables de rédiger » (Imen Toujeni, coordinatrice locale Béja - Thibar).

100 D. Bernardeau Moreau, M. Hély, (2007), La sphère de l'engagement associatif : un monde de plus en plus sélectif, La vie des idées.fr, URL : <http://www.laviedesidees.fr/La-sphere-de-l-engagement.html>, consulté le 22 janvier 2018.

101 R. Abdmouleh, (2008), L'engagement dans l'action associative écologique : Motivations et handicaps Le cas tunisien, Les cahiers de psychologie politique, n°12-janvier 2008, URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index/lodel/docannexe/file/1625/index.php?id=513>, consulté le 21 janvier 2018.

Les difficultés que rencontrent certains acteurs du tissu associatif ne sont pas moindres, dans les zones défavorisées et/ou à caractère rural, les populations, ne sont pas toujours à mêmes de pouvoir s'acquitter du travail administratif : la rédaction des différents documents, la comptabilité, l'organisation, la réalisation de certaines actions... demandent une certaine compétence ; un sentiment de blocage, peut alors se créer autour du travail associatif qui peut être assimilé à un travail s'expertise.

« Les formations, ateliers et événements marchent, mais les productions, les out put sont plus difficilement réalisés. Cela dépend des régions : par exemple, il y a une incapacité pour réaliser des banderoles » (Sabrine Ben Hassen, Coordinatrice locale Médenine).

Les capacités rédactionnelles des bénéficiaires sont souvent pointées du doigt : dans le discours de certains coordinateurs locaux, la difficulté de rédiger le texte des chartes a retardé la clôture des projets.

« L'élaboration des guides et des chartes prend beaucoup de temps pour leur correction et la révision » (Saïd Chandoul, coordinateur local du projet de Benguerdane et de Sidi Makhoulf).

Dans le même ordre d'idée, le récit des coordinateurs locaux renvoie dans certains cas, à l'idée d'une inadéquation entre le travail associatif de terrain et les méthodes de travail des organismes d'appui aux associations. Il y aurait comme un fossé qui se crée entre les deux pôles montrant ainsi les aléas du travail empirique. En effet, les bénéficiaires des projets semblent avoir du mal à suivre la démarche suggérée par les organismes d'appui.

« Il n'y a pas d'adéquation entre les attentes du CILG et les acteurs des associations, il y a un décalage entre résultats attendus et ceux obtenus, certaines associations n'appliquent pas toujours les règles, ne suivent pas toujours les activités mentionnées sur le plan d'action » (Imen Toujeni, Coordinatrice locale Béja - Thibar).

« Il existe [...] un décalage entre les théories prônées en matière d'aide et les réalisations sur le terrain, maintes descriptions empiriques montrant les limites de la « participation » ou encore le sens conservateur que l'on donne à ce terme. On peut ainsi craindre que la chaîne associative ne reproduise une dynamique descendante, depuis longtemps critiquée, où les ONG ne seraient que les exécutantes des échelles supérieures [...] »¹⁰².

V.4. Régionalisme et travail associatif : une discrimination positive en faveur de la gouvernance locale

La région est délimitée administrativement par les gouvernorats qui constituent son administration territoriale déconcentrée. D'un point de vue sociologique la région est une

102 S. Moreau, (2006) « Des associations des villes aux associations des champs en pays betsileo », *Études rurales*, 178 | 2006, URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8352>, consulté le 30 janvier 2018.

construction sociale, une mise en cohérence d'un territoire particulier et l'émergence d'une « prise de conscience régionale »¹⁰³. En Tunisie, le régionalisme est souvent associé à une axiologie négative qui renvoie à l'idée de « racisme », or, le régionalisme peut dans certains cas s'avérer une condition sine qua non pour accéder à la gouvernance démocratique locale : il permet d'asseoir l'identité de la région aussi bien d'un point de vue culturel, qu'économique que politique et idéologique.

Tout territoire comporte des spécificités liées avant tout à sa position géographique, mais également à sa culture, y compris sa langue. Dans son projet d'unification territoriale, la Tunisie post indépendance semble avoir opter pour une uniformisation du pays (programmes scolaires, langue...) gommant ainsi les différences identitaires tout en maintenant les disparités dans les politiques de développement et dans la redistribution des ressources. La capitale et les régions côtières ont été privilégiées par rapport à l'intérieur du pays accentuant ainsi le fossé du développement entre les régions. Ce régionalisme sélectif a créé chez les populations laissées pour compte un sentiment de marginalisation et de stigmatisation. Dans ce contexte, « la revendication régionaliste est aussi une réponse à la stigmatisation qui produit le territoire dont elle est en apparence le produit. Et, de fait, si la région n'existait pas comme espace stigmatisé, comme 'province' définie par la distance économique et sociale (et non géographique) au 'centre' [...] que concentre la capitale, elle n'aurait pas à revendiquer »¹⁰⁴ son existence.

La parole des coordinateurs locaux à ce sujet restitue ce sentiment de malaise lié au régionalisme. La plupart d'entre eux souligne le paradoxe issu de cet état de fait, en exprimant l'idée selon laquelle les structures d'appui à la gouvernance démocratique locale réitèrent cette discrimination au lieu de l'éliminer en privilégiant en général des consultants nationaux, au détriment des consultants locaux. En d'autres termes, les programmes d'appui encouragent la gouvernance locale et font appel à des experts nationaux, voire internationaux.

« L'expert national de Tunis pose problème car en désaccord avec l'esprit du projet qui est celui de la gouvernance locale » (Sawssen Rahmoun, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Mélaoui).

Les récits liés à l'expérience du travail associatif dans le domaine de la gouvernance locale mettent l'accent sur la méfiance que les bénéficiaires ont vis-à-vis des personnes ressources qui ne sont pas originaires de leur région. Mais, certains d'entre eux ne nient pas le fait que le recrutement d'experts autochtones peut ouvrir la porte à des pratiques de copinage, d'où l'idée d'un système de gestion des personnes ressources.

« Il y a un problème en ce qui concerne le recrutement des experts. Les associations imposent leurs experts qui ne sont pas toujours compétents ; certes, mais il faut faire travailler les experts locaux/régionaux pour dynamiser la région. Il n'y a pas de système pour gérer les experts/consultants, pas de termes de référence, cela crée un sentiment de régionalisme. L'expert doit être de la région, l'expert de Tunis est décrédibilisé et l'expert local est plutôt recruté pour des raisons de copinage (argent) » (Sabrine Ben Hassen, Coordinatrice locale Médenine).

103 M. Sempé, (2012), « Des mouvements « régionalistes » à l'institutionnalisation de la « région » : enjeux de luttes pour la construction d'une identité culturelle de la Bretagne », *Fédéralisme Régionalisme*, Varia, Volume 12 : 2012, URL : <http://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1130>, consulté le 22 janvier 2018.

104 M. Sempé, (2012), *Op. Cit.*

Dans certains cas, c'est l'aspect financier qui est pointé du doigt en ce qui concerne le recrutement des experts étrangers à la région, ces derniers coûteraient plus cher que les experts locaux. De plus, le témoignage des coordinateurs locaux montre que l'expert étranger à la région peu dans certains cas poser un problème de « légitimité » de la part des bénéficiaires.

« On a recruté 2 experts, un expert local et un de Tunis qui coûte plus cher. »
(Abdelbasset Khelifi, coordinateur local Sidi Bouzid - Regueb).

Il se dégage des récits des coordinateurs un sentiment qui s'apparente à la méfiance, comme si l'expert étranger à la région accentuait la marginalisation de la région et de sa population jugée incapable d'identifier ses propres besoins en matière de développement local et de gouvernance régionale. Le consultant visiteur est considéré, au vu des témoignages, comme « un intrus » qui ne maîtrise pas les spécificités identitaires de la région, et dans ce sens, sa légitimité est remise en cause : « la défiance envers la parole des experts peut s'orienter dans deux directions *a priori* distinctes : d'une part vers l'examen des *procédures* de construction de l'expertise, dont on suppose qu'elles pourraient, à condition d'être plus rigoureuses, recréer de la confiance ; d'autre part vers l'attention portée à la figure de l'expert, assimilée par une partie de l'opinion à une élite sociale, coupée des réalités, et qui serait rejetée en tant que telle »¹⁰⁵.

La parole des coordinateurs locaux n'est pas uniquement le récit des différentes expériences vécues dans le cadre de ce projet, elle produit des sens pluriels autour du travail associatif dans un contexte particulier, celui de la gouvernance locale dans un pays où les régions de l'intérieur du pays ont été depuis l'indépendance laissées pour compte et en même temps fortement dépendantes d'une décentralisation factice qui n'a pas favorisé leur développement. Les différentes expériences en matière de gouvernance locale ont mis l'accent sur le besoin d'appropriation des populations bénéficiaires de leur identité territoriale et la volonté de mobiliser les jeunes, des deux sexes et les femmes pour les impliquer dans les affaires de la Cité en tenant compte de leurs aspirations. Dans cette optique, le PAGUDEL II a amorcé une dynamique régionale et inter-communale en matière de développement et de gouvernance participative. Malgré « les bricolages » dans les démarches, les retards et les cafouillages, il se dégage de ces expériences une force et une détermination à s'en sortir et à honorer les engagements pour offrir à leurs concitoyens un meilleur cadre de vie, une meilleure participation à la vie publique, une meilleure insertion sociale, une meilleure gouvernance. Les premiers jalons du réseautage et de la prise de décision participative ont été posés, et la méfiance vis-à-vis des personnes ressources étrangers aux différentes communes retenues renvoie non seulement à la volonté de reconnaissance des compétences locales, mais également à la fierté de populations qui aspirent à rompre avec la marginalisation et la discrimination.

105 B. Nabli, D. Agacinski, (2017), L'expert, ce mal-aimé ? France Stratégies, URL : <http://www.strategie.gouv.fr/point-de-vue/lexpert-mal-aime>, consulté le 30 janvier 2018.

VI. Les out put des projets : défis relevés et source de fierté

Les projets associatifs retenus dans le cadre du PAGUDEL II sont le reflet des besoins et des aspirations des populations bénéficiaires locales. Au-delà de l'aboutissement de ces projets et la réalisation des activités programmées il serait intéressant de raconter cette aventure en mettant l'accent sur le facteur humain susceptible de restituer l'engagement citoyen des acteurs du tissu associatif. « L'association est, avant tout, un engagement humain. Mais cet engagement constitue également l'un des premiers actes du citoyen, acteur de la Cité, qui va accepter de s'organiser collectivement afin de mener une action commune. L'association participe à la vie de la Cité. Elle est un creuset de la démocratie faisant l'interface entre le citoyen et le politique »¹⁰⁶.

La parole recueillie ici apporte un éclairage non négligeable à la question identitaire des acteurs engagés dans le tissu associatif. Pour rendre compte des expériences individuelles diverses de ce groupe, il est nécessaire de mettre l'accent sur le vécu des acteurs, sur la construction subjective du sens de l'action¹⁰⁷ qu'ils ont menée dans le cadre du travail associatif. Pour que l'exercice de capitalisation puisse dépasser l'énumération chronologique et descriptive des actions menées dans le cadre des projets, c'est vers une perspective compréhensive du sens conféré aux actions qu'il faut se tourner.

Les récits des coordinateurs locaux relatifs aux projets qu'ils ont supervisés et celui des membres du tissu associatif ont permis de dégager en filigrane les différentes représentations que les populations bénéficiaires ont de l'engagement citoyen, de la gouvernance démocratique et du développement local : chaque projet est quelque sorte le reflet des aspirations prioritaires des populations locales, renvoyant ainsi à une vision particulière du développement territorial.

VI.1. Les chartes des villes : pérennisation du consensus non discriminatoire et consolidation de la démocratie locale

La charte est un document qui restitue les attentes de la population en matière d'une thématique donnée. Dans le cadre du PAGUDEL II, la charte permet la mise en mots d'aspirations communes en matière de démocratie et de développement local. La participation des femmes et des jeunes, des deux sexes, dans la prise de décision et leur engagement citoyen est une condition sine qua non pour consolider la démocratie dans l'ensemble de la Tunisie. Dans ce sens, la charte se présente comme un texte fondateur de la démocratie participative dans les communes retenues, elle trace une ligne de conduite, un engagement collectif qui permet d'inscrire les attentes et aspirations dans une pratique collective de gouvernance.

106 J.-P. Decool, (2005), Des associations, en général... une éthique sociétale, Rapport public, La documentation française, URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000459.pdf>, consulté le 23 janvier 2018, p. 3.

107 S. Vermeersch, (2004), « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie* 2004/4 (Vol. 45), p. 681-710, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2004-4-page-681.htm>, consulté le 23 janvier 2018.

Chartes de ville élaborées dans le cadre du PAGUDEL II selon les communes

Commune	Chartes de ville
1. Béja	1. Charte de la ville de Béja autour de la jeunesse 2. Charte de la ville de Béja pour l'égalité entre les femmes et les hommes
2. Benguerdane	3. Charte de la ville de Benguerdane autour de la jeunesse
3. Layoune	4. Charte de la ville de Layoune pour l'égalité entre les femmes et les hommes
4. Jendouba	5. Charte de la ville de Jendouba pour l'égalité entre les femmes et les hommes
5. Kasserine	6. Charte de la ville de Kasserine pour l'égalité entre les femmes et les hommes 7. Charte de la ville de Kasserine autour de la jeunesse et de la citoyenneté
6. Médenine	8. Charte de la ville de Médenine pour l'égalité entre les femmes et les hommes 9. Charte de la ville de Médenine autour de la jeunesse
7. Regueb	10. Charte de la ville de Regueb
8. Sidi Bouzid	11. Charte de la ville de Sidi Bouzid
9. Sidi Makhlouf	12. Charte de la ville de Sidi Makhlouf autour de la jeunesse
10. Siliana	13. Charte de la ville de Siliana autour de la jeunesse
11. Thibar	14. Charte de la ville de Thibar pour l'égalité entre les femmes et les hommes



Charte de la ville de Jendouba pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Ces chartes initiées par les associations en partenariat avec les communes, les acteurs gouvernementaux, les partis politiques, des citoyens (notamment des femmes et des jeunes) ont, dans certains cas, été complétées par des guides, tel que le guide d'intégration du genre dans la gouvernance locale dans la commune de Sidi Bouzid, ou des stratégies locales d'insertion des femmes (Béja) et des jeunes des deux sexes dans la vie locale (Siliana). Ces documents montrent l'importance pour les acteurs des associations de créer des traditions en matière de non-discrimination des populations : il s'agit de créer des réflexes susceptibles d'inscrire l'égalité entre les sexes et entre les générations dans la gestion des affaires de la Cité.



Documents de stratégies locales d'insertion des populations femmes-jeunes

Dans les récits des coordinateurs locaux, la réalisation des chartes en tant que produit concret constitue une première victoire dans l'implication des groupes (femmes, hommes et jeunes des deux sexes) le plus souvent exclus de la gouvernance locale. Le choix de rédiger des chartes renvoie à l'idée d'une pérennisation de l'action qui doit être inscrite dans le temps à travers ce document fondateur dans le domaine de la gouvernance participative.

« Le projet « Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive » a réuni quatre associations qui œuvrent pour l'égalité femme-homme afin de faire participer les femmes à la vie locale. La question est de savoir ce que peuvent faire les femmes pour les élections municipales et rédiger une charte de la ville de Kasserine et de la ville de Layoune permettant de mettre en valeur l'importance de la participation des femmes dans la vie de la Cité » (Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Mélaoui).

Ce témoignage met l'accent sur comment la gouvernance participative est perçue à travers le regard des bénéficiaires du gouvernorat de Kasserine : les femmes sont peu sensibilisées à la gouvernance locale, elles restent peu impliquées dans la participation à la prise de décision. De ce fait, la rédaction de la charte confère une signification précise au rôle des femmes dans la consolidation de la démocratie naissante en Tunisie.



Atelier de validation finale de la charte de la ville de Layoune pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Layoune, 16 septembre 2017

Dans les propos des acteurs de la société civile, la parité hommes- femmes reste encore à réaliser, voire elle est en danger et c'est pourquoi l'idée de concevoir et réaliser une charte de la ville de Kasserine sur ce thème est un acte moral en ce qui concerne l'intégration des femmes de la commune à tous les niveaux de la vie publique locale.

« Il y a comme une illusion entre la présence effective des femmes qui entreprennent et les textes de loi, tels que le code du statut personnel qui encourage la parité, et la réalité qui est vécue par les femmes, il y a une quasi absence des femmes dans les partis politiques, dans les conseils municipaux, il n'y a pas de présence importante des femmes dans les fonctions tels que les PDG, d'autant plus qu'il y a des discours qui appellent les femmes au retour en arrière. Ces voix rétrogrades nous ont amenés à considérer que le droit essentiel des femmes est celui de leur permettre d'accéder aux assemblées locales, aux conseils municipaux, aux partis politiques. Mais il n'y a pas de textes de loi qui stipulent comment on peut donner aux femmes l'égalité des chances par rapport aux hommes [...] à travers la charte nous avons voulu que l'idée de parité entre les deux sexes soit documentée, qu'elle soit un accord moral [...] autour d'un consensus commun [...] » Fathia Nasri, présidente de l'association Tigar Citoyenneté Paritaire.



Fathia Nasri, présidente de l'association Tigar Citoyenneté Paritaire

Mais l'exercice de rédaction des chartes des différentes villes retenues met également l'accent sur la difficulté du travail en groupe. Dans ce cas, la charte endosse le sens de la négociation et de l'échange pour aboutir à une vision consensuelle en ce qui concerne la gouvernance et la participation locale.



Charte de la ville de Médénine autour de la jeunesse



Charte de la ville de Sidi Makhlouf autour de la jeunesse

« Pour la rédaction des chartes il y a eu beaucoup d'animosité, mais les chartes ont permis d'unir les participants, de créer des liens entre eux : le regard des uns et des autres a changé » (Saïd Chandoul, coordinateur local du projet de Benguerdane et de Sidi Makhlouf).

Dans ce témoignage, l'idée qui émerge est celle de la dimension humaine du projet : la confrontation avec l'autre est une richesse, elle permet de s'ouvrir vers d'autres regards et de construire un terrain d'entente qui sous-tend l'exercice de la démocratie participative. Le sentiment de fierté qui se dégage de ce récit montre non seulement la satisfaction de l'accomplissement d'une mission mais également le plaisir à se sentir utile pour les autres et pour sa région.

Certes, le travail accompli couronne le succès du projet, mais ce qui se dégage de ces témoignages c'est la satisfaction personnelle qui structure et donne du sens au travail associatif. Il s'agit d'un engagement qui sous-tend la construction identitaire des acteurs du tissu social : « Affiliation collective et « travail » de négociation identitaire sont donc inséparables puisque l'individu doit négocier le sens et les modalités de ses affiliations. [...] Il existe ainsi une liaison intrinsèque entre l'affiliation collective et l'étayage identitaire, qui trouve son soubassement fondamental dans celle de l'individu et la société. C'est par la relation aux autres que les individus se forment et se transforment et que l'individualité prend sens »¹⁰⁸.



Atelier de validation de la Charte de la ville de Regueb, 28 octobre 2017

108 S. Vermeersch, (2004), *Op. Cit.*

VI.2. Amélioration du cadre de vie : agir pour un bien-être collectif

Le cadre de vie correspond à l'environnement dans lequel les individus évoluent. Qu'il soit en zone urbaine ou rurale, le cadre de vie est « un terme générique susceptible de traduire la relation qu'entretiennent les habitants avec leur espace de résidence (logement, espace public, structures sportives ou culturelles, axes de communication, etc.) »¹⁰⁹. S'intéresser au cadre de vie, signifie s'intéresser à l'ensemble des rapports des acteurs sociaux à leur espace de vie.

Les projets de la commune de Benguerdane, de la commune de Regueb, de la commune de Thibar et de la commune de Mélaoui ont mis l'accent sur l'amélioration du cadre de vie pour permettre aux habitants une meilleure appropriation de l'espace de public.

Le projet « *Jeunes solidaires, jeunes actifs* » de Benguerdane a œuvré pour permettre une meilleure interaction entre les municipalités et la société civile favorisant ainsi l'initiative des populations de cette région en matière de bien-être sociétal. Dans ce contexte, la plantation d'arbres (ficus australis) et l'aménagement de poubelles à la plage de Marsa Ksiba Benguerdane visent la prise de conscience écologique ainsi que le sens de la responsabilité collective.



Plantation d'arbres à la Marsa Ksiba Benguerdane

Le projet sous la thématique « *Jeunes acteurs dans le travail municipal* » de la ville de Regueb, en impliquant les femmes et les jeunes des deux sexes dans la vie publique et l'action municipale, vise à améliorer l'attractivité et la beauté de la ville, mais aussi le confort des services municipaux grâce à l'installation d'une station pour les moyens de transports équipée d'une bibliothèque d'une transmission radio alimentée par des panneaux solaires. Ce projet met l'accent sur la participation des jeunes acteurs du tissu associatif dans les affaires ayant trait à la vie municipale tout en soulignant leur sens de l'initiative et de responsabilité civique : l'abri « culturel » pour l'attente des transports et polyvalent assure non seulement un meilleur confort des transports en commun, mais permet aussi l'accès à la lecture de livres et à l'information concernant les élections municipales de mai 2018.

Ce projet intitulé « *J'aime et je partage II Stations* » montre comment les jeunes acteurs de la société civile investissent le champ de la culture à travers cette station « culturelle ». L'idée

109 S. Jolis, (2013), « Du logement au cadre de vie. Mobilisations associatives et vie sociale dans les grands ensembles (1968-1973) », *Hypothèses* 2013/1 (16), p. 33-43, URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2013-1-page-33.htm>, consulté le 24 janvier 2018.

qui se dégage de cette expérience est celle d'encourager les jeunes à lire dans un pays où la lecture ne fait pas partie des priorités des populations¹¹⁰. Elle montre que le travail associatif est loin d'être cloisonné dans un champ d'action unique, mais qu'au contraire il est ouvert sur l'environnement dans lequel il évolue avec lequel il interagit continuellement créant ainsi des passerelles entre des champs d'intervention divers. Il est intéressant de remarquer comment les jeunes acteurs du tissu associatif de Regueb sont partis de la promotion du dialogue entre les acteurs publics, notamment la municipalité, et la société civile, pour s'ouvrir sur l'amélioration du cadre de vie à travers la mise en place d'abris-bus, puis ont fini par intégrer la promotion de la culture via l'idée des stations « culturelles ». Ce type d'initiative montre la capacité de jeunesse associative engagée d'optimiser les appuis à la mise en œuvre de ses actions et de déployer une créativité féconde pour apporter des solutions adéquates au contexte de la région.



Station culturelle de Regueb

Le récit des acteurs de la société civile en ce qui concerne la station « culturelle » met l'accent sur le travail de concertation et de consensus entre les différents acteurs impliqués dans ce projet. Il s'agit d'une réalisation qui traduit l'idée de la participation des différents acteurs de la commune de Regueb : la station est le fruit d'un projet où les citoyens sont des membres actifs dans la prise de décision relative à la gestion des affaires de la Cité.

« C'est une station modèle, fruit d'un partenariat entre plusieurs associations, c'est une station équipée d'une bibliothèque, d'un panneau publicitaire, d'une radio : Radio Regueb Révolution. [...] On a réalisé plusieurs rencontres de concertation avec les acteurs associatifs, les jeunes, les citoyens [...]. C'est pourquoi le montage, la forme, la couleur de la station sont le résultat de la représentation de cette station par les habitants de Regueb. Le but étant de préserver cette station qui pourra être un modèle pour d'autres idées, et pourquoi pas d'autres municipalités en Tunisie ne feraient pas des stations comme celle-là ? [...] Le Tunisien s'est éloigné du livre, alors pourquoi pas la station ne serait pas équipée d'une bibliothèque, ainsi le Tunisien pourrait se

110 Selon un sondage mené par le bureau d'études Emrhod Consulting en mars 2016, dans les 24 gouvernorats. Selon ce sondage, 75% des interrogés ne possèdent aucun livre chez eux, en dehors de magazines, journaux, livres scolaires et du Coran, 77% disent n'avoir lu aucun ouvrage en dehors du Coran pendant les 12 derniers mois précédents le sondage, et 14% disent avoir lu un livre pendant les 12 derniers mois précédents le sondage. Parmi ces 14%, ce sont les femmes (21%) qui lisent plus que les hommes (15%). La tranche d'âge qui lit le plus de livre, elle est jeune : 28% des 18-25 ans, contre 14% de personnes dépassant les 65 ans.

réconcilier avec les livres, on tente à travers ce projet d'ancrer chez les jeunes tunisiens de l'idée de voir et de lire un livre [...] on a voulu lier le voyage avec la lecture d'un livre [...]» Riadh Abidi, président de l'association Association Tunisienne de l'Action Culturelle - Regueb.



Riadh Abidi, président de l'association Association Tunisienne de l'Action Culturelle - Regueb

Le projet « *Urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens* » de la ville de Thibar à travers l'aménagement d'un jardin public et la création d'un espace de détente familiale vise à améliorer le cadre de vie des populations en leur conférant à la fois des lieux publics fonctionnels et esthétiques. Il s'agit ici avant tout de permettre aux habitants de la commune de Thibar de se réapproprier de leur ville par le biais d'un espace de vie commune et de les impliquer à l'aménagement de leur territoire. Dans cette perspective, les espaces verts de vie commune répondent aux enjeux du développement durable non seulement dans les aspects physiques de ses opérations mais aussi pour son implication sociale dans la communauté¹¹¹. En effet, il se dégage de cette initiative une volonté de la population de s'investir dans le développement de leur région et de prendre en main aussi bien leur bien-être et le confort de leur vie quotidienne. De ce fait, cette idée renvoie à une prise de conscience qu'une ville verte en plus d'être plus agréable à vivre est aussi une ville plus valorisée et plus saine. « Les espaces verts en milieu urbain contribuent à la qualité de vie des citoyens de par leurs bénéfices sur l'environnement, la santé, la cohésion sociale, la valeur foncière des éléments alentours »¹¹².



L'espace du jardin avant les travaux

111 J. Landry, (2015), « Espace pour la vie : un mouvement participatif pour l'engagement citoyen », *La Lettre de l'OCIM*, 159 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/ocim/1522>, consulté le 07 février 2018.

112 É. Rolland, (2009), Villes et gestion des espaces verts : élaboration d'un outil d'évaluation qualitative, Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke, URL : https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2009/RollandE_28-08-09.pdf, consulté le 7 février 2018.

Cette expérience souligne comment le tissu associatif de Thibar œuvre pour une meilleure intégration des populations dans l'engagement citoyen tourné vers un urbanisme écologique et l'aménagement urbain, d'autant plus que l'urbanisme écologique repose sur trois grands principes : l'écogestion des ressources, la redéfinition des espaces et l'implication des résidents. Les espaces verts y tiennent une place conséquente du fait de l'intégration quasi systématique d'éléments naturels au design des espaces collectifs¹¹³

Le projet « *Métlaoui, pour une ville plus propre et plus belle* » vise à impliquer les citoyens dans la préservation de l'environnement et à les sensibiliser à la propreté de leur quartier (Nouhoudh) dans un contexte où la pollution due aux activités liées au phosphate se répercute sur la santé des habitants de la commune. Cette initiative renvoie à l'idée d'une prise de conscience, du tissu associatif et de nombre des citoyens, relative aux questions de l'environnement, notamment, la propreté de la voie publique. Dans cette perspective, la sensibilisation des habitants du quartier de Nouhoudh à la protection de l'environnement participative met l'accent sur une volonté commune - entre le tissu associatif, les acteurs municipaux et les citoyens du quartier - d'améliorer le cadre de vie et de valoriser la ville. C'est ainsi, que le projet mise sur une priorité, celle de l'amélioration du cadre de vie du quartier afin de faire bénéficier les habitants d'une meilleure qualité de vie, dans un environnement plus propre et plus agréable à vivre. Reste qu'à ce jour, le projet a eu du mal à réaliser toutes les actions prévues pour stopper la dégradation de l'environnement et apporter confort aux habitants du quartier : malgré l'intérêt des citoyens en ce qui concerne la réappropriation de leur territoire, il arrive que certains acteurs du tissu associatif, chefs de file du projet, connaissent des difficultés pour mettre en œuvre les actions prévues par la convention dans le cadre du PAGUDEL II. Cette expérience particulière met l'accent sur les aléas des échecs liés à la mise en œuvre d'un projet dans la mesure où l'exercice de capitalisation consiste également en l'analyse de ce qui n'a pas bien marché : il s'agit dans ce cas, d'éviter la déperdition du savoir, d'apprendre des échecs et des erreurs pour pouvoir institutionnaliser les bonnes pratiques. Même s'il est souvent difficile de parler « d'échec » dans le cadre de la réalisation d'un projet, il est essentiel, lors d'un exercice de capitalisation, de documenter et d'analyser ce qui n'a pas bien fonctionné afin d'améliorer les stratégies futures et d'éviter de reproduire les mêmes erreurs¹¹⁴. En effet, c'est autour de l'échec que les différences de capitalisation se manifestent le mieux : il sera plutôt délaissé par ceux qui recherchent surtout une promotion - image institutionnelle, plus intéressés par « ce qui marche » ; il sera bienvenu car utile mais point trop prisé par ceux qui travaillent des propositions ; il sera souvent le point de départ pour la production de connaissances et pour l'auto- et inter-formation des acteurs car l'apprentissage démarre souvent dans les déboires de la pratique et s'affirme dans les tentatives pour améliorer et se renouveler¹¹⁵.

Ces actions au-delà de l'amélioration du cadre de vie des populations concernées, expriment l'engagement citoyen collectif et la volonté de réhabilitation de l'environnement : les acteurs du tissu associatif attribuent la responsabilité de la protection de l'environnement en premier lieu au citoyen (plutôt qu'aux autorités), ils manifestent une volonté de s'approprier leur

113 Cf. Vivre en Ville (2004b). Collectivités saines et vertes, Vivre en Ville Guide vers des collectivités viables, De la théorie à l'action, Guide 3, Québec.

114 M. Guy, J. De Lamarzelle, (2014), Mener une capitalisation d'expérience Guide Méthodologique, p. 28, URL : http://www.hiproweb.org/uploads/tx_hidrtdocs/MenerCapitalisationDexperience.pdf, consulté le 15 mars 2018.

115 P. de Zutter, (1999), La capitalisation d'expérience et la relation action-réflexion Analyse transversale et fiches d'entretiens, URL : https://f3e.asso.fr/media/transfert/doc/1999_12_capitalisation_et_action_reflexion_pdz_2.pdf, consulté le 18 mars 2018.

environnement ; ils ont plus tendance à vouloir participer et à s'investir dans l'action associative. Force est de constater que derrière la décision d'engagement dans la vie associative, réside une tendance d'autonomie par rapport à la démarche institutionnelle et bureaucratique et une volonté de se prendre en charge¹¹⁶. Cette expérience environnementale renvoie à une distanciation de la part de la société civile par rapport aux institutions étatiques et marque non seulement la participation à la prise de décision en ce qui concerne la gouvernance locale, mais également la mise en œuvre des décisions liées à l'amélioration du cadre de vie susceptible de redynamiser la région.

VI.3. Les plans annuels d'investissement : pour une meilleure inclusion des femmes et des jeunes

Le plan annuel d'investissement (PAI) est le programme annuel des projets municipaux retenus et approuvés par le conseil municipal dans le cadre du plan annuel communal (PIC) et qui seront exécutés durant l'année « n ». La circulaire N°4 du 7 mars 2014 a classifié la typologie des projets communaux comme suivant :

- Projets à caractère local, tels que l'infrastructure, l'aménagement, les projets à caractère économique, les bâtiments administratifs, l'acquisition des équipements et du matériel informatique, l'entretien et la maintenance, les études.
- Projets intercommunaux ou en partenariat avec le secteur public avec des :
 - Projets intercommunaux, tels que l'infrastructure, l'aménagement, les projets à caractère économique, l'acquisition des équipements, les études
 - Projets à caractère régional, tels que les parcs urbains, les projets à caractère économique, et autres projets.
- Projets à caractère national, tels que les projets sportifs, culturels, juvéniles ou destinés à la femme et l'enfant, la réhabilitation des quartiers populaires, les circuits de distribution des produits de l'agriculture et de la pêche et autres projets.
- Projets de partenariat entre le secteur public et privé, tels que les parcs urbains, la gestion et valorisation des déchets et autres projets.
- Projets en partenariat avec la société civile, tels que l'aménagement et entretien des espaces verts, les parcs d'attraction, l'aménagement et entretien des équipements socio-collectifs urbains, les stades des quartiers, l'entretien des cimetières et autres projets¹¹⁷.

Dans le cadre du PAGUDEL II, les projets associatifs « *Jeunes solidaires, jeunes actifs* » Benguerdane, « *Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) 2017 de la commune de Médenine* » Médenine et « *Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale* » Sidi Bouzid visent la participation des populations jeunes, des deux sexes et des femmes dans l'élaboration du PAI des municipalités respectives. Cette initiative en vue de promouvoir l'égalité entre les deux sexes, mais également entre les générations dans la vie locale et dans

116 R. Abdmouleh, (2008), « L'engagement dans l'action associative écologique : Motivations et handicaps Le cas tunisien », Les cahiers psychologie politique, numéro 12, Janvier 2008, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=513>, consulté le 24 janvier 2018.

117 Ministère des affaires locales et de l'environnement, Portail des collectivités locales, URL : <http://www.collectiviteslocales.gov.tn/plan-annuel-dinvestissement/>, consulté le 25 janvier 2018.

la prise de décision des affaires municipales a été vivement accueillie, notamment dans la commune de Médenine où une participation massive des femmes s'est révélée au-delà de ce qui a été prévu par les organisateurs.

Dans tous les cas de figure, l'implication des populations féminines et jeunes, des sexes dans l'élaboration des PAI montre une volonté d'inclusion dans la vie municipale des groupes souvent marginalisés en ce qui concerne la prise de décision : il s'agit par le biais de ces expériences de privilégier un regard femme/jeunes dans la gestion du budget municipal susceptible d'apporter des réponses à leurs besoins spécifiques. Ces expériences relatives à la participation des femmes et des jeunes aux PAI soulignent une rupture avec les politiques budgétaires qui considèrent que ces populations sont des objets ; avec l'ouverture à la participation aux PAI ces populations deviennent des acteurs à part entière dans la prise de décision et dans l'affirmation de leur citoyenneté.

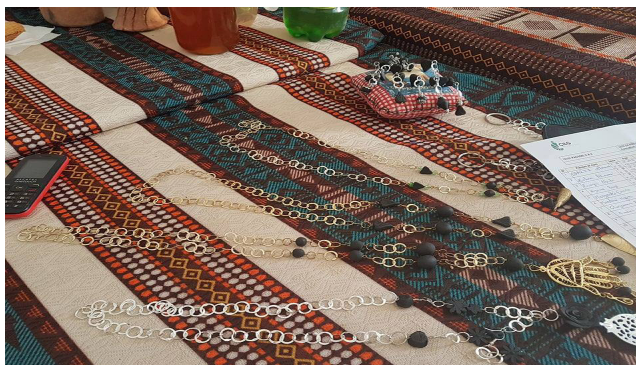


Guide d'intégration des besoins et des attentes des jeunes les processus d'élaboration des plans d'investissements communaux municipaux, 2017

VI.4. L'artisanat féminin en réseau et développement local : construction du lien social et amélioration de l'image de soi

Le projet « Réseau des artisanes du Nord-Ouest » à Béja a pour but de regrouper les artisanes du Nord-Ouest dans un réseau afin de renforcer la solidarité entre elles. Cette expérience montre que le tissu associatif de la région accorde une importance capitale à la co-construction du lien social des artisanes dans la mesure où l'adhésion à un mouvement porté collectivement permet aux bénéficiaires d'acquérir une nouvelle identité, en son fort intérieur et au regard des autres¹¹⁸. Dans cette perspective, les associations impliquées dans ce projet donnent au travail artisanal féminin un sens qui va au-delà de la simple activité économique, mais leur confère une identité individuelle qui renforce leur image de soi grâce à un processus d'autonomisation. À travers ce projet, les femmes artisanes ont pu développer leur capital social de connaissances, elles ont gagné en confiance en elles-mêmes et bénéficient d'une reconnaissance sociale.

118 H. Laroussi, (2009), Micro-crédit et lien social en Tunisie La solidarité instituée, Éd. Karthala.



Un exemple de production des artisanes du réseau des artisanes du Nord-Ouest

La mise en réseau de ces artisanes devient dès lors un soutien au développement local qui se construit en dehors des structures de l'État : les associations concernées par le projet mènent une intervention de proximité dans le sens où elles ont leur origine sur le terrain et à la base, auprès des populations bénéficiaires¹¹⁹.

Le récit des coordinateurs locaux à ce propos souligne la richesse de l'expérience en matière d'une mise en place d'un système de réseautage, aussi bien pour les femmes artisanes de la région que pour les associations qui chapeautent le projet.

« Le projet a permis d'apprendre à travailler réseau, moi-même j'ai appris à travailler en coalition avec d'autres associations ». (Imen Toujeni, Coordinatrice locale projet Béja - Thibar).

Cette expérience de réseautage des femmes artisanes du Nord-Ouest montre comment le tissu associatif de la région met l'accent sur la sociabilité territoriale comme construction du développement local d'autant plus que « le développement territorial durable, en suscitant l'émergence d'un projet collectif, place les acteurs au cœur de la gouvernance des territoires. Il exprime la volonté de prendre en compte les besoins des populations locales et de répondre à leurs aspirations. Les intérêts des communautés locales s'expriment à travers la formalisation d'un projet territorial qui prend forme au sein d'une architecture institutionnelle particulière »¹²⁰.

VI.5. Usages des technologies de l'information et de la communication comme outil de développement et de gouvernance locale

La communication est souvent envisagée comme moyen de résolution de problématiques situationnelles. La communication se présente alors comme un outil qui privilégie la relation, l'interaction et l'intégration à des systèmes de sens grâce à la mise en contexte des messages diffusés. « C'est en ce sens que toute action est considérée comme contextualisée dans la

119 Idem, *Op Cit.*

120 V. Angeon, P. Caron, S. Lardon, (2006), « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », Développement durable et territoires, Dossier 7 | 2006, URL : <http://developpementdurable.revues.org/2851>, consulté le 6 février 2018.

mesure où chaque acteur sélectionne (en fonction de ses préoccupations et centres d'intérêts) des éléments pertinents de son environnement, faisant sens pour lui. Ce processus dynamique met en jeu des contextes spécifiques, construisant et reconstruisant le sens en situation »¹²¹. Il s'agit dès lors « de mettre en exergue ces contextes de sorte à reconstruire et faire émerger le sens final de la communication »¹²².

Dans le cadre du PAGUDEL II, plusieurs associations ont choisi de s'orienter vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour sensibiliser les populations à la gouvernance locale et à la démocratie participative. Ce choix montre une ouverture du tissu associatif tunisien aux nouvelles technologies et à l'innovation en termes de communication, l'idée étant d'insister sur l'aspect communicationnel du développement et de la gouvernance locale. « Il existe dans la pensée communicationnelle comme dans celle du développement durable la même idée centrale de mise en relation. La communication met l'émetteur en relation avec ce qui l'environne. L'environnement est donc perçu comme ce qui nous est extérieur, avec quoi nous pouvons entrer en relation. En outre, cette mise en relation obéit à un même objectif d'équilibre »¹²³. Il s'agit d'une appropriation des TIC innovante : la possibilité de renforcer les processus démocratiques grâce aux TIC semble être prometteuse : les premières observations effectuées dans les villes qui ont lancé des projets de ce genre montrent que la démocratie électronique, - qui permet de consulter les citoyens sur diverses questions d'intérêt local -, permet d'accéder plus rapidement à des informations exactes et de faciliter les partenariats avec des groupes d'intérêt général, et transformer ainsi les paramètres de la gouvernance¹²⁴.

VI.5.1. Les spots : une meilleure visibilité pour un meilleur impact

Le projet associatif « *Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale* » Sidi Bouzid a, par exemple, grâce à un atelier de formation en écriture de scénarios et de production des spots, permis de fournir aux bénéficiaires les techniques et les savoir-faire liés à la réalisation d'un spot en vue de sensibiliser les jeunes en ce qui concerne leur rôle dans la vie publique locale. À l'issue de cet atelier deux spots de sensibilisation pour inciter les jeunes à participer à la vie locale publique ont été produits, il s'agit du spot « Soura Nkamouha » et du spot « Wassim ».

121 B. Szafrajzen, (2011), « Réflexions autour de la méthode dite de la sémiotique situationnelle fondées sur une recherche en communication des organisations », *Communication et organisation*, n°39.

122 Idem, *Op. Cit.*

123 T. Libaert, (2010), *Communication et environnement. Le pacte impossible*, Presses universitaires de France, coll. Développement durable et innovation institutionnelle

124 OCDE (2001), *Les technologies de l'information et de la communication et le développement rural*, Service de publications de l'OCDE, URL : https://books.google.tn/books?id=C7HYAgAAQBAJ&pg=PA95&lpg=PA95&dq=communication+%2B+gouvernance+locale&source=bl&ots=_Kx3fvpwUh&sig=CjNV6bVwhJWFj-0FiHtW-_m8q7A&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewjz_tDPspfZAhUShqYKHTJ1BbE4ChDoAQg6MAU#v=onepage&q=communication%20%2B%20gouvernance%20locale&f=false, consulté le 7 février 2018.



ومضة "الصورة تكلموا" حول المشاركة
125 vues

CILG VNG International
Ajoutée le 16 sept. 2017

S'ABONNER 36

Séquence du spot de « Soura nkamlouha », Sidi Bouzid, septembre 2017



ومضة "وسيم" حول المشاركة
139 vues

CILG VNG International
Ajoutée le 15 sept. 2017

S'ABONNER 96

Séquence du spot de « Wassim », Sidi Bouzid, septembre 2017

Dans la parole des acteurs de la société civile, les jeunes chômeurs, des deux sexes à la recherche d'un emploi doivent acquérir des compétences qui peuvent leur permettre de réussir leur entretien d'embauche, mais ils doivent également participer au développement de leur commune à travers l'entrepreneuriat et la participation à la gouvernance locale.

« L'association solidarité et emploi comme son nom l'indique se rapporte à tout ce qui est emploi, or lorsqu'on dit emploi on dit développement. La notion de développement [...] touche tous les secteurs et nous, nous travaillons en premier lieu, sur tout ce qui concerne le développement, et en particulier, l'entrepreneuriat, la création des projets chez les jeunes, comment les épauler [...], comment les former pour qu'ils fassent des plans d'affaires [...]. Dans ce sens, le développement doit être sous-tendu par la gouvernance locale » Lazhar Hamada, secrétaire général Association Solidarité-Emploi Mohamed Bouazizi – Sidi Bouzid



*Lazhar Hamada, secrétaire général
Association Solidarité-Emploi Mohamed Bouazizi – Sidi Bouzid*

Les membres du tissu associatif mettent l'accent sur les supports les plus adéquats pour sensibiliser les jeunes au leadership dans la vie publique locale : selon eux, le spot publicitaire peut être un excellent moyen pour attirer et capter l'attention de cette population en vue de les inciter à la participation à la prise de décision, à la gouvernance locale et au développement de leur territoire.

« Comme tous les jeunes chômeurs, la chose la plus importante est l'emploi, le problème c'est l'entretien [d'embauche] ; pour que l'entretien soit positif il faut avoir des soft skills qui sont acquis grâce aux formations, grâce au réseautage, aux contacts ;

ce sont les points positifs des formations [...]. Les jeunes devraient participer dans la vie politique, et pourquoi pas dans les élections municipales [...] et dans la prise de décision dans l'assemblée municipale. On voudrait que la jeunesse participe dans la vie politique [...] grâce à la force de l'image qui peut induire au changement de tout un parcours, mais il faut que ce soit bien maîtrisé, car n'importe quelle image n'a pas un impact sur les jeunes [...] il faut que ce soit quelque chose de pertinent [...] moi quand je regarde un spot publicitaire, tous les spots n'attirent pas mon attention [...] les 3 premières secondes sont décisives, si je vois quelque chose d'innovante, où il y a des nouvelles idées, ça me touche énormément et je peux suivre ton idée ; la manière dont le spot est tourné, la technique, car la chose la plus importante c'est l'image, la qualité fait toute la différence, la prise de vue avec un téléphone n'est pas comme celle réalisée en numérique » Montassar Dali, membre de la société civile - Sidi Bouzid.



Montassar Dali, membre de la société civile - Sidi Bouzid

C'est ainsi que les deux spots réalisés par le projet « *Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale* » Sidi Bouzid mettent l'accent sur la participation des jeunes : le premier spot « *Wassim* » insiste sur le rôle des jeunes dans la vie collective et leur apport au succès d'une collectivité locale ; le deuxième spot « *Soura Nkamlouha* » met en valeur la présence des jeunes dans la gestion de la vie locale et du développement territorial.

En plus des spots, ce projet s'est approprié des technologies de l'information et de la communication pour une meilleure visibilité de la charte locale de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la commune de Sidi Bouzid en choisissant de réaliser une vidéo en motion design traduisant les diverses étapes et thèmes ayant servi à l'élaboration de la charte.



Séquences de la vidéo en motion relative à la charte locale de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la commune de Sidi Bouzid

Ce choix de donner vie au texte de la charte montre l'esprit innovateur des acteurs du tissu associatif de la région. En effet, aujourd'hui, la vidéo motion design est devenue un outil de communication indispensable pour une meilleure visibilité grâce à sa diffusion sur les réseaux sociaux ou à sa projection : elle permettant de capter l'attention de son public d'une manière ludique via un visuel simple et dynamique.

Le projet associatif « *Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive* » de la ville de Kasserine a choisi de réaliser une campagne web pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce titre, un spot a été réalisé : le scénario, les scènes et le montage ont été élaborés par les membres de l'association Tigar Citoyenneté Paritaire qui ont bénéficié d'une formation en rédaction de scénario et tournage. La mise en ligne de ce spot à travers les réseaux sociaux et les sites web des organisations partenaires a permis une meilleure visibilité de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'importance de l'intervention de la femme dans la vie locale.

« Un atelier de formation a été organisé pour former les femmes porteuses de ce projet : scénario, spot et campagne web pour promouvoir l'égalité entre femmes et hommes. On a fait appel à deux experts pour le scénario et montage/ tournage. Un premier spot avec un message pas très clair a été réalisé, d'où la réalisation d'un autre spot pour la promotion égalité femme-homme à diffuser sur le site des associations partenaires. »
Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Mévlaoui)

L'idée de diffuser le spot sur le web montre que le tissu associatif tunisien s'est approprié des technologies de l'information et de la communication et cherche, de ce fait, à encourager les bénéficiaires à les utiliser pour une meilleure visibilité de leur action de communication en faveur de la démocratie participative inclusive.

Le projet de la ville de Thibar quant à lui, s'est investi dans la réalisation d'un vidéo-clip accompagnant la chanson « *Ne7lem dima* » d'Artmasta feat. Ghada Maatouk produit par CILG-VNG International. Aussi bien les paroles de la chanson que les images du clip renvoient à l'idée de l'action citoyenne et du bénévolat dans la gestion des affaires locales de la Cité : le partenariat entre les habitants du quartier de Thibar en proximité du jardin public aménagé dans le cadre de ce projet et le tissu associatif local et les acteurs municipaux s'inscrit dans la concrétisation d'une action permettant le bien-être des populations locales à travers l'amélioration du cadre de vie.



Séquence du clip « *Ne7lem dima* »

Le clip diffusé sur YouTube avec près de 700 000 visionnages est centré sur l'aménagement de ce jardin public, il permet à tous les Tunisiens et toutes les Tunisiennes sans exception de s'identifier aux citoyens de la ville de Thibar mus par un acte de solidarité pour renforcer le sentiment civique et le respect de l'environnement. Le clip musical devient alors la meilleure manière de diffuser un message aux jeunes et aux moins jeunes et de susciter un mimétisme en ce qui concerne l'exercice de la citoyenneté, surtout si c'est un rappeur de succès qui porte le projet.

VI.5.2. Les jeux numériques interactif : attirer les jeunes pour une meilleure implication dans la participation démocratique

Par ailleurs le projet « Forum du jeu éducatif «Raed» pour le renforcement de la participation démocratique des jeunes à l'échelle locale » Kasserine s'est donné pour objectif de développer la participation démocratique des jeunes âgés entre 15 et 25 ans dans la vie locale, d'améliorer leurs connaissances en ce qui concerne l'action municipale et renforcer les capacités des associations de jeunesse pour une participation active dans le développement local, à travers la conception d'un jeu éducatif papier et numérique (une application a été développée à cet effet, qu'il est possible de télécharger sur google play à l'adresse suivante : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.game.montada>). Une série de 40 questions est proposée autour de quatre thèmes principaux : les communes en Tunisie, le gouvernorat et la commune de Kasserine, les élections, et l'inscription et le vote aux élections municipales. L'intérêt de ce jeu est de promouvoir l'exercice de la citoyenneté chez les jeunes et leur participation active à la chose publique, notamment, en matière de gouvernance locale.



Le jeu éducatif « Raed » version papier

« Le projet a consisté en l'élaboration d'un jeu éducatif. Il y a eu un atelier avec les jeunes pour leur donner les informations et répondre aux questions à clarifier. Le recrutement d'un expert a aidé à élaborer un 1^{er} draft de questions/réponse, de la fiche technique, jusqu'à l'aboutissement et à l'impression du jeu. Le jeu interactif sous forme d'une application smartphone et en version papier est un point positif. Il s'adresse aux populations des lycées et écoles sous forme d'une compétition, d'un jeu quiz. Le public ciblé est celui des ados, la culture digitale c'est un créneau vendeur pour cette population » Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Métlaoui)

Le choix de la réalisation du jeu éducatif renvoie à la volonté de captation des populations jeunes à travers un outil à la fois ludique et favorisant l'apprentissage en conférant à l'apprenant le statut d'acteur social, autrement dit, quelqu'un, qui non seulement communique, mais qui agit dans la société et qui, pour ce faire, emploie des stratégies. De ce point de vue, l'apprentissage ne va plus être seulement centré sur les compétences (telles que la compréhension et la production), mais également sur toutes les stratégies que l'utilisateur est susceptible de développer pour atteindre son but, qui n'est pas la communication, mais une action, une tâche¹²⁵. Dans ce contexte, une tâche est définie comme toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé¹²⁶.

La parole des acteurs du tissu associatif impliqué dans ce projet met l'accent sur l'importance d'adapter les moyens de communication en ce qui concerne la sensibilisation des jeunes à la participation à la vie locale publique et à l'exercice de la citoyenneté en leur proposant des outils qui leur sont proches et familiers.

« Nous avons voulu propager la thématique de la participation des jeunes à travers de nouveaux moyens et de nouvelles approches, comme un jeu qui soit proche des jeunes, comme les jeux auxquels ils sont habitués à jouer dans les écoles, un jeu éducatif facile sous forme de question-réponse capable de transmettre une information de la manière la plus simple qui soit en ce qui concerne, par exemple la notion de municipalité sans qu'ils s'ennuient, et ceci à travers deux versions, papier et numérique, puisque les jeunes jouent beaucoup en ligne » Bassem Salhi, président de l'association Forum des Jeunes pour la Culture et la Citoyenneté - Kasserine.



Bassem Salhi, président de l'association Forum des Jeunes pour la Culture et la Citoyenneté - Kasserine

125 L. Schmoll, (2016), « L'emploi des jeux dans l'enseignement des langues étrangères : Du traditionnel au numérique », *Sciences du jeu*, 5 | 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sdj/628>, consulté le 5 février 2018.

126 Conseil de l'Europe (2001), Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Strasbourg, Division des Politiques Linguistiques.

VI.6. Le théâtre comme moyen d'affirmation de soi

Le projet « *La culture au service du développement du leadership chez les jeunes* » de la commune de Béja dont le but est de développer le leadership des jeunes, des deux sexes, dans la vie locale a choisi de se baser sur le théâtre comme moyen d'affirmation de soi. En effet, le théâtre s'appuie sur l'utilisation de plusieurs techniques. Citons, à titre d'exemples, l'improvisation, l'expression corporelle, le mime, l'expression orale, le travail sur les émotions, la mise en scène, le jeu de rôle, la décontraction, etc. La pratique théâtrale permet d'appréhender l'individu dans sa globalité, en engageant la personne dans l'ensemble de ses dimensions (intellectuelles, corporelles, et affectives). Le théâtre ajoute ainsi, une dimension affective et émotionnelle, généralement peu exploitée en formation. Le théâtre est une œuvre obtenue par la mimesis c'est-à-dire par imitation ou reproduction de l'action. Grâce aux identifications successives à des rôles différents, le théâtre favorise une meilleure compréhension des problèmes des autres, il apprend à intérioriser la personnalité de l'autre et à accepter les différences. Ainsi, fondée sur la mimesis, l'approche théâtrale peut contribuer à l'épanouissement psycho-affectif et intellectuel de l'individu, et l'aider à maîtriser la présence physique, l'image corporelle, la prise de distance ou le rapprochement à l'égard des autres. Enfin, le théâtre est l'occasion de multiples acquisitions effectuées sous forme ludique. Il s'appuie sur le jeu dans sa conception sérieuse et universelle pour faciliter l'apprentissage, et réconcilier : formation, plaisir de jouer et prise de conscience de son corps¹²⁷.

L'idée de recourir au théâtre pour aider les jeunes à avoir confiance en eux-mêmes montre l'engagement du tissu associatif de Béja dans l'accompagnement des populations jeunes pour leur permettre un meilleur accès à la prise de décision et au leadership. Par ce biais, les jeunes développent leur capacité d'interagir en public et d'être à l'écoute des autres, capacités incontournables pour œuvrer à consolider la gouvernance et la démocratie locale.

VI.7. L'appui aux populations marginalisées : un accompagnement à la réinsertion sociale

Le projet « *Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) 2017 de la commune de Médenine* » Médenine s'est donné pour objectif d'appuyer une ex-détenue de la prison Harboub pour la création d'un projet d'un atelier de couture. Les détenues sont une population peu connue et peu appréhendée car elles constituent une minorité par rapport aux hommes¹²⁸, cependant leur condition peut s'avérer être plus difficile que les leurs homologues masculins pour plusieurs raisons, par exemple « la rupture avec la famille et l'isolement consécutif des femmes détenues sont bien plus intenses que celui des hommes qui continuent plus souvent à recevoir le soutien moral et matériel de leurs proches. Le [...] problème se pose à la sortie de détention quand elles n'ont pas de logement, ni même de possibilité d'hébergement alors que les hommes retrouvent le plus souvent un conjoint et un logement lorsqu'ils sont libérés »¹²⁹. De ce fait, l'insertion sociales des femmes ex-détenues est souvent plus difficile que pour les hommes : vulnérables, vivant dans la précarité et sans soutien,

127 M. Salgado, (2008), « Le théâtre, un outil de formation au management », *Revue française de gestion* 2008/1 (n° 181), p. 77-96, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2008-1-page-77.htm>, consulté le 6 février 2018.

128 Selon l'observatoire en ligne de la sécurité Marsad, en 2016, les femmes représentent 3% de la population carcérale en Tunisie, URL : <https://www.observatoire-securite.tn/fr/population-carcerale-en-tunisie-2016/>, consulté le 6 février 2018.

129 Spécificités des femmes incarcérées, *Parcours de Femmes*, URL : http://parcoursdefemmes.free.fr/?page_id=561, consulté le 6 février 2018.

elles sont souvent livrées à elles-mêmes, d'autant plus que, la formation professionnelle dispensée dans les prisons tunisiennes ne permet pas aux ex-détenues d'être financièrement autonomes ; elle se limite à des domaines traditionnels à très faible employabilité. De plus, l'infrastructure pénitentiaire ne permet pas d'offrir des services de formation de qualité ou encore de procéder à l'évaluation des détenues pour les programmes de formation et de réhabilitation sans compter qu'il n'existe aucune structure d'accueil ou de refuge destinée à encadrer les détenues à leur sortie du centre de rééducation¹³⁰.

Dans cette perspective, ce projet a voulu soutenir une ex-prisonnière afin qu'elle puisse se réinsérer économiquement et socialement car souvent la stigmatisation envers ce groupe de population l'expose à la récidive.

Cette initiative renvoie à un engagement citoyen en faveur des femmes, vulnérables, démunies, souvent isolées et stigmatisées, qui ont connu l'incarcération, en vue de les accompagner et de les aider à se réinsérer en société, à se reconstruire et prendre un nouveau départ pour une vie autonome. Il y a dans cette expérience, au-delà de l'appui financier, un soutien moral et une aide à la prévention de la récidive en vue d'éviter de nouvelles formes de marginalisations sociales liées à l'image négative des femmes ayant fait de la prison.

130 ONU FEMMES (2015), La place du genre dans la réforme du système pénitentiaire Tunisie, Rapport de l'atelier-débat « Les Règles de Bangkok : état des lieux, défis et priorités pour la Tunisie », co-organisé par le Ministère de la Justice, ONU Femmes et le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées – Genève (DCAF), le 6 mai 2014 à Tunis, URL : http://www.dcaf-tunisie.org/adminDcaf/upload/ejournal/documentfr_10226.pdf, consulté le 6 février 2018.

VII. Mise en mots des expériences : entre émotions et construction de l'estime de soi

« Capitaliser l'expérience est souvent une sorte de thérapie pour reprendre des moments conflictifs et traumatisants qui créent des blocages à partir desquels on cessa d'apprendre, d'évoluer, de s'améliorer, de s'autoformer. Nos pratiques de capitalisation regorgent de ces moments où toute l'expérience acquiert une nouvelle dimension et apporte une nouvelle richesse parce qu'un blocage vient de sauter. Ne pas capitaliser c'est parfois se condamner à ne pas dépasser des rages ou des frustrations qui empêchent de reprendre tout un éventail de leçons. Et puis capitaliser c'est se décharger de l'expérience, prendre du recul en précisant l'émotion et la connaissance acquise, pour pouvoir entreprendre à nouveau avec créativité, sans s'enfermer dans la simple répétition, donc pouvoir continuer à s'autoformer »¹³¹.

VII.1. Les projets à travers le prisme des émotions

Les récits des coordinateurs locaux œuvrant dans le cadre du PAGUDEL II apportent un éclairage sur la dimension humaine des projets menés à terme. La prise de parole montre comment des rencontres autour de projets fédérateurs ont donné naissance à des relations, des partenariats et des réseaux qui ont permis souvent dans la souffrance et la frustration de réaliser des actions en vue de consolider la démocratie à travers le développement et la gouvernance locale. Malgré les difficultés, les hésitations et les doutes, les projets dans les différentes communes ont fini par voir le jour et les résultats ont été atteints.

Chaque récit relaté par les coordinateurs locaux s'est conclu par un regard rétrospectif qui résume l'apport des différents acteurs du tissu associatif des communes retenues, des femmes et des hommes qui livrent les sentiments éprouvés lors de cette aventure et les émotions qui se dégagent de ces expériences plurielles. Dans ce contexte, les émotions deviennent « des objets de travail en tant qu'elles seraient à transformer (à conformer, voire à réprimer, mais aussi à déployer et à inventer) »¹³². En effet, il est de plus en plus admis que la prise en compte des émotions permet une meilleure construction de soi sur tous les plans : les émotions et les sentiments favorisent la prise de décision et la réalisation des actions, ils participent à la construction du soi et contribuent à l'expérience.

« Faire confiance à nos émotions est à la base de l'estime de soi, car celle-ci nous renseignent sur le monde qui nous entourent, nous permettant ainsi de nous y adapter. Elles nous aident à capitaliser nos expériences, à les mémoriser et ainsi à apprendre et à imaginer. Retrouver le chemin des émotions à travers les productions humaines est non seulement un plaisir mais un apprentissage vital »¹³³.

L'exercice de capitalisation se présente alors en tant que restitution d'un processus dans sa globalité, de la conception à la réalisation d'un projet en passant par les doutes, les conflits et les crises. Il ne s'agit cependant en aucun cas de « négativer » les expériences, mais plutôt de les décortiquer de façon objective. La prise en compte des expériences positives doit pouvoir

131 P. De Zutter, (1994), *Op. Cit.*, p. 57.

132 A. Jeantet, (2003), « L'émotion prescrite au travail », *Travailler* 2003/1 (n° 9), p. 99-112, URL : <https://www.cairn.info/revue-travailler-2003-1-page-99.html>, consulté le 7 février 2018.

133 A. Rispal, (2017), Les seuils de l'espace de l'art, D'un seuil à l'autre Approches plurielles, rencontres, témoignages, (sous la dir.) de Bourgeron J., Cheymol M., Éd. des archives contemporaines, p. 232.

contrebalancer et équilibrer en permanence celle des échecs sans pour autant transformer le projet en success stories¹³⁴.

Dans la parole des certains coordinateurs locaux, l'expérience relative au PAGUDEL II renvoie à l'idée d'une victoire teintée de fierté : le fait d'avoir été capable de mener à terme le projet, malgré les difficultés rencontrées.

« [...] je suis fière de moi : les projets Kasserine sont clos » Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Métlaoui).

Pour d'autres coordinateurs locaux c'est leur rôle de médiateur dans les conflits entre les différents partenaires impliqués dans les projets qui est présenté en tant que source de fierté : ce qui est mis en valeur à l'issue de cette expérience c'est le fait d'avoir contribué à désamorcer les tensions entre les partenaires.

« Au début il y avait des tensions entre la société civile et la municipalité, puis il y a eu des explications autour du rôle de la municipalité et des financements » (Saïd Chandoul, coordinateur local des projets de Benguerdane et de Sidi Makhlof).

D'autres récits mettent l'accent sur la capacité de gestion du projet et soulignent la contribution des projets menés à la mise en œuvre de la décentralisation et de la participation dans la prise de décision. Dans les paroles de certains coordinateurs locaux c'est la solidarité qui est mise en valeur : au-delà de la réalisation des projets retenus, c'est l'acte l'entraide et de lutte contre l'exclusion des personnes vulnérables qui ressort.

« J'ai mené une activité additionnelle par rapport à ce qui a été prévu : le financement d'un projet d'appui à une ex-prisonnière pour monter un atelier de couture » (Sabrine Ben Hassen, coordinatrice locale Médenine).

Ce qui se dégage également de la parole de certains coordinateurs locaux c'est le regret en ce qui concerne le manque de visibilité du tissu associatif et du projet porté par les associations. Certains récits renvoient à un sentiment de déception ressenti à l'issue du projet, notamment à cause du manque de médiatisation relative aux différentes actions, même si en fin de compte ce sont les succès qui sont retenus.

« Il y a un problème de couverture médiatique : les associations qui présentent des produits ne connaissent pas toujours une couverture médiatique, pas de médiatisation pour les out put réalisés. Même si le projet de la ville Regueb, notamment, l'installation de l'abris pour les transports a été couvert par plusieurs stations de radios (Mosaïque Fm, Shems fm) et de télévision (Nesma). Les points positifs c'est la réalisation de l'abri de bus avec bibliothèque, éclairage solaire et affichage électronique. Le partenariat avec la municipalité et la société civile est aussi un point positif » (Abdelbasset Khelifi, coordinateur local Sidi Bouzid - Regueb).

134 Cf. S. Robert, (2005), Le capital mémoire Identifier, analyser et valoriser l'expérience dans les institutions, Éd. Charles Léopold Mayer.

La plupart des coordinateurs locaux tirent une fierté pour avoir réussi à travailler en partenariat avec différents acteurs. Dans leur récit, il est possible de remarquer que la mise en place d'un partenariat et d'un réseau est souvent difficile : cette manière de travailler permet, certes, une ouverture sur les autres et favorise l'échange et concertation, mais elle semble être difficile à mettre en place et doit faire l'objet d'un apprentissage.

« Le point positif est que le projet est intercommunautaire, il favorise le réseautage et le travail en réseau. » (Imen Toujeni, coordinatrice locale Béja - Thibar).

L'expérience telle qu'elle a été relatée par les coordinateurs locaux impliqués dans le projet PAGUDEL II permet de faire ressortir des émotions plurielles liées à des axiologies aussi bien positives que négatives montrant ainsi comment les acteurs du tissu associatif se sont appropriés des projets qu'ils ont pilotés en essayant de mettre à contribution leur propre vision du développement local de leur région. Le travail associatif est un travail d'utilité sociale qui obéit de plus en plus aux règles managériales liées à l'exigence du temps, du budget et de la redevabilité et qui de ce fait, tend à faire abstraction des émotions et du facteur humain en survalorisant l'objectivation. Le récit des coordinateurs locaux permet de recentrer le travail associatif sur sa vocation humaine : le contexte de chaque commune retenue dans le cadre du PAGUDEL II est unique avec son histoire, ses spécificités, ses traditions et ses priorités... la gestion de ces différences est difficilement objectivable et le travail associatif peut difficilement se démarquer des aléas émotionnels.

Les émotions au travail ou dans le travail constituent un objet d'études longtemps ignoré voire fui par les sociologues du travail et ce, alors même que leurs observations de terrain ne manquaient pas d'en relever la récurrence et leur importance dans *la constitution des collectifs de travail*. Qu'il s'agisse de gérer ses émotions afin qu'elles n'entravent pas le bon déroulement de l'activité, de gérer celle des autres (clients, patients, collègues, etc.) pour qu'ils soient « heureux » ou « satisfaits » du service rendu, ou encore, de se mettre en conformité avec les émotions prescrites par le management, l'étude de la mise au travail des émotions ouvre un pan d'investigations particulièrement riche, en ce qu'il rend visible des dimensions autrefois cachées ou niées du travail, d'autant plus que les émotions participent de la maîtrise du travail, de sa compréhension et partant, de la capacité des professionnels à faire face aux situations imprévues, à s'adapter. Cette ressource importante pour les salarié.e.s peut être mise à mal par certains cadres ou choix organisationnels (l'organisation du temps de travail, notamment) qui font obstacle à la possibilité de mobiliser ou de faire travailler ses émotions – produisant alors des dysfonctionnements significatifs de l'activité. En effet, l'on ne « joue » pas impunément avec ses émotions, surtout lorsqu'on tente de les refouler ou de les mettre à distance parce que « les règles de sentiment » ou *feeling rules* du groupe professionnel auquel on appartient en empêche l'expression¹³⁵.

VII.2. Les projets en terme d'apport symbolique de l'estime de soi : se sentir utile à la communauté locale

Le travail associatif est caractérisé par la notion d'utilité sociale : les organisations de l'économie sociale et solidaire contribuent alors au développement de la cohésion sociale et des liens sociaux de proximité. Dans ce sens, est « d'utilité sociale l'activité d'une organisation qui a pour résultat constatable et pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale

135 S. Fortino, (2015), « La mise au travail des émotions », *Terrains/Théories*, 2 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/teth/279>, consulté le 28 février 2018.

(notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité et à la sociabilité et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie »¹³⁶.

Dans les propos des acteurs du travail associatif, il apparaît en filigrane que c'est essentiellement l'idée de la quête du sens qui motive leur activité d'autant plus que le travail social est appelé à investir de nouveaux espaces d'action, notamment l'économique et l'accès aux droits, et à ajouter à la relation d'aide et socio-éducative des savoir-faire issus de ces autres champs. À ces nouvelles injonctions s'en ajoutent bien d'autres, dont celles de proximité et de sécurité... Le principe de proximité et de territorialité locale – qu'elles soient politiques, institutionnalisées, stratégiques, vécues, urbaines ou rurales – entraîne une approche renouvelée du territoire, comprenant la participation des habitants, la démocratie locale et la cohésion sociale territoriale¹³⁷.

Dans le contexte actuel que traverse la Tunisie, il convient d'après le récit des coordinateurs locaux, de reconsidérer le sens du travail social, à travers l'expression un peu maladroite « la personne au centre », à laquelle il est important d'ajouter la personne-acteur. En effet, pour le travail social, la dimension humaine est primordiale, la personne étant première. Pour le travail social, il s'agit de remettre la personne au centre des préoccupations, dans une approche globale et un abord sociétal : il est primordial de considérer la personne dans sa dimension citoyenne et de viser son accession ou son retour à l'autonomie ; de lui apporter une aide à la réalisation de ses projets et à la construction de son avenir, en la plaçant au cœur de l'action c'est-à-dire en privilégiant le « faire avec » au détriment du « faire pour et à la place » ; de l'entraîner dans une dynamique interactive et contractuelle, co-acteur et co-réalisateur ; et de favoriser ses initiatives et sa participation dans l'élaboration de tout projet la concernant dans les dimensions aussi bien individuelles qu'institutionnelles et politiques. De ce fait l'acteur du tissu associatif doit se positionner lui-même autant comme un acteur du local et du territorial sur lequel il intervient, que comme une aide aux populations bénéficiaires : pour cela, il doit à la fois intégrer la place du projet individuel et la dimension fondamentale de l'individu dans le groupe et dans le développement local territorial¹³⁸.

La narration autour des expériences des coordinateurs locaux met l'accent sur la dimension de gratification psychologique qu'offre le travail associatif qui contribue à apporter à ces acteurs une forme de plaisir et de satisfaction liée à la nature même du travail d'utilité sociale. Il se dégage en effet, des récits des coordinateurs locaux un sentiment de plaisir, d'accomplissement de soi qui valorise leur travail et les actions qu'ils ont menées.

Le plaisir est également traversé par une articulation majeure entre deux tendances apparemment contradictoires mais conciliées dans et par l'action. Le plaisir est en effet jouissance du rapport à soi, de l'épreuve de soi qui s'affirme dans ses rapports aux autres et à soi-même. Mais il est aussi extatique, lié à une sortie de soi vers les autres constitutive de la volonté d'agir sur le monde, d'y trouver une place et un rôle, et de se mettre en contact avec autrui généralisé ou identifié. Le plaisir renvoie ainsi nécessairement à un autrui de l'individu et définit une volonté ainsi qu'une nécessité de participation sociale. L'analyse des sources du plaisir révèle qu'il est plaisir de l'action, de l'utilité de soi, et de la sociabilité. L'agir tout d'abord, comme mise en mouvement concrète au sein d'un milieu social sur lequel il est susceptible de produire des modifications, est une source de plaisir profondément sociale. L'agir est agir-vers

136 J. Gadrey, (2004), L'utilité sociale des organismes de l'économie sociale et solidaire, une mise en perspective sur la base des travaux récents, rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE.

137 B. Bouquet, (2007), « Le travail social à l'épreuve. Face aux défis, dynamiques et reconquête de sens... », *Empan* 2007/4 (n° 68), p. 35-42, URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2007-4-page-35.htm>, consulté le 28 février 2018.

138 Idem, *Op. Cit.*

et agir-sur ce milieu, faisant de ce dernier tout à la fois le destinataire et l'objet de l'action. L'une des principales sources du plaisir comporte ainsi une dimension intrinsèquement sociale car elle est liée à l'instauration d'une relation entre l'individu et le monde qui l'entoure¹³⁹.

C'est ainsi que le récit des coordinateurs locaux met en lumière comment le travail associatif leur a permis de renforcer leur estime de soi et leur sentiment d'être utile à la communauté. Certains soulignent que leur contribution a été décisive dans la réalisation des projets : ce qui renvoie à l'idée que le travail associatif est fondé entre autres, sur le fait de se sentir utile où l'utilité se définit par rapport à un groupe au sein duquel l'acteur associatif joue un rôle, occupe une place.

« J'ai pris le train en marche, j'étais bénéficiaire, j'ai rencontré beaucoup de problèmes, sans ma contribution le projet n'aurait jamais abouti » Sawssen Rahmouni, coordinatrice locale Kasserine - Layoune - Metlaoui).

Dans d'autres cas, la parole des coordinateurs locaux montre que ces derniers mettent en exergue leur rôle de négociateur et de facilitateur dans la gestion des crises et des conflits. Il s'agit dans ce cas précis, d'une représentation valorisante de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes : leur rôle de médiateur est mis en avant en tant que qualité incontournable dans le domaine de l'associatif. Dans ce sens, le travail associatif permet de renforcer l'estime de soi pour un mieux-être par rapport à soi et aux autres.

« J'ai contribué à rapprocher des gens ayant des idéologies différentes, aussi bien des citoyens et que des acteurs publics » (Saïd Chandoul, coordinateur local des projets de Benguerdane et de Sidi Makhlouf).

La reconnaissance de soi en tant qu'acteur dans l'engagement associatif est également une idée récurrente dans le récit des coordinateurs locaux. Certains d'entre eux soulignent la dynamique d'individualisation qui se dégage du travail associatif : ce travail de groupe recèle la possibilité d'une appropriation du projet à mener en conformité avec le moi idéal. Croire en une cause et la défendre tout en contribuant à sa concrétisation à travers des actions données est une source de valorisation de soi et de plaisir qui participe à la négociation identitaire de l'acteur associatif en tant que vecteur effectif du changement.

« Je me suis appropriée du projet, j'ai réussi à participer à la mise en place de la décentralisation. Plusieurs associations ont collaboré et ont donné lieu à une participation citoyenne » (Sabrine Ben Hassen, coordinatrice locale Médenine).

Dans la même veine, il est possible de voir à travers la parole des coordinateurs locaux que le travail associatif permet la réalisation de soi en l'inscrivant dans une dynamique évolutive liée à son parcours d'autonomisation professionnelle. Certains coordinateurs locaux mettent en relief leur affirmation de soi à travers leur travail associatif.

« Le projet m'a permis de m'imposer et d'être plus vigilant, de prendre des distances par rapport aux autres associations de la coalition, de porter la casquette CILG » (Abdelbasset Khelifi, coordinateur local Sidi Bouzid - Regueb).

139 S. Vermeersch, (2004), « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Op. Cit.*

Enfin, dans d'autres cas, la narration des coordinateurs locaux met l'accent sur la reconnaissance de ces derniers envers le tissu associatif : l'estime et l'affirmation de soi passent souvent également par la prise de conscience des points faibles dont on tire des leçons. S'améliorer, aller de l'avant pour jouer pleinement son rôle dans l'engagement associatif devient incontournable pour exercer un travail où se faire plaisir est aussi important qu'aider les autres.

« *Moi-même, j'ai appris à travailler en coalition* » (Imen Toujeni, coordinatrice locale Béja - Thibar).

Si le travail associatif est tourné vers l'autre, il n'en demeure pas moins qu'il est également sous-tendu par des motivations personnelles qui lui permettent de perdurer dans le temps et dans la durée. La subjectivité de l'acteur du tissu associatif est loin d'être gommée dans son engagement au quotidien, d'autant plus que ce travail est centré sur la personne et l'humain. Les émotions sont donc à capitaliser autant que les actions menées : elles font partie intégrante des expériences des uns et des autres et constituent un capital riche en informations qu'il convient d'exploiter et de partager.

Épilogue

À l'issue de ce travail de capitalisation des projets associatifs soutenus par le PAGUDEL II, il convient de retenir que le tissu associatif tunisien est profondément ancré dans son territoire d'action dans le sens où il est en adéquation avec le contexte dans lequel il évolue. Le choix des différents projets n'est pas fortuit : la participation à la prise de décision a montré que le partenariat entre différents pôles tels que la société civile, les acteurs publics, ceux du privé et les citoyens peut s'avérer un atout de taille pour consolider la démocratie participative et le développement local. Même si force est de constater que la mise en place d'un travail de partenariat et le développement d'un réseautage ne sont pas évidents : ils ont besoin d'un long travail d'apprentissage qui montre que le travail d'équipe est un processus qui s'installe lentement, mais peut-être sûrement.

Mais au-delà de la réalisation des différents projets, ce travail de capitalisation a surtout permis de dégager du sens autour de chaque action menée à terme. Ce sont des histoires de territoires, de groupes, de femmes, d'hommes et de jeunes, des deux sexes, qui ont émergé des outils réalisés : chaque commune s'est investie pour assurer un mieux-être, un bien-être à des groupes de population à travers le prisme du développement local et de la démocratie participative. Des consensus sont nés après de longues discussions et négociations, les villes se sont engagées pour accorder une attention particulière à l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie publique locale à travers les chartes qui ont été publiées.

C'est l'expression de la citoyenneté, de l'engagement et de la solidarité qui ressortent de cette expérience riche en apprentissage et en émotions : se sentir utile pour les autres et pour sa ville, contribuer à changer les choses en changeant les mentalités, en instaurant des traditions dans la manière de travailler, apprendre à gérer les conflits et à aplanir les tensions donne un sens à l'engagement en l'inscrivant dans sa dimension humaine. Les récits de ces femmes et de ces hommes ont permis de saisir comment les différents projets ont pu contribuer à instaurer une démocratie humaine.

Liste des abréviations

BAD : Banque Africaine de Développement

CILG : Centre de Développement International pour la Gouvernance Locale Innovante

CREDIF : Centre de Recherches, de Documentation et d'Information sur la Femme

IFEDA : Centre d'Information, de Formation, d'Etudes et de Documentation sur les Associations

ONJ : Observatoire National de la Jeunesse

PAGUDEL : Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Economique Local

PAI : Plan Annuel d'Investissement

PIC : Plan Annuel Communal

SONEDE : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

VNG International : Agence de Coopération Internationale de l'Association des Communes Néerlandaises

Bibliographie

Articles scientifiques

ABDMOULEH R., (2008), « L'engagement dans l'action associative écologique : Motivations et handicaps Le cas tunisien », Les cahiers psychologie politique, numéro 12, Janvier 2008, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=513>

ANGEONV., CARONP., LARDONS., (2006), « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », Développement durable et territoires, Dossier 7 | 2006, URL : <http://developpementdurable.revues.org/2851>

BADUEL P.-R., (1981), « Gafsa comme enjeu », Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) (éds.), Paris, Editions du CNRS, 1981, pp. 485-511, URL : http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1980-19_57.pdf

BAILLERGEAU E., DUYVENDAK J.W., (2006), « Les enjeux du travail social d'intermédiation d'après l'exemple des Pays-Bas », Espaces et sociétés 2006/1 (n° 124-125), p. 223-241, URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-223.htm>

BEN NAFISSA S., (1998), Le secteur associatif dans le monde arabe entre les contraintes des systèmes politiques et les demandes sociétales, Communication à la Troisième conférence Internationale Society for Third-Sector Research, Genève.

BERNARDEAU MOREAU D., M. HÉLY, (2007), La sphère de l'engagement associatif : un monde de plus en plus sélectif, La vie des idées.fr, URL : <http://www.laviedesidees.fr/La-sphere-de-l-engagement.html>

BOUQUET B., (2007), « Le travail social à l'épreuve. Face aux défis, dynamiques et reconquête de sens... », *Empan* 2007/4 (n° 68), p. 35-42, URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2007-4-page-35.htm>

BRUNET R., (1958), Un centre minier de Tunisie : Redeyef, *Annales de Géographie*, t. 67, n°363, 1958. pp. 430-446, URL : http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1958_num_67_363_16985

Conseil de l'Europe (2001), Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Strasbourg, Division des Politiques Linguistiques.

DECOOL J.-P., (2005), Des associations, en général... une éthique sociétale, Rapport public, La documentation française, URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000459.pdf>

DORON A., (2015), « De la marge au monde : la structuration mouvementée d'une place marchande transnationale à Ben Gardane (Tunisie) », Les Cahiers d'EMAM, 26 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/emam/1065>

FORTINO S., (2015), « La mise au travail des émotions », *Terrains/Théories*, 2 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/teth/279>

GADREY J., (2004), L'utilité sociale des organismes de l'économie sociale et solidaire, une mise en perspective sur la base des travaux récents, rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE.

GRAUGNARD G., QUIBLIER V., (2006), Note de synthèse du module de formation : « Introduction à la capitalisation d'expériences », F3E, Groupe Initiatives, URL : http://www.skillpass-game.com/sites/default/files/2017-02/note_de_synthese_formation_capitalisation_2006_2.pdf

GUAY J. H., (2011), « L'apprentissage de la démocratie », *Éthique publique*, vol. 13, n° 2 | 2011, URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/526>

GUIGOU J.L., (1984), Le développement local : espoirs et freins, revue Correspondance Municipale, n°246, mars 1984.

GUILHOT N., SCHMITTER Ph. C., (2000), « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des *democratization studies* », *Revue française de science politique*, Année 2000, Volume 50, Numéro 4, pp. 615-632, p. 618, URL : http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395500

JEANTET A., (2003), « L'émotion prescrite au travail », *Travailler* 2003/1 (n° 9), p. 99-112, URL : <https://www.cairn.info/revue-travailler-2003-1-page-99.html>

JOLIS S., (2013), « Du logement au cadre de vie. Mobilisations associatives et vie sociale dans les grands ensembles (1968-1973) », *Hypothèses* 2013/1 (16), p. 33-43, URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2013-1-page-33.htm>

La société civile et la transition démocratique, expériences comparées, (janvier 2017), appel à contribution du colloque international en sociologie, organisé par le CAREP, 12-13-14 octobre 2017, à Tunis, URL : <http://calenda.org/389696>

LANDRY J., (2015), « Espace pour la vie : un mouvement participatif pour l'engagement citoyen », *La Lettre de l'OCIM*, 159 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/ocim/1522>

LOUBET Fr. et al., (2011), « Contribution de l'approche par les capacités à l'évaluation du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2011/4 (octobre), p. 681-703, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-4-page-681.htm#re1no55>

MOREAU S., (2006) « Des associations des villes aux associations des champs en pays betsileo », *Études rurales*, 178 | 2006, URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8352>

PAQUOT T., (2009), *L'espace public*, Introduction, Ed. La Découverte, URL : <https://www.cairn.info/l-espace-public--9782707154897-page-3.htm>

PATUREL D., SIMON A., (2011), « Projets de développement des territoires et participation des habitants : le diagnostic partagé, outil méthodologique via l'intermédiation sociale », *Pensée plurielle* 2011/3 (n° 28), p. 79-92, URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2011-3-page-79.html>, consulté le 25 décembre 2017

PITSEYS J., (2010), « Le concept de gouvernance », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2010/2 (Volume 65), p. 207-228, URL : <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2010-2-page-207.htm>

SALGADO M., (2008), « Le théâtre, un outil de formation au management », *Revue française de gestion* 2008/1 (n° 181), p. 77-96, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2008-1-page-77.htm>

SCHMITTER Ph. C., (1997), « Intermediaries in the Consolidation of Neo-Democracies the Role of Parties Associations and Movements », European University Institute, Working Paper n.130 Barcelona 1997, URL : <http://www.corteidh.or.cr/tablas/15066.pdf>

SCHMOLL L., (2016), « L'emploi des jeux dans l'enseignement des langues étrangères : Du traditionnel au numérique », *Sciences du jeu*, 5 | 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sdj/628>

SEKIKN. (2010), À propos du patrimoine immatériel : réflexion autour des savoir-faire des femmes en Tunisie, *Quaderns de la Mediterrània*, n°13, 2010, URL : http://www.iemed.org/publicacions/quaderns/13/qm13_pdf/4.pdf

SEMPÉ M., (2012), « Des mouvements « régionalistes » à l'institutionnalisation de la « région » : enjeux de luttes pour la construction d'une identité culturelle de la Bretagne », *Fédéralisme Régionalisme*, Varia, Volume 12 : 2012, URL : <http://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1130>

SZAFRAJZEN B., (2011), « Réflexions autour de la méthode dite de la sémiotique situationnelle fondées sur une recherche en communication des organisations », *Communication et organisation*, n°39

VERMEERSCH S., (2004), « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie* 2004/4 (Vol. 45), p. 681-710, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2004-4-page-681.htm>

WILLIAMSON A., et al., (2007), « Décentralisation et participation des femmes aux plans de développement intégré (PDI) en Afrique du Sud », *Afrique contemporaine* 2007/1 (n° 221), p. 107-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-107.html>

ZETLAOUI-LÉGER J., (2013), « Urbanisme participatif », Casillo I., Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefèbre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/en/dico/urbanisme-participatif>

Rapports

ATG (2014), Gouvernance des associations en Tunisie, Rapport annuel, URL : <http://www.businessnews.com.tn/bnpdf/Gouvernancedes%20associationsTunisiennes.pdf>

Banque Africaine de Développement (2012), La gouvernance participative en Tunisie : Améliorer la prestation des services publics à travers des partenariats entre les citoyens et l'État.

Banque Mondiale (2014), Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes, Chapitre 2 Participation, voix et citoyenneté active de la jeunesse, URL : http://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre_chap2.pdf

Banque Mondiale (2014), Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes, Inactivité et chômage des jeunes, chapitre 3, URL : http://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre_chap3.pdf

BARTHÉLÉMY G., (1999), Renforcement et mise en place d'un suivi appui au sein du PDUI. Évaluation à mi-parcours de la composante : Aide à l'installation d'artisans, Agence Française de Développement, CGDR de Tunis/université Paris VII

CLARK H., (2013), Démocratie et égalité des sexes : le rôle de l'ONU, document directif, sous la dir. M. Tommasoli, IDEA, PNUD, ONUfemmes, URL : <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/democratie-et-egalite-des-sexes-le-role-de-ONU.pdf>

Commission Européenne, (2005), Analyse institutionnelle et développement des capacités. Pourquoi et Comment ?, Collection outils et méthodes, URL : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-tools-and-methods-series-institutional-assessment-capacity-development-200509_fr_2.pdf

De ZUTTER P., (1994), Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital, Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, URL : http://docs.eclm.fr/pdf_livre/60DesHistoiresDesSavoirsEtDesHommes.pdf

De ZUTTER P., (1999), La capitalisation d'expérience et la relation action-réflexion : Analyse transversale et fiches d'entretiens, https://f3e.asso.fr/media/transfer/doc/1999_12_capitalisation_et_action_reflexion_pdz_2.pdf

Développement local et mise en réseau, (2010), URL : <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats10/spip.php?article96>

GUYM., De LAMARZELLE J., (2014), Mener une capitalisation d'expérience Guide Méthodologique, p. 28, URL : http://www.hiproweb.org/uploads/tx_hidrtdocs/MenerCapitalisationDexperience.pdf

IACE, (2016), La compagnie des phosphates de Gasfa (CPG) : État des lieux de la gouvernance et recommandations, URL : <https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/la-compagnie-des-phosphates-de-gasfa.pdf>

INS (2014), Kasserine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, p. 56, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/17_Kasserine.pdf

INS (2014), La Tunisie à travers les recensements généraux de la population et de l'habitat 2014, http://census.ins.tn/sites/default/files/pdf_actualites/depliant-rgph2014_v2_0_0.pdf, consulté le 28 février 2018.

INS (2014), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Caractéristiques

démographiques et fécondité, <http://census.ins.tn/sites/default/files/RGPH-national-cract-popul-CD3.pdf>

INS (2014), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Caractéristiques migratoires, URL : <http://census.ins.tn/sites/default/files/RGPH-national-migration-CD5.pdf>

INS, (2014), Béja à travers le recensement général de la population et de l'habitat, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/8_BEJA-1.pdf

INS, (2014), Gafsa à travers le recensement général de la population et de l'habitat, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/22_GAFSA.pdf

INS, (2014), Kasserine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/17_Kasserine.pdf

INS, (2014), Médenine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014, p. 20, URL : http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/20_MEDNINE.pdf

INS, (2014), Sidi Bouzid à travers le Recensement général de la population et de l'habitat 2014, URL : http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/18_SIDI%20BOUZID.pdf

INS, (2015), Recensement général de la population et de l'habitat 2014, version en langue arabe, URL : <http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/vol%201%20rgph%202014%20site%20%281%29.pdf>

ITES, (2017), Le phénomène de l'immigration clandestine, URL : <http://www.ites.tn/wp-content/uploads/2017/11/immigration-résumé.pdf>

Lamloum O., (2016), Marginalisation, insecurity and uncertainty on the Tunisian–Libyan border Benguerdane and Dehiba from the perspective of their inhabitants, URL : http://www.international-alert.org/sites/default/files/TunisiaLibya_MarginalisationInsecurityUncertaintyBorder_EN_2016.pdf

Ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Direction générale de l'aménagement du territoire (2010), Schéma directeur d'aménagement de la région économique du Nord-Ouest, URL : <http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user1/doc/Contenus/DGAT/RapportSDARENO.pdf>.

Ministère de la santé, (2016), Carte sanitaire 2015, URL : <http://www.santetunisie.rns.tn/images/docs/anis/stat/cartesanitaire2015.pdf>

Ministère du Développement Régional et de la Planification, (2012), Indicateurs de développement Régional, URL : <http://docplayer.fr/3398423-Republique-tunisienne-ministere-du-developpement-regional-et-de-la-planification-indicateurs-de-developpement-regional.html>

Ministère du développement régional et de la planification, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, Indicateur de développement régional, URL : <https://www.fichier-pdf.fr/2013/03/23/tunisie-indicateur-developpement-regional/tunisie-indicateur-developpement-regional.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2017), Gouvernorat de Médenine en chiffres 2016, URL : <http://www.ods.nat.tn/upload/CHIFMEDENINE.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2014), Gouvernorat de Kasserine 2014, URL : <http://www.de.odco.nat.tn/upload/pdf/2016/odco-brochure-kasserine-2014.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (2016), Le plan de développement 2016-2020, URL : http://www.tunisie.gov.tn/uploads/Document/02/978_445_Plan-developpement_2016_2020.pptx.

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Béja en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Beja%20en%20chiffres%202015%20.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Sud (2017), Gouvernorat de Médenine en chiffres 2016, URL : <http://www.ods.nat.tn/upload/CHIFMEDENINE.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Centre-Ouest (2016), Gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffres, URL : <http://www.odco.nat.tn/upload/pdf/2017/sidibouzid2016.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Centre-Ouest (2014), Gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffres, URL : <http://www.odco.nat.tn/upload/pdf/2016/odco-brochure-sidibouzid-2014.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Béja en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Beja%20en%20chiffres%202015%20.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Nord-Ouest (2016), Gouvernorat de Jendouba en chiffres 2015, URL : <http://www.odno.nat.tn/upload/files/Jendouba%20en%20chiffres%202015.pdf>

Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (2016), Le plan de développement 2016-2020, URL : http://www.tunisie.gov.tn/uploads/Document/02/978_445_Plan-developpement_2016_2020.pptx

OCDE (2001), Les technologies de l'information et de la communication et le développement rural, Service de publications de l'OCDE, URL : https://books.google.tn/QBAJ&pg=PA95&lpg=PA95&dq=communication+%2B+gouvernance+locale&source=bl&ots=_Kx3fvpwUh&sig=CjNV6bVwhJWFj-0FiHtW-_m8q7A&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjz_tDPspfZAhUShqYKHTJ1BbE4ChDoAQg6MAU#v=onepage&q=communication%20%2B%20gouvernance%20locale&f=false

OCDE (2009), Surmonter les obstacles à la mise en œuvre des stratégies de simplification administrative : Orientations destinées aux décideurs Division de la politique de la réglementation Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, URL : <https://www.oecd.org/fr/gov/politique-reglementaire/42304258.pdf>

ONU FEMMES (2015), La place du genre dans la réforme du système pénitentiaire Tunisie, Rapport de l'atelier-débat « Les Règles de Bangkok : état des lieux, défis et priorités pour la Tunisie », co-organisé par le Ministère de la Justice, ONU Femmes et le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées – Genève (DCAF), le 6 mai 2014 à Tunis, URL : http://www.dcaf-tunisie.org/adminDcaf/upload/ejournal/documentfr_10226.pdf

Outil de capitalisation d'expériences, URL : <https://www.fedevaco.ch/fileadmin/Fichiers/Capitalisation/Outils/storytelling.pdf>

Partenariat Union Européenne-Tunisie, Le développement agricole en Tunisie à travers deux projets européens, URL : http://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/more_info/192791.pdf

PNUD (2014), La société civile dans une Tunisie en mutation, URL : <http://touensa.org/wp-content/uploads/2014/07/La-société-civile-dans-une-Tunisie-en-mutation.pdf>

PNUD (2015), Les priorités du développement en Tunisie, URL : <http://www.onu-tn.org/uploads/actualites/14284886680.pdf>

PNUD, (2013), Sondage sur la perception des Tunisiens de la participation de la femme à la vie politique en Tunisie, Partie 3, Rapport d'analyse, p. 103, URL : http://www.undp.org/content/dam/tunisia/docs/Publications/Rapport%20fr%20_%20web%20partie%203.pdf

PNUD, (2013), Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition des processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie, rapport de synthèse, Tunis

République Tunisienne, Nations Unies Tunisie, (2016), Les lignes directrices de la région de Médenine pour la localisation des ODD 2016-2020, URL : <http://localizingthesdgs.org/library/334/Medenine-region-guidelines-for-the-location-of-MDGs.pdf>

ROLLAND É., (2009), Villes et gestion des espaces verts : élaboration d'un outil d'évaluation qualitative, Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke, URL : https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2009/RollandE_28-08-09.pdf

Vivre en Ville (2004b). Collectivités saines et vertes, Vivre en Ville Guide vers des collectivités viables, De la théorie à l'action, Guide 3, Québec.

Ouvrages

DHUME F., (2001), Du travail social au travail ensemble, Le partenariat dans le champ des politiques sociales, Editions ASH, (2^{ème} édition)

DIOP A., (2008), Développement local et gouvernance territoriale Enjeux et perspectives, Éd. Karthalla

GOFFMAN E., (1973), La présentation de soi, La mise en scène de la vie quotidienne I, Le sens commun, Éd. de Minuit, Paris

GOFFMAN E., (1991), Les cadres de l'expérience, Le sens commun, Éd. de Minuit, Paris.

HONWANA A., (2013), Youth and Revolution in Tunisia, Zed Books Ltd

LAROUCSI H., (2009), Micro crédit et lien social en Tunisie La solidarité instituée, Éd. Karthala

LÉVI-STRAUSS C., (1962), La pensée sauvage, Plon

LIBAERTT., (2010), Communication et environnement. Le pacte impossible, Presses universitaires de France, coll. Développement durable et innovation institutionnelle

MAPPA S., sous la dir., (2009), Les impensés de la gouvernance : la société civile, réponse à la crise, Ed. Karthala

RISPALA., (2017), Les seuils de l'espace de l'art, D'un seuil à l'autre Approches plurielles, rencontres, témoignages, (sous la dir.) de Bourgeron J., Cheymol M., Éd. des archives contemporaines

ROBERT S., (2005), Le capital mémoire Identifier, analyser et valoriser l'expérience dans les institutions, Éd. Charles Léopold Mayer

SEVERINO J.-M., Ray O. (2011), Le grand basculement, La question sociale à l'échelle mondiale, Odile Jacob

Articles

BACCOUCHE T., (2008), « Persistance de la culture non-démocratique », *Rôle de la société civile dans la bonne gouvernance*, Table ronde organisée par DEFI médias, URL : http://festunis.org/media/portail/08_Tableronde_Gouvernance_1003.pdf

Ben Jelloun T., (2011), La révolte est un poème, propos recueillis par Mélissa Guillemette, Le 0Devoir du 30/07/2011, URL : <http://www.ledevoir.com/lire/328398/tahar-ben-jelloun-la-revolte-est-un-poeme>

BOBIN F., (2016), « La frontière entre la Tunisie et la Libye, une poudrière stratégique », *Le Monde*, 7 mars 2016, URL : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/07/la-frontiere-entre-la-tunisie-et-la-libye-une-poudriere-strategique_4877960_3212.html

Ces GDA qui assoiffent les ruraux, *Nawaat* du 13/04/2015, URL : <https://nawaat.org/portail/2015/04/13/ces-gda-qui-assoiffent-les-ruraux/>

CVETEK N., DAIBER F., (2009), *Qu'est-ce que la société civile ?* KMF-CNOE, URL : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/madagaskar/06890.pdf>

Divers

ECO U., (1980), *Il nome della rosa*, Milano, Bompiani

Environ 60% des femmes rurales analphabètes inscrites aux élections municipales, *Directinfo* du 10/11/2018, URL : <https://directinfo.webmanagercenter.com/2018/01/10/tunisie-environ-60-des-femmes-rurales-analphetes-inscrites-aux-elections-municipales/>

GRAÏRI G. (2008), « L'idée de société civile est trahie par les États », *Rôle de la société civile dans la bonne gouvernance*, Table ronde organisée par DEFI médias, URL : http://festunis.org/media/portail/08_Tableronde_Gouvernance_1003.pdf,

Ministère des affaires locales et de l'environnement, Portail des collectivités locales, URL : <http://www.collectiviteslocales.gov.tn/plan-annuel-dinvestissement/>

Observatoire en ligne de la sécurité, *Marsad*, URL : <https://www.observatoire-securite.tn/fr/population-carcerale-en-tunisie-2016/>

Près de 6 femmes rurales sur 10 pessimistes quant à leur avenir, *Huffpost* du 18/11/2016, URL : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/18/femmes-rurales-tunisie_n_13072590.html

Soutien aux mouvements de protestation des femmes sans emploi, *journal Le Temps* du 16 juillet 2017, URL : <http://www.letemps.com.tn/article/103915/soutien-aux-mouvements-de-protestation-des-femmes-sans-emploi>

Spécificités des femmes incarcérées, *Parcours de Femmes*, URL : http://parcoursdefemmes.free.fr/?page_id=561

Annexe

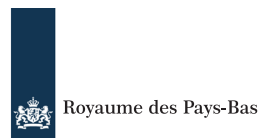
Répartition des participants/bénéficiaires des activités des projets associatifs soutenus par le PAGUDEL II selon le projet et par sexe

Intitulé du projet	Commune(s) d'intervention	Masculin	Féminin	Total
1. « Développement du leadership chez les jeunes, des deux sexes, dans la vie locale »	Béja et Siliana	173	128	301
2. « Femmes et hommes égaux et solidaires pour une ville démocratique et inclusive »	Layoune, Kasserine	54	222	276
3. « Forum du jeu éducatif "Raed" pour le renforcement de la participation démocratique des jeunes à l'échelle locale »	Kasserine	28	68	96
4. « J'aime & Je partage II "Stations" »	Regueb	438	142	580
5. « Jeunes solidaires, jeunes actifs »	Benguerdane	486	524	1 010
6. « L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens »	Thibar	262	298	560
7. « Le leadership des femmes et des jeunes dans la vie publique locale »	Sidi Bouzid	97	191	288
8. « Métlaoui, pour une ville plus propre et plus belle »	Métlaoui	17	5	22
9. « Pour une citoyenneté active des jeunes »	Médenine, Benguerdane, Sidi Makhoulouf	835	928	1 763
10. « Promotion du rôle des femmes dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) de la commune de Médenine 2017 »	Médenine	232	204	436
11. « Réseau des artisanes du Nord-Ouest »	Béja, Jendouba, Thibar	117	233	350
	Total	2 739	2 943	5 682



 www.cilg-international.org/Fr
 www.facebook.com/CILGVNGI
 CILG VNG International
 +216 71 860 245

Avec l'appui de



Tunis - 2018



© CILG-VNG International 2018